

# MEMENTO 2014



Conditions de vie des enfants et des jeunes  
en Fédération Wallonie-Bruxelles



Nous remercions tout particulièrement Maud Dujeu, et l'équipe du SIPES, pour avoir partagé avec nous les résultats de l'enquête HBSC (2010).

Nos remerciements vont également à Elsa Albarello, de l'AGERS, pour avoir mis à notre disposition des données relatives aux indicateurs de l'enseignement (2014).

Ce *Mémento* a été conçu et élaboré en étroite intelligence avec le « Zoom » qui accompagne la publication *La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres 2015* (Direction de la Recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015). Ce zoom porte sur la diversité des situations et des trajectoires des jeunes de 3 à 24 ans.

Le *Mémento 2014* de l'OEJAJ offre un éclairage complémentaire et original sur les conditions de vie de ces enfants et de ces jeunes qui sont au centre de nombreuses politiques menées en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Septembre 2015 - Dépôt légal | D/2015/8651/7



**Rédaction** | Julie De Wilde

**Encarts** | Anne-Marie Dieu, Dominique Rossion

**Conception** | Julie De Wilde, Michel Vandekeere

**Relecture** | Guillaume Losseau, Lorise Moreau

L'une des missions de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) consiste à dresser un inventaire permanent de données en matière d'enfance et de jeunesse. Le *Mémento 2014* s'inscrit dans cette lignée ; il vise à mettre en avant et aider à mieux cerner les conditions de vie des enfants et des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour réaliser cette publication, nous avons compilé les données chiffrées existantes jugées pertinentes et de qualité sur des thématiques que nous estimions essentielles pour circonscrire les conditions de vie des enfants et des jeunes d'aujourd'hui en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les sources que nous avons utilisées sont variées : grandes enquêtes internationales, études statistiques réalisées en Belgique ou en Fédération Wallonie-Bruxelles, données administratives...

Nous avons privilégié les données qui concernaient les enfants et les jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles ou résidant dans des entités concernées par les politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles : région wallonne, provinces de Wallonie, région de Bruxelles-Capitale. Pour certaines thématiques/sous-thématiques, nous avons également inclus des données qui concernaient plus largement les enfants et jeunes en Belgique, lorsque ce type d'informations n'était pas disponible au niveau de la Fédération ou qu'elles semblaient apporter une contribution intéressante par rapport aux thématiques développées.

Cette sélection de chiffres a été guidée par la volonté de définir un ensemble cohérent (et relativement exhaustif) de thématiques liées aux différents univers dans lesquels les enfants et jeunes évoluent et qui se rapportent à leurs conditions de vie. Nous avons veillé à inclure des thématiques et données qui concernaient différents âges de l'enfance et de la jeunesse, notamment la petite enfance (par exemple, les milieux d'accueil) ou encore, les jeunes adultes (par exemple, l'emploi des jeunes).

Nous avons choisi, dans cette publication, de porter une attention particulière à la question du genre dès que des données permettaient de rendre compte, de manière distincte, des conditions de vie des garçons et des filles. Nous avons également jugé pertinent de mettre en avant, au travers d'encarts spécifiques, quelques éléments d'informations issus de recherches qualitatives portées par l'OEJAJ lorsque ceux-ci permettaient d'offrir un éclairage intéressant et complémentaire à la lecture de certains chiffres relatifs aux conditions de vie des enfants et des jeunes.

Les données chiffrées reprises dans cette publication ont pour objectif de donner des « indications » ; elles sont le résultat d'une sélection parmi un ensemble de données disponibles, et n'offrent qu'un reflet partiel de la réalité. D'autres thématiques et « indicateurs » pourraient potentiellement être mis en avant, par exemple, dans des versions ultérieures du *Mémento* ; la prise en compte des conditions de disponibilité/accessibilité des données chiffrées imposant par ailleurs de multiplier et varier les indicateurs et sources utilisés au fil des années.

# Table des matières

I.	Des enfants et des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles .....	7
II.	Des espaces de vie et de participation des enfants et jeunes .....	11
	<b>1. Famille .....</b>	<b>13</b>
	Age des mères à la naissance .....	13
	Composition des ménages et des familles en FWB .....	13
	Nombre de (demi-semi) frères et sœurs .....	15
	<b>2. Milieux d'accueil petite enfance .....</b>	<b>16</b>
	Taux de couverture .....	16
	Recherche d'un milieu d'accueil .....	17
	Solutions « de secours » .....	18
	<b>3. Ecole et enseignement .....</b>	<b>18</b>
	Fréquentation de l'enseignement préscolaire .....	18
	Fréquentation de l'enseignement spécialisé .....	19
	Taux de certification dans l'enseignement primaire et secondaire .....	19
	Retard scolaire et redoublements dans l'enseignement primaire et secondaire .....	20
	Décrochage scolaire .....	21
	Accès à l'enseignement supérieur .....	22
	Orientations dans l'enseignement supérieur .....	23
	Age moyen de sortie de l'enseignement .....	25
	Niveau de qualification des jeunes de 25 à 29 ans .....	25
	<b>4. Loisirs et groupes d'affiliation .....</b>	<b>25</b>
	Fréquentation de clubs et/ou académies .....	25
	Loisirs intérieurs/extérieurs ? .....	27
	Types de groupes d'affiliation et motivations .....	27
	Connaissance des activités culturelles et de loisirs au niveau local .....	29
	Raisons pour ne pas fréquenter davantage des infrastructures de loisirs/culturelles .....	30
	<b>5. Nouvelles technologies .....</b>	<b>32</b>
	Accès à un ordinateur et à une connexion à Internet .....	32
	Fréquence d'utilisation d'Internet .....	33
	Usages d'Internet .....	34
	Compétences dans l'utilisation du Net .....	37
	Contrôle/conseils quant à l'usage d'Internet .....	38
	Et le GSM ? .....	39
	<b>6. Participation citoyenne des jeunes .....</b>	<b>40</b>
	Participation à la vie associative .....	40
	Mobilisation politique des jeunes : opinions et actions .....	41
	<b>7. Accès des jeunes au marché de l'emploi .....</b>	<b>42</b>
	Structure d'activité des 18-24 ans .....	42
	Taux de chômage des jeunes .....	45
	Part de l'emploi à temps partiel sur l'emploi total .....	45

III. Des conditions matérielles .....	49
<b>8. Enfants et pauvreté</b> .....	<b>51</b>
Risque de pauvreté (monétaire) .....	51
Privations matérielles .....	52
Absence d'emploi au sein du foyer .....	53
<b>9. Logement</b> .....	<b>54</b>
Salubrité .....	54
Surpeuplement .....	54
Jeunes et logement .....	55
IV. La santé des enfants et des jeunes .....	59
<b>10. Santé physique et mentale</b> .....	<b>61</b>
Surpoids et obésité .....	61
Alimentation .....	62
Exercice physique et pratique sportive .....	66
Nervosité et sentiment de déprime .....	67
<b>11. Vie affective et sexuelle des jeunes</b> .....	<b>68</b>
Entrée dans la vie sexuelle .....	68
Connaissances en matière de contraception/prévention de risques .....	68
Pratiques en matière de contraception/prévention de risques .....	69
Contraception d'urgence .....	69
Fécondité et interruption volontaire de grossesse .....	69
V. Sources .....	73
VI. Graphiques et tableaux .....	79





# I. Des enfants et des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles





La Belgique compte plus de deux millions d'enfants âgés entre 0 et 17 ans et plus de 900.000 jeunes âgés entre 18 et 24 ans. Les enfants (0-17 ans) représentent près de 20% de la population totale de la Belgique, et les jeunes de 18 à 24 ans environ 8,5% de la population.

Si l'on considère plus en détails les pyramides des âges des deux régions, il est également intéressant de constater que les enfants âgés de 0 à 4 ans forment une tranche d'âges proportionnellement plus importante dans la population bruxelloise (7,6% de la population, ou 87.923 enfants) qu'en Wallonie, où ils représentent 5,8% de la population (206.807 enfants).

**I.1. Part des enfants et jeunes, Région wallonne, Région Bruxelles-Capitale, Belgique, 2013**

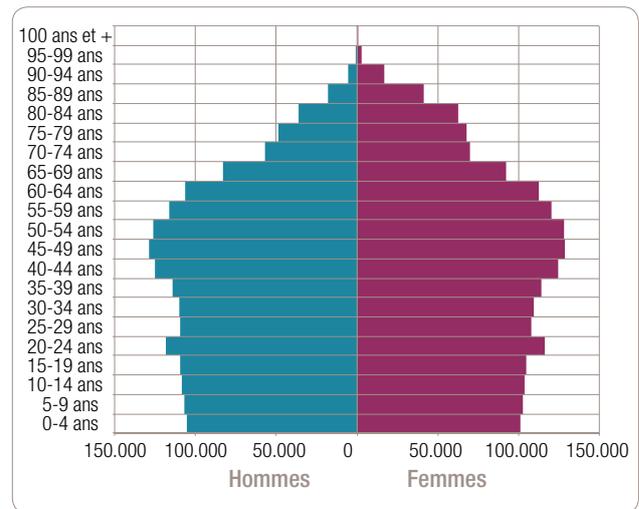
	0-17 ans	18-24 ans
Région wallonne	21% (758.684)	9% (320.245)
Région Bruxelles-capitale	23% (264.969)	9% (102.980)
Belgique	20% (2.272.533)	8,5% (955.592)

Source : BCSS, datawarehouse, 2013 (4<sup>e</sup> trimestre)

Si le nombre d'enfants résidant en Wallonie est beaucoup plus important que le nombre d'enfants vivant à Bruxelles (758.684 enfants en Wallonie, et 264.969 à Bruxelles), la proportion des 0-17 ans par rapport au reste de la population est légèrement plus élevée en région bruxelloise (23%) qu'en région wallonne (21%).

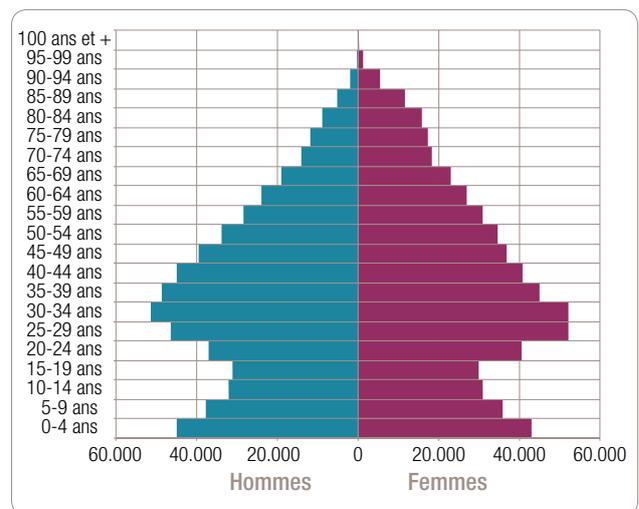
En ce qui concerne les 18-24 ans, ils sont trois fois plus nombreux à vivre en Wallonie par rapport à la Région bruxelloise (320.245 jeunes, contre 102.980). La proportion des jeunes de 18 à 24 ans par rapport aux autres tranches d'âges de la population est relativement similaire au sein des différentes régions (8,5% de la population belge, 9% de la population wallonne, et 9% de la population résidant en Région bruxelloise).

**I.2. Pyramide des âges, Région wallonne, 2013**



Source : DGSIE-Statbel, 2013

**I.3. Pyramide des âges, Région Bruxelles-Capitale, 2013**



Source : DGSIE-Statbel, 2013





## II. Des espaces de vie et de participation des enfants et jeunes





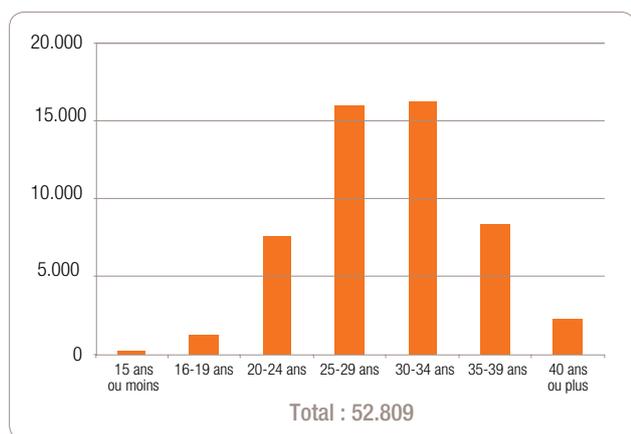
# 1. Famille

Afin de saisir la manière dont les enfants vivent de nos jours, il est indispensable de se pencher sur la question de l'environnement familial au sein duquel ils naissent et grandissent. Nous avons choisi de mettre en avant quelques indicateurs permettant de prendre le pouls de certaines évolutions en termes d'âge des parents et de compositions familiales, en mettant l'accent sur la diversité des situations, résultant notamment des séparations et recompositions familiales.

## Age des mères à la naissance

L'âge moyen des mères au premier enfant, relevé en 2010, est de 28,2 ans (DGSIE-Statbel, 2010). Si l'on s'appuie sur les chiffres de la banque de données médico-sociales (BDMS) de l'ONE<sup>1</sup>, on constate par ailleurs qu'une grande majorité de femmes (62,1%) qui accouchent ont entre 25 et 34 ans (que ce soit leur premier enfant ou non). A peine 2,4% des mères en Fédération Wallonie-Bruxelles sont âgées de moins de 20 ans, 14,8% d'entre elles sont âgées entre 20 et 24 ans, et près d'une mère sur cinq (20,6%) est âgée d'au moins 35 ans au moment de l'accouchement.

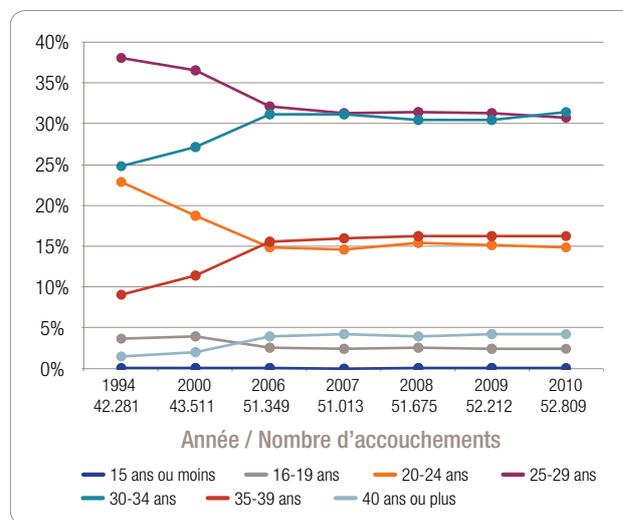
### II.1. Nombre d'accouchements, selon l'âge des mères, 2010



Sources : ONE, BDMS, 2010

Si les statistiques relatives à l'âge des mères lors de l'accouchement n'ont pas beaucoup évolué entre 2006 et 2010, certaines évolutions, sur le long terme, apparaissent lorsque l'on considère les chiffres se rapportant aux années 1994 et 2000. Ceux-ci permettent de mettre en avant une diminution de la part des mères âgées entre 20 et 29 ans au moment de la naissance de leur enfant, et une augmentation de la proportion de femmes qui accouchent après 30 ans.

### II.2. Evolution de l'âge des mères à l'accouchement, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2010 (« avis de naissances »)

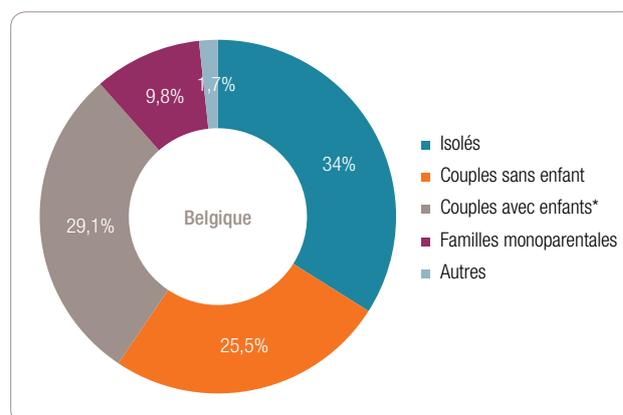


Sources : ONE, BDMS, 2010

### Composition des ménages et des familles en FWB

En Belgique, les couples avec enfant(s) représentent près de trois ménages sur dix (29,1%). Près d'un ménage sur dix (9,8%) est une famille monoparentale. Les couples sans enfant représentent un quart (25,5%) de la totalité des ménages et la Belgique compte 34% de personnes isolées.

### II.3. Ménages par type, Belgique, 2013

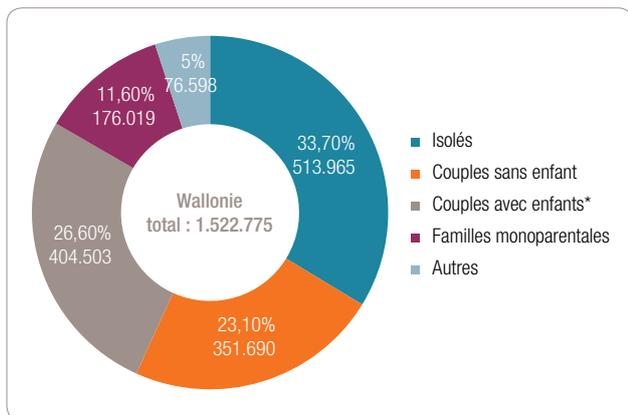


\*Les couples ne désignent pas forcément les deux parents de l'/des enfant(s). Il pourrait par exemple s'agir d'une famille recomposée.

Sources : IWEPS, DGSIE, Observatoire de la santé et du social de Bruxelles

1 Office de la Naissance et de l'Enfance

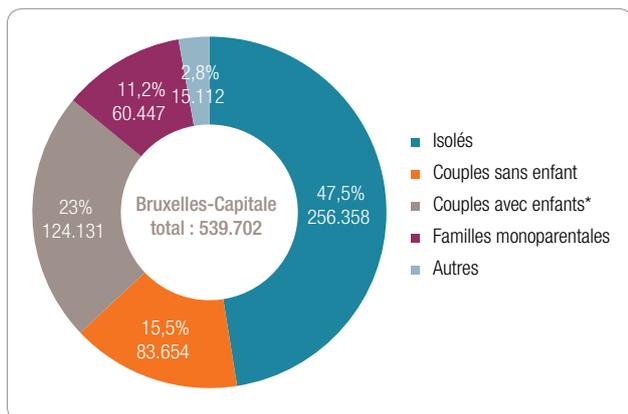
### II.4. Ménages par type, Wallonie, 2013



\*Les couples ne désignent pas forcément les deux parents de l'/des enfant(s). Il pourrait par exemple s'agir d'une famille recomposée.

Sources : IWEPS, DGSIE, Observatoire de la santé et du social de Bruxelles

### II.5. Ménages par type, Région Bruxelles-Capitale, 2013

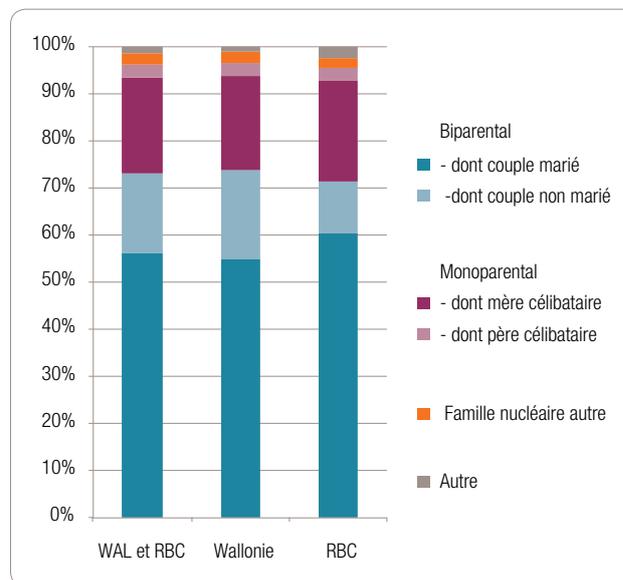


\*Les couples ne désignent pas forcément les deux parents de l'/des enfant(s). Il pourrait par exemple s'agir d'une famille recomposée.

Sources : IWEPS, DGSIE, Observatoire de la santé et du social de Bruxelles

Les familles monoparentales sont davantage représentées en Wallonie et en Région bruxelloise, puisqu'elles forment respectivement 11,6% et 11,2% de l'ensemble des ménages. Si la Région de Bruxelles-Capitale compte une part plus importante de personnes isolées (47,5%) par rapport à la Wallonie (33,7%) et la Belgique dans son ensemble (34%), un tiers des ménages de la région comprend un ou plusieurs enfant(s) (34,2%). En Wallonie, la part des familles est plus élevée : celles-ci représentant 38,2% de la totalité des ménages.

### II.6. Types de familles, Wallonie, Région Bruxelles-Capitale, 2009

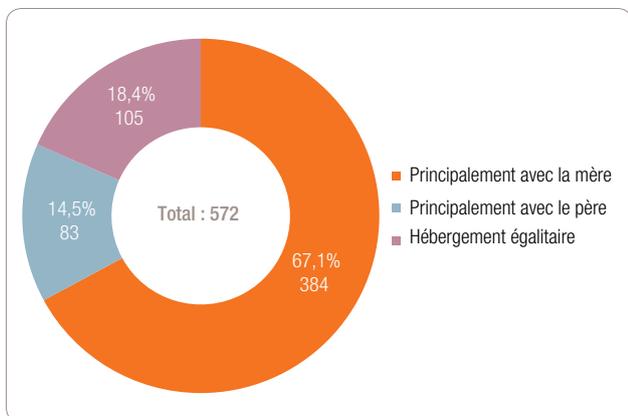


Sources : Direction de la Recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles, La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres 2015, données BCSS 2009

En Wallonie et à Bruxelles, près d'une famille sur quatre (23%) est monoparentale, et une famille sur cinq (20,4%) est une famille monoparentale ayant la mère pour chef de famille. Si le nombre de familles est beaucoup plus élevé en Wallonie qu'à Bruxelles, la part de familles monoparentales est légèrement supérieure en Région bruxelloise qu'en Région wallonne, ces taux s'élevant respectivement à 24,1% et 22,7%.

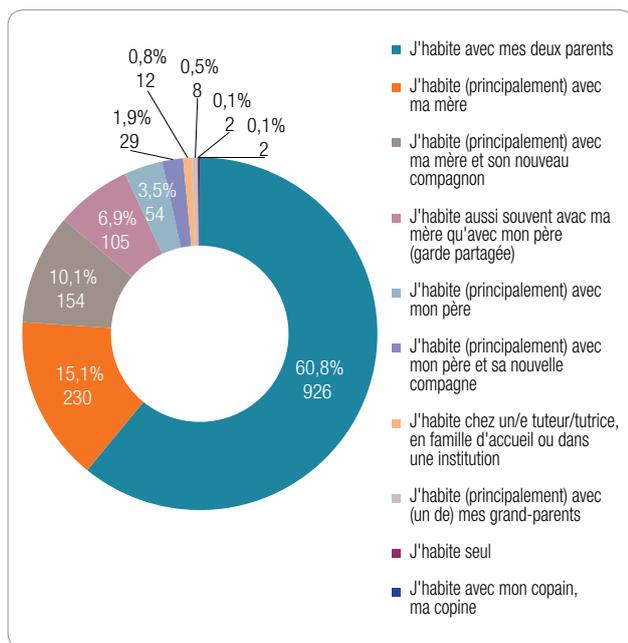
Il ressort, de l'enquête « Affiliations » réalisée en 2013 pour l'OEJAJ, que parmi les jeunes fréquentant les quatre premières années du secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, près de quatre jeunes sur dix (37,6%) témoignent d'une situation de séparation parentale. Les enfants dont les parents sont séparés vivent majoritairement avec leur mère (de façon principale); cela concerne 67,1% d'entre eux. Seul un enfant sur sept (14,5%) dans cette situation vit principalement avec son père. Quant à l'hébergement égalitaire (garde alternée), cela concerne près d'un jeune dont les parents sont séparés sur cinq (18,4%).

**II.7. Composition du ménage en cas de séparation des parents (hébergement), 12-16 ans, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013**



Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête Affiliations, 2013

**II.8. Composition du ménage (hébergement), 12-16 ans, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013**



Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête Affiliations, 2013

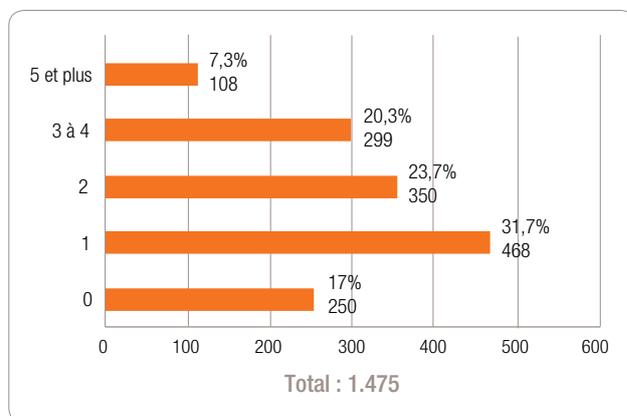
Sur l'ensemble des jeunes interrogés lors de cette enquête, un sur dix (10,1%) vit principalement avec sa mère et son nouveau compagnon, et 1,9% vit principalement avec son père et sa nouvelle compagne. Les enfants vivant chez un/e tuteur/tutrice, en famille d'accueil ou en institution sont très peu nombreux ; cela concerne moins de 1% des jeunes.

**Nombre de (demi-semi) frères et sœurs**

Si le taux de fécondité reste relativement stable en Belgique, et tourne autour de deux enfants par femme (1,85 enfant par femme en moyenne, d'après les données DGSIE-Statbel, de 2010), il est relativement fréquent que les familles d'aujourd'hui soient constituées (au moins à temps partiel) d'un nombre plus important d'enfants, en raison, notamment, de recompositions familiales. En effet, à une époque où séparations et divorces touchent un nombre important de couples au cours de leur vie, de nouvelles unions sont susceptibles d'entraîner de nouvelles compositions en termes de fratries.

D'après l'enquête réalisée en 2013 par l'OEJAJ concernant les affiliations des jeunes, plus d'un jeune sur deux (51,3%) âgé entre 12 et 16 ans affirme vivre une partie du temps ou de manière continue avec au moins deux (demi-semi) sœurs et/ou frères<sup>2</sup>. Un jeune sur quatre (27,6%) vit, au moins partiellement, avec trois à cinq (demi-semi) sœurs et/ou frères, sous le même toit.

**II.9. Nombre de (demi-)frères et de (demi-)sœurs avec qui le jeune (12-16 ans) vit au moins une partie du temps, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013**



Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête Affiliations, 2013

Ces recompositions familiales entraînent des répercussions sur la vie des enfants concernés, qui doivent s'adapter à de nouvelles conditions de vie, tant au niveau matériel que relationnel. Les recompositions familiales impliquent en effet de nouer/renouer des liens avec un nouvel entourage, de s'adapter à de nouveaux aménagements en termes de lieux et de partage d'espaces, mais également en termes de temps passé avec les uns et les autres, etc.

<sup>2</sup> Les demi-frères/sœurs sont des enfants qui ont un parent (biologique) en commun. Le terme « semi » frère/sœur est également utilisé dans le cadre de recompositions familiales, lorsque les enfants n'ont aucun parent biologique en commun.

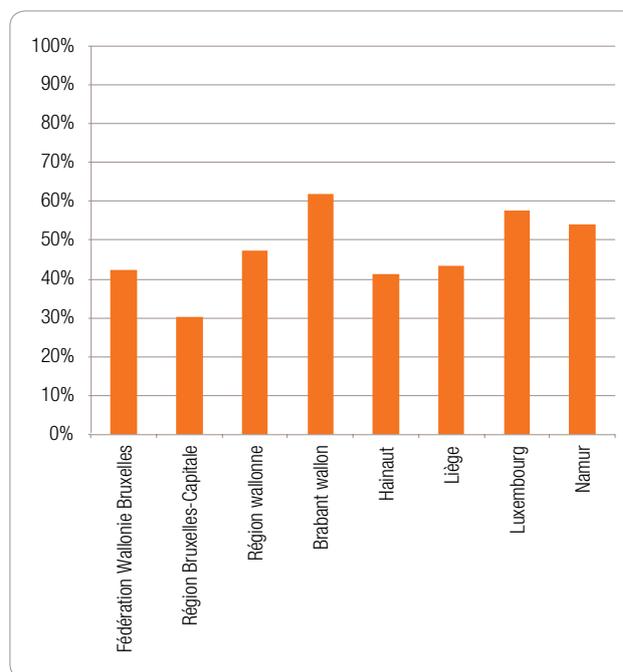
## 2. Milieux d'accueil petite enfance

Selon la terminologie internationale, l'accueil du jeune enfant concerne les enfants de 0 à 6 ans. Nous nous penchons ici sur l'accueil des enfants de 0 à 3 ans. En Belgique, le congé de maternité étant de courte durée, de très jeunes enfants se retrouvent en milieux d'accueil, ce qui suppose une exigence accrue en matière de qualité de l'accueil. Par ailleurs, de nombreuses études internationales ont démontré l'impact positif de la fréquentation régulière d'un lieu d'accueil de qualité pour le développement cognitif et social des jeunes enfants, notamment pour les enfants issus de familles défavorisées ou dont les parents ne maîtrisent pas la langue du pays d'accueil. Cette fréquentation régulière est recommandée à partir d'un âge initial qui ne fait pas l'unanimité entre les experts mais en tout cas à partir de 2 ans. Par ailleurs, l'accueil des jeunes enfants est un enjeu important en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et d'accès au monde du travail. L'accueil du jeune enfant remplit donc des fonctions pédagogiques, sociales et économiques<sup>3</sup>.

### Taux de couverture

La Fédération Wallonie-Bruxelles affiche un taux de couverture de 42,3%. Cela signifie qu'un peu plus de quatre enfants sur dix, âgés entre 0 et 3 ans, sont inscrits soit dans un milieu d'accueil subventionné par l'ONE, soit dans un milieu d'accueil non subventionné, soit en école maternelle (enfants entre 2,5 ans et 3 ans). La Région de Bruxelles affiche une couverture beaucoup moins importante qu'en Wallonie, avec un taux de 30,2% contre 47,3% en Région wallonne.

II.10. Taux de couverture des milieux d'accueil\*, 2012



\*Nombre d'enfants de 0 à 3 ans recensés dans les milieux d'accueil subventionnés ou non subventionnés, ou en école maternelle, sur le nombre total d'enfants de 0 à 3 ans

Sources : Direction de la Recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles, La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres 2014, données ONE, DGSIE, ETNIC, 2012

On note toutefois d'importants écarts au sein des différentes provinces de la Région wallonne. Le Brabant wallon offre la couverture la plus élevée en Wallonie, avec un taux de 62%. Le Hainaut offre quant à lui le moins de places disponibles pour les enfants de 0 à 3 ans proportionnellement au nombre d'enfants vivant au sein de la province (41%), mais affiche tout de même un taux de couverture plus élevé qu'en Région bruxelloise (30%).

<sup>3</sup> Pour en savoir plus : DIEU, A.-M., OEJAJ, *L'accueil de la petite enfance : une perspective internationale*, En'jeux n°3, janvier 2014 : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=enjeux#c35690>



## La qualité de l'accueil vue par les enfants

Un accueil de qualité passe aussi par la prise en compte du point de vue et du vécu des enfants. Une recherche qualitative, commanditée par l'OEJAJ (DE COSTER, L., GARAU, E., KAHN, S., 2014) basée sur un travail avec des enfants issus de plusieurs milieux d'accueil et écoles maternelles l'illustre clairement. Pour permettre aux jeunes enfants de s'exprimer sur ces questions, différentes techniques sont requises en fonction de leur âge : observation, jeux, promenade sensorielle, dessins, échanges en groupes, ... Ces techniques ont été mises en œuvre de façon intégrée et réfléchie, dans une approche mosaïque axée sur l'enfant. Les résultats issus de cette recherche mettent en lumière ce qui peut être amélioré dans l'approche de ces milieux d'accueil, en fonction de leur réalité de terrain et des enfants qu'ils accueillent.

Dans la recherche menée, les enfants ont notamment témoigné de l'importance qu'ils accordaient à la préservation de leur intimité, de la difficulté de pouvoir exprimer leurs émotions (en école maternelle), du besoin du regard bienveillant de l'adulte lors de leurs jeux libres, du plaisir de se sentir responsabilisés lors de certaines activités entre pairs.

L'intérêt de cette recherche qualitative est de démontrer que, lorsqu'on s'en donne les moyens et le temps, il est possible de mettre même de très jeunes enfants en condition d'être experts de leur vécu. Les professionnel-le-s des milieux d'accueil comme de l'école maternelle devraient pouvoir bénéficier de formations et de moment d'intervention pour mettre en œuvre cette observation et consultation des enfants qui leur sont confiés.

**Pour en savoir plus : La qualité de l'accueil du point de vue des enfants :**  
<http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=12233>

## Recherche d'un milieu d'accueil

Une enquête de l'ONE (Enquête Parcours ONE, 2012) réalisée auprès d'environ 1.500 parents d'enfants âgés entre 12 et 22 mois, en Fédération Wallonie-Bruxelles, permet de mettre en avant que 52% des mères ont été à la recherche d'un milieu d'accueil pour leur enfant au cours de sa première année de vie et qu'un an après l'accouchement, 45% ont obtenu son inscription en milieu d'accueil. L'emploi des mères semble conditionner fortement cette recherche : parmi les mères interrogées en emploi, 78% ont déclaré avoir cherché un milieu d'accueil, contre seulement 30% des mères n'occupant aucun emploi.

### II.11. Recherche d'un milieu d'accueil au cours de la première année de l'enfant, selon le statut d'emploi des mères, FWB, 2012

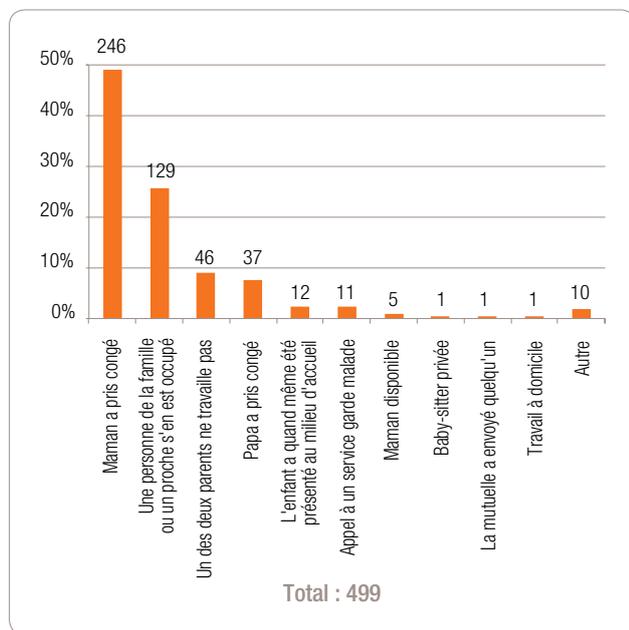
	Recherche d'un milieu d'accueil	Pas de recherche d'un milieu d'accueil
Travaillaient (n=727)	78%	22%
Ne travaillaient pas (n=832)	30%	70%

Source : Enquête «Parcours», ONE, 2012

### Solutions « de secours »

Lorsque les enfants qui fréquentent les milieux d'accueil sont tombés malades la dernière fois, la solution la plus fréquente à laquelle les parents, interrogés lors de l'enquête de l'ONE (2012), ont eu recours est la prise de congé par la mère de l'enfant (49,3%). Dans 25,9% des cas, la garde de l'enfant a été confiée à un proche ou à une personne de la famille. A peine 7,4% des parents interrogés ont déclaré que c'est le père de l'enfant qui a pris congé.

#### II.12. Système de garde quand l'enfant habituellement en milieu d'accueil est tombé malade la dernière fois, FWB, 2012



Source : ONE, Enquête «Parcours», 2012

## 3. Ecole et enseignement

L'école est un lieu dans lequel les enfants et jeunes passent une grande partie de leur temps, et qui recouvre de multiples dimensions en termes d'apprentissages, ne se limitant pas au contenu des manuels scolaires. Il s'agit en effet d'un espace qui doit permettre à l'enfant de s'instruire, mais également de grandir, acquérir de l'autonomie, et plus largement de s'épanouir, de façon individuelle et collective à travers une série d'activités mais également de contacts sociaux. L'école doit favoriser le développement des potentiels et l'ouverture des perspectives offertes aux enfants et jeunes et il est fondamental de garantir l'accès et la participation de tous les enfants à l'enseignement.

Si dans le précédent Mémento nous avons davantage abordé des questions liées au sentiment de bien-être à l'école, nous nous attacherons ici à développer des indicateurs liés aux parcours scolaires des enfants, à la certification, et de façon plus générale à l'accès et la participation des jeunes à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

### Fréquentation de l'enseignement préscolaire

L'obligation scolaire, inscrite dans la Constitution belge, concerne les enfants âgés de 6 à 18 ans<sup>4</sup>. La participation à l'enseignement maternel n'est donc pas obligatoire. Le taux de participation à l'enseignement des enfants âgés entre 3 et 5 ans est malgré tout particulièrement élevé en Fédération Wallonie-Bruxelles : 96% d'entre eux fréquentent l'enseignement maternel. A l'âge de 5 ans, 97% des enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles sont scolarisés dans l'enseignement maternel et primaire.

#### II.13. Taux bruts de scolarisation, enfants de 3 à 6 ans, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013

	Préscolaire	Primaire
3 ans	96%	0%
4 ans	96%	0%
5 ans	96%	1%

Source : AGERS, Les indicateurs de l'enseignement 2014

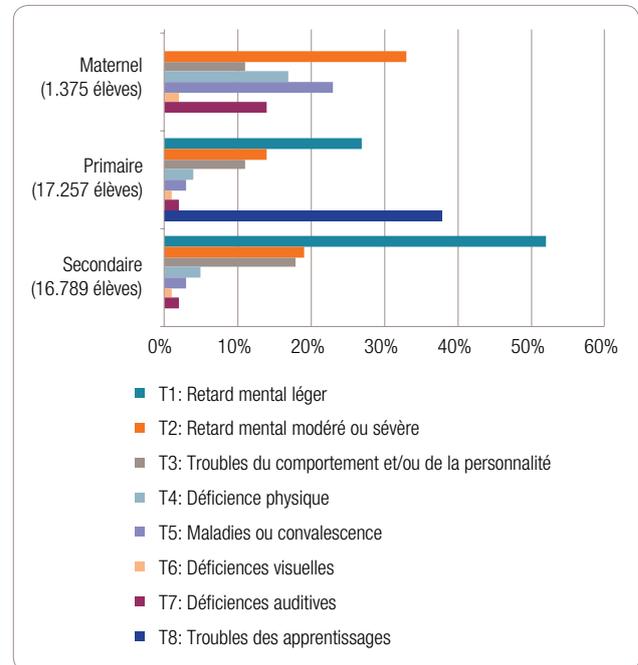
4 A temps plein jusque 15 ans, à temps partiel au-delà.

## Fréquentation de l'enseignement spécialisé

En 2012-2013, 5,2% des élèves de l'enseignement primaire (17.257 élèves) et 4,5% des élèves du secondaire (16.789 élèves) fréquentent l'enseignement spécialisé en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce taux est beaucoup plus faible en maternel, puisque cela concerne 0,7% des élèves (1.375 élèves) (AGERS, Les indicateurs de l'enseignement 2014).

En maternel, la majorité des élèves fréquentent l'enseignement spécialisé de types 2 (33%), 5 (23%) et 4 (17%)<sup>5</sup>. En primaire, les élèves sont davantage scolarisés dans les types 1 (27%) et 8 (38%), et en secondaire, ce sont les types 1, 2 et 3 qui concentrent le plus d'élèves de l'enseignement spécialisé (respectivement 52%, 19% et 18%).

## II.14. Répartition des élèves de l'enseignement spécialisé par niveau et par type, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2012-2013

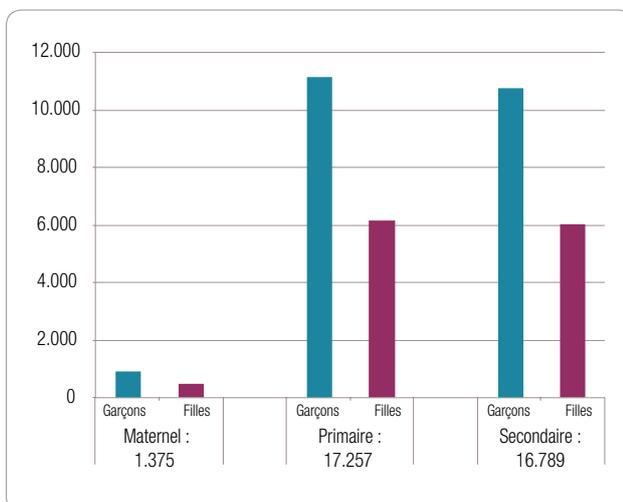


Source : AGERS, Les indicateurs de l'enseignement 2014



Le nombre de garçons fréquentant l'enseignement spécialisé est presque deux fois plus élevé que celui des filles, à tous les niveaux d'enseignement : 909 garçons pour 466 filles en maternel, 11.120 garçons pour 6.137 filles en primaire, et 10.765 garçons pour 6.024 filles en secondaire.

## II.15. Répartition des élèves de l'enseignement spécialisé par sexe, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2012-2013



Source : AGERS, Les indicateurs de l'enseignement 2014

## Taux de certification dans l'enseignement primaire et secondaire

On note un important taux de réussite en ce qui concerne le Certificat d'Etudes de Base (CEB) en fin de sixième dans l'enseignement primaire ordinaire. Le taux de certification atteint les 97% en 2013, avec une évolution positive de 2% par rapport à 2012.

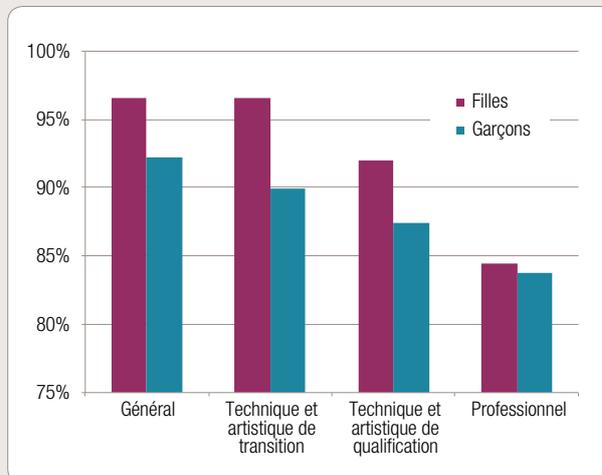
Quant au taux de certification en fin de 6e secondaire dans l'enseignement de plein exercice, il est le plus élevé dans l'enseignement général, où il s'élève à 95%, et le moins élevé dans l'enseignement professionnel (84%) (AGERS, Les indicateurs de l'enseignement 2014).

<sup>5</sup> Les types 1 et 8 ne sont pas organisés en maternelle.



Si les différences en termes de genre au niveau de la certification sont très peu marquées dans l'enseignement secondaire professionnel, les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à obtenir leur certificat de fin d'études secondaires dans l'enseignement secondaire général (96,6% contre 92,2%), artistique et technique de transition (96,6% contre 89,9%), et artistique et technique de qualification (92% contre 87,4%).

II.16. Taux de certification en 6<sup>e</sup> secondaire, par sexe, et par forme d'enseignement, FWB, année de certification 2012



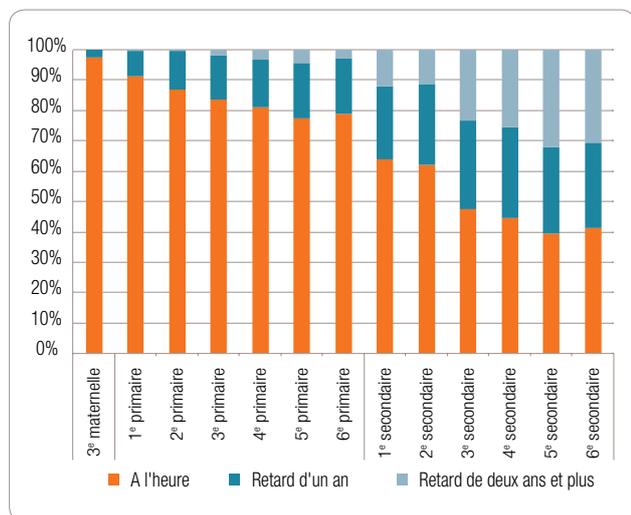
Source : AGERS, Les indicateurs de l'enseignement 2014

### Retard scolaire et redoublements dans l'enseignement primaire et secondaire

Si l'on considère les chiffres relatifs au retard scolaire en primaire et secondaire pour l'année 2012-2013 en Fédération Wallonie-Bruxelles, on constate que si seulement un élève sur cinq est considéré « en retard » en dernière année de primaire, c'est le cas d'un élève sur deux en 3<sup>e</sup> secondaire. Six élèves de 6<sup>e</sup> secondaire sur dix affichent un retard scolaire et, pour la moitié de ces élèves, ce retard est d'au moins deux ans.

En ce qui concerne le redoublement, les élèves de primaire sont faiblement concernés, avec un taux maximum d'un élève sur vingt redoublant sa première année. Si en 6<sup>e</sup> primaire, ils sont à peine 1% à redoubler leur année, ce pourcentage s'élève à plus de 11% pour la 1<sup>e</sup> année de secondaire. Le taux de redoublants est plus important pour les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, et 5<sup>e</sup> années de secondaire, avec un taux particulièrement élevé parmi les élèves de 3<sup>e</sup> année, qui sont près d'un sur cinq à répéter la même année d'études en 2012-2013.

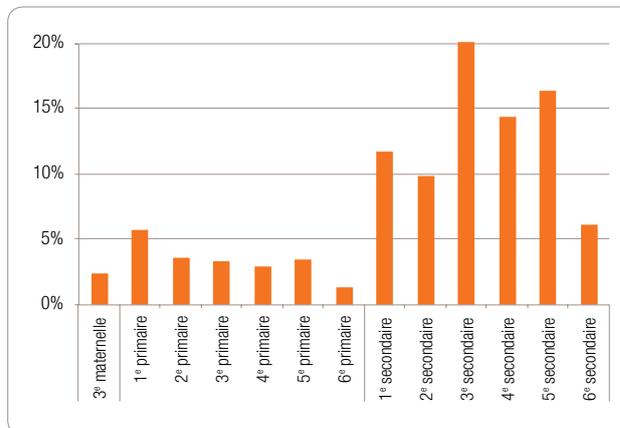
II.17. Répartition des élèves à l'heure et en retard scolaire\* dans l'enseignement ordinaire, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2012-2013



(\*mesure de retard par rapport à l'âge légal de scolarisation)

Source : AGERS, Les indicateurs de l'enseignement 2014

II.18. Taux de redoublants dans l'enseignement fondamental/secondaire ordinaire, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2012-2013



(\*Elèves inscrits deux fois de suite dans la même année d'études. Les élèves inscrits en maternel à 6 ans sont également considérés ici comme redoublants, car maintenus en maternel une année scolaire supplémentaire à la normale)

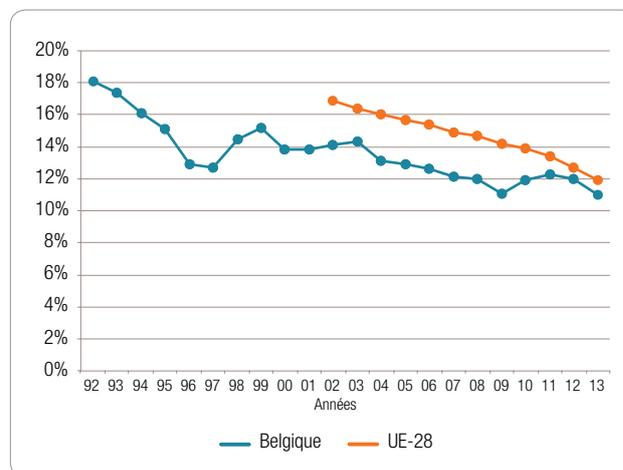
Source : AGERS, Les indicateurs de l'enseignement 2014

## Décrochage scolaire

En Belgique, la part de jeunes entre 18 et 24 ans ayant pour niveau d'études maximum l'enseignement secondaire inférieur et ne suivant plus d'études ou de formation est en baisse depuis une vingtaine d'années. Si en Belgique près de 18% des jeunes étaient concernés par un départ prématuré de l'enseignement en 1992, cela concernait 14% des 18-24 ans en l'an 2000 et 11% des jeunes en 2013. Cette tendance est concordante à la baisse du taux de décrochage scolaire observé pour l'Union européenne (28 pays), qui atteint, en 2013, 11,9%. La Belgique affiche donc un taux légèrement inférieur à la moyenne européenne.

Il faut toutefois noter certaines différences régionales en Belgique : les jeunes ne suivant aucune formation ou études et possédant au maximum un niveau de diplôme de l'enseignement secondaire inférieur représentent 17,7% des jeunes de 18 à 24 ans en Région bruxelloise et 14,7% des jeunes résidant dans le Brabant wallon (voir graphique II.20.).

### II.19. Part des jeunes de 18 à 24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur et qui ne suivent ni études ni formation, Belgique et UE, 1992-2013

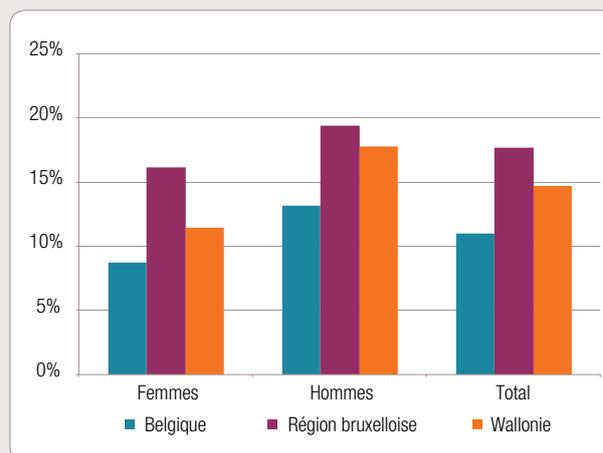


Sources : Bureau Fédéral du Plan (Indicateurs de développement durable), Eurostat, 2013



En Belgique, le décrochage scolaire touche davantage les garçons, ceux-ci affichant un taux de 13,2% de sortie prématurée de l'enseignement, contre 8,7% pour les filles. Si cette différence est relativement peu marquée en Région bruxelloise, le décrochage touchant 16,1% des filles et 19,4% des garçons, elle est plus importante en Région wallonne : parmi les jeunes Wallons, 11,4% des jeunes filles de 18 à 24 ans sont concernées par une sortie scolaire prématurée contre 17,8% des jeunes hommes du même âge.

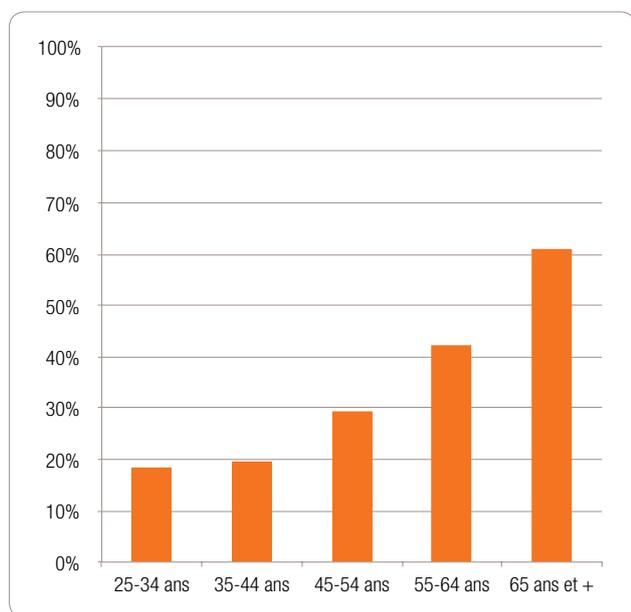
### II.20. Part de jeunes (18-24 ans) ayant quitté prématurément l'école, ne suivant plus d'enseignement, ni formation et ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, selon le sexe et la région, 2013



Source : DGSIE-Statbel, EFT 2013

Si l'on opte pour un angle d'approche plus large, en prenant en considération la population belge toutes tranches d'âges confondues, on constate que le taux de personnes qui ne possèdent pas de diplôme du secondaire supérieur diminue au fil des générations. Alors que près de 61% des 65 ans et plus, et 42% des 56-64 ans ne sont pas en possession de ce diplôme, cela concerne 18% des jeunes Belges âgés de 25 à 34 ans aujourd'hui. Pour cette dernière tranche d'âges, le taux s'élève à 20% en Wallonie et à 27,4 % en Région bruxelloise. (DGSIE-Statbel, EFT 2013).

**II.21. Part de la population ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur en Belgique, par âges, 2013**

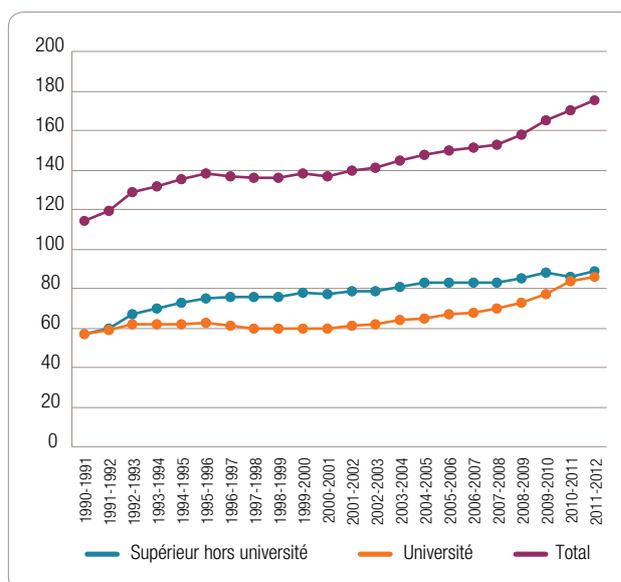


Sources : Eurostat, DGSIE-Statbel, EFT, 2013

**Accès à l'enseignement supérieur**

Le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles n'a fait qu'augmenter depuis le début des années 1990. Au cours de l'année 2011-2012, près de 175.000 étudiants étaient inscrits dans l'enseignement supérieur de plein exercice (universitaire et hors universitaire) contre environ 114.000 en 1990. Parmi les jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur de plein exercice en 2011-2012, 56% sont des femmes et 44% des hommes (Direction de la recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles, La FWB en chiffres 2014, données : Observatoire de l'enseignement supérieur).

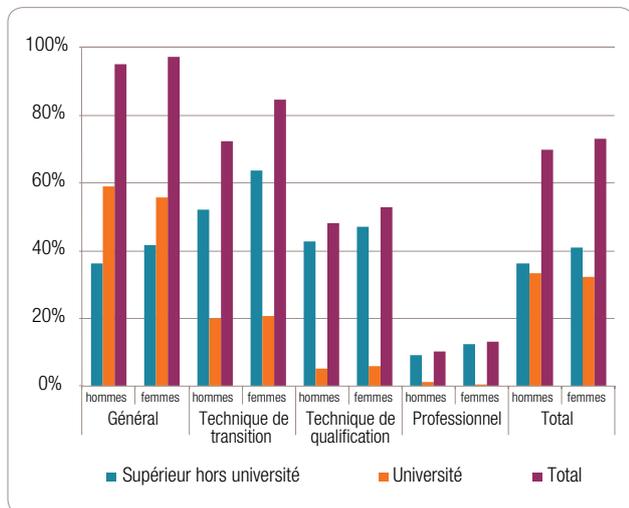
**II.22. Evolution de la population dans l'enseignement supérieur (en milliers d'étudiants), Fédération Wallonie-Bruxelles, 1990-1991 à 2011-2012**



Sources : Direction de la Recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles, La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres 2014, données de l'Observatoire de l'enseignement supérieur, 2012

Près de 70% des détenteurs d'un Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) poursuivent des études supérieures. Les jeunes issus de l'enseignement secondaire général sont proportionnellement plus nombreux à fréquenter l'enseignement supérieur, puisque cela concerne près de la totalité de ces anciens élèves du secondaire (95,2% des garçons, et 97,3% des filles). Parmi ces étudiants, près de six sur dix (59,1% des garçons, et 55,8% des filles) optent pour l'enseignement supérieur de type universitaire.

**II.23. Taux d'accès à l'enseignement supérieur des détenteurs d'un CESS de l'enseignement secondaire de plein exercice délivré en 2010\*, selon le sexe et le type d'enseignement secondaire**



(\*inscrits dans l'enseignement supérieur en 2010-2011 ou 2011-2012)

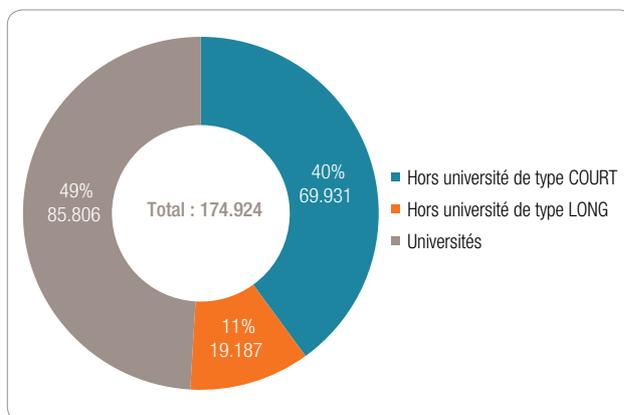
Sources : Direction de la Recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles, La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres 2014, données de l'Observatoire de l'enseignement supérieur, Cref, ETNIC, 2012

Sur 100 filles détentrices du CESS du secondaire technique de transition, 85 continuent leurs études dans le supérieur, 64 s'orientant vers l'enseignement supérieur non universitaire. Sur 100 garçons détenteurs de ce même diplôme, 72 continuent leurs études, dont 52 dans le circuit non universitaire. Si l'on considère les détenteurs du CESS issus de l'enseignement secondaire technique de qualification, près de la moitié d'entre eux poursuivent des études supérieures, essentiellement en dehors de l'université (un de ces élèves sur neuf s'oriente vers l'enseignement universitaire). Enfin, parmi les élèves issus du professionnel, environ un sur dix poursuit des études supérieures, presque exclusivement hors circuit universitaire.

**Orientations dans l'enseignement supérieur**

Si l'on considère l'ensemble des étudiants fréquentant l'enseignement supérieur de plein exercice en 2011-2012, cinq sur dix sont inscrits dans une université (49%), quatre étudiants sur dix (40%) ont opté pour l'enseignement supérieur non universitaire de type court, et environ un étudiant du supérieur sur dix (11%) est inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur non universitaire de type long.

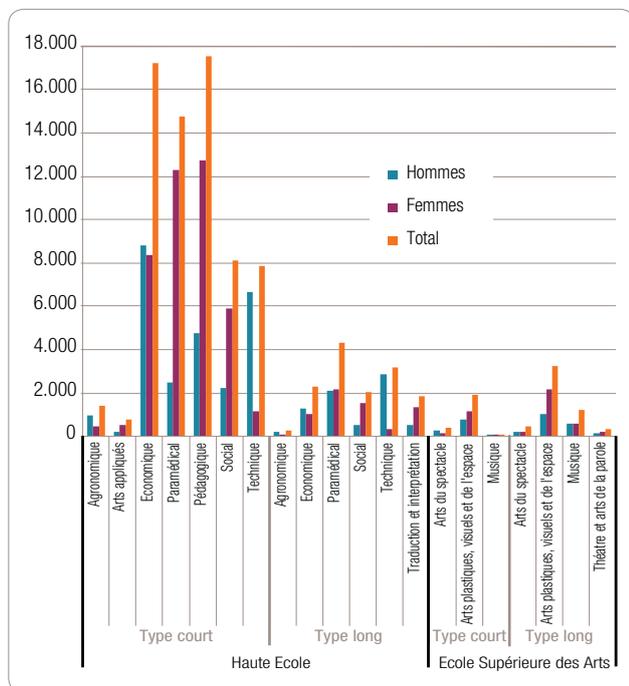
**II.24. Nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur de plein exercice, selon le type, en Fédération Wallonie-Bruxelles, 2011-2012**



Source : Observatoire de l'enseignement supérieur, 2013

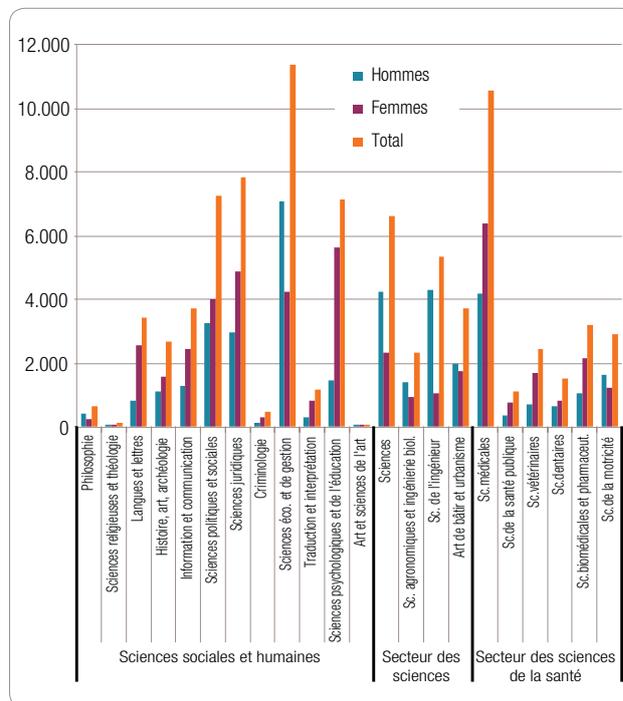
Les études qui rassemblent le plus d'étudiants, toutes filières de l'enseignement supérieur de plein exercice confondues, sont : les études pédagogiques (enseignement non universitaire, de type court), le secteur du paramédical (enseignement non universitaire, de type court), les sciences économiques et de gestion (enseignement universitaire), les sciences médicales (enseignement universitaire) ou encore, les sciences sociales/ politiques et sociales (enseignement non universitaire de type court, et universitaire).

**II.25. Nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur de plein exercice NON UNIVERSITAIRE en Fédération Wallonie-Bruxelles, 2011-2012**



Source : Observatoire de l'enseignement supérieur, 2013

**II.26. Nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur de plein exercice UNIVERSITAIRE en Fédération Wallonie-Bruxelles, 2011-2012**



Source : Observatoire de l'enseignement supérieur, 2013



Si le nombre de filles et garçons inscrits dans les universités et dans l'enseignement supérieur de type long sont relativement proches, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à fréquenter l'enseignement supérieur de type court : 61% de jeunes femmes, contre 39% de jeunes hommes.

**II.27. Nombre d'inscrits dans les différents types d'enseignement supérieur de plein exercice, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2011-2012**

	Femmes	Hommes	Total
Hors université de type COURT	42.684 (61%)	2.7247 (39%)	69.931 (100%)
Hors université de type LONG	9.720 (51%)	9.467 (49%)	1.9187 (100%)
Universités	46.127 (54%)	39.679 (46%)	85.806 (100%)

Source : Observatoire de l'enseignement supérieur, 2013

En termes d'orientations, les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons (représentant plus de deux tiers des étudiants) à s'inscrire entre autres dans les secteurs du paramédical, de la pédagogie et des sciences psychologiques et de l'éducation, de l'information et de la communication, de la traduction/interprétation, des langues et lettres, des sciences vétérinaires, des sciences biomédicales et pharmaceutiques, ou encore des arts plastiques (voir graphiques II.25. et II.26.).

Les garçons sont quant à eux beaucoup plus présents que les filles (plus de deux tiers des étudiants) dans les domaines des sciences, et notamment en agronomie et en ingénierie, dans les formations techniques, ainsi qu'en sciences économiques et de gestion (niveau universitaire) (voir graphiques II.25. et II.26.).

### Age moyen de sortie de l'enseignement

D'après les résultats de l'enquête sur les forces de travail (EFT) de 2009, l'âge moyen de (première) sortie de l'enseignement<sup>6</sup> en Belgique est de 20 ans. Pour les jeunes ayant obtenu au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, la moyenne est de 17,8 ans et pour ceux qui disposent d'une certification de fin de secondaire, elle s'élève à 19 ans. La moyenne d'âge des jeunes sortis de l'enseignement avec un diplôme de l'enseignement supérieur est de 22,2 ans (DGSIE-Statbel, données EFT 2009).

### Niveau de qualification des jeunes de 25 à 29 ans

La proportion de jeunes âgés entre 25 et 29 ans considérés comme étant très qualifiés (diplômés de l'enseignement supérieur), en Belgique, a connu une évolution positive au cours de ces dernières années. Si cela concernait 32% de cette population en 1995, ce taux s'élève, en 2012, à 42%. Entre 1995 et 2000, la part des jeunes de 25 à 29 ans peu qualifiés (possédant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur) est passée de près de 27% en 1995 à 20% en 2000, pour atteindre, en 2012, 18%. Quant au taux de jeunes « moyennement qualifiés » (en possession d'un diplôme de secondaire supérieur), il n'a quasiment pas évolué au fil des années et s'élève à 40% pour les jeunes de 25 à 29 ans en Belgique en 2012 (contre 41,1% en 1995).

#### II.28. Répartition des jeunes de 25 à 29 ans, selon les niveaux de qualification\*, Belgique, 2012

	Peu qualifiés	Moyennement qualifiés	Très qualifiés
1995	26,8%	41,1%	32%
2000	19,8%	42,5%	37,7%
2007	17,8%	41%	41,2%
2012	18%	40%	42%

\*peu qualifiés : sans diplôme, diplôme de l'enseignement primaire et/ou diplôme de l'enseignement secondaire inférieur

moyennement qualifiés : diplôme de l'enseignement secondaire supérieur

très qualifiés : diplôme de l'enseignement supérieur (non universitaire ou universitaire)

Source : Bureau Fédéral du Plan (Indicateurs de développement durable), Eurostat, EFT, 2013

## 4. Loisirs et groupes d'affiliation

Les loisirs sont des moments indispensables dans la vie des enfants et des jeunes. Ils contribuent à leur épanouissement physique et intellectuel, participent à leur construction identitaire et offre de réelles opportunités en termes de développement de liens sociaux. Il convient de rappeler que le droit au repos et aux loisirs est un véritable droit reconnu aux enfants, inscrit dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) : « Les Etats parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique » (Article 31, CIDE, ONU, 1989).

Si les loisirs sont importants pour le bien-être des enfants, il importe de favoriser la participation de tous, quel que soit le niveau socioéconomique de leur famille, à différentes activités. Il importe également de prendre en considération la parole, l'avis des enfants et jeunes, lors de la conception et la mise en place d'activités et d'infrastructures de loisirs qui leur sont destinées.

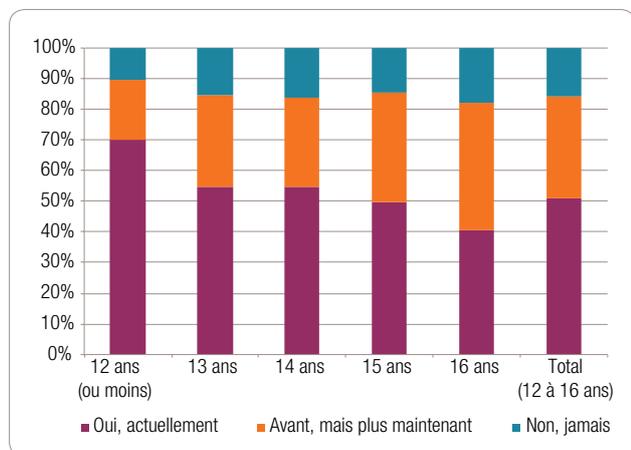
Nous abordons, dans cette partie, des indicateurs relatifs aux types d'activités et groupes d'affiliation des enfants et des jeunes, aux motivations et freins à la fréquentation de certaines activités ou infrastructures, ainsi qu'à la connaissance par les jeunes des activités organisées au niveau local.

### Fréquentation de clubs et/ou académies

L'étude « Affiliations » (2013) réalisée en Fédération Wallonie-Bruxelles auprès de jeunes fréquentant les quatre premières années de l'enseignement secondaire (et donc âgés, pour la plupart d'entre eux, entre 12 et 16 ans), révèle que 15,7% d'entre eux n'ont jamais fréquenté un club ou une académie. S'ils sont 51% à être impliqués dans ce type d'activités, 33,3% affirment avoir fréquenté ce type d'infrastructures de loisirs dans le passé, mais ne le font plus actuellement.

<sup>6</sup> Le groupe-cible se compose de personnes âgées entre 15 et 34 ans ayant quitté l'enseignement régulier pendant au moins un an et ayant obtenu au minimum un diplôme de l'enseignement primaire.

**II.29. Fréquentation d'un club ou d'une académie, selon l'âge (12-16 ans), Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013**

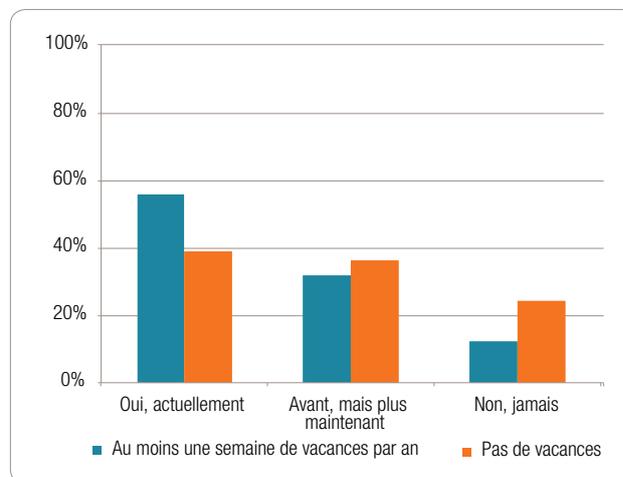


Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

L'âge semble représenter un élément significatif en termes de participation des enfants à ces activités : la fréquentation de clubs ou d'académies tend en effet à diminuer avec l'augmentation de l'âge des enfants. Si à 12 ans, sept enfants sur dix (70%) sont affiliés, ils ne sont plus qu'environ un sur deux à fréquenter un club ou une académie à l'âge de 13 ans ou 14 ans (54,5% et 54,6%). Le taux de fréquentation de ces groupes formels est de 40,4% pour les 16 ans et plus (parmi les élèves interrogés, c'est-à-dire fréquentant la 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année du secondaire).

Le niveau socio-économique, approché ici à partir de questions relatives à l'accès aux vacances et à la présence d'un parent en emploi dans le foyer, semble également être un facteur pouvant favoriser ou freiner la participation des enfants à ces activités. Dans les familles dans lesquelles au moins l'un des deux parents exerce un emploi, 53,6% des enfants ont une activité dans un club ou une académie au moment de l'enquête, et seulement 14,2% des enfants ne s'y sont jamais inscrits. Dans les ménages sans emploi, 34,3% des enfants ne fréquentent ni club ni académie, et plus d'un quart des enfants (25,6%) n'ont jamais participé à ce type d'activités. Cette relation entre statut socio-économique et affiliations formelles se vérifie également lorsque l'on considère l'accès aux vacances comme proxy de la capacité financière du ménage : parmi les enfants dont les parents peuvent offrir au moins une semaine de vacances par an à leurs enfants, 12,1% d'entre eux ne sont pas affiliés, alors que cela concerne 24,4% des enfants qui ne partent pas en vacances au moins une semaine par an.

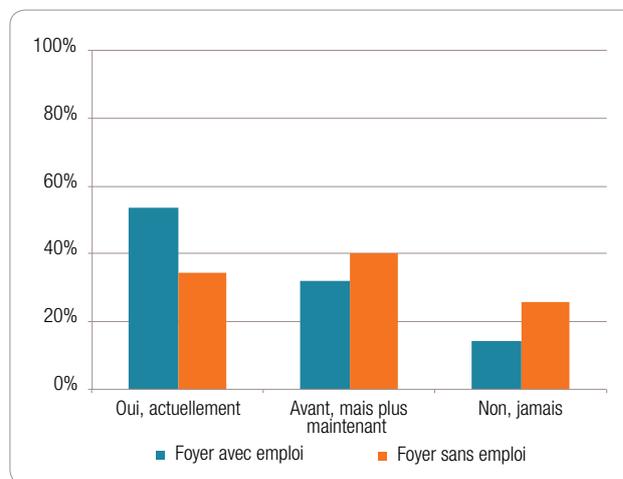
**II.30. Fréquentation d'un club ou d'une académie (12-16 ans), selon l'accès aux vacances, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013**



p<0,01 Chi2=47

Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

**II.31. Fréquentation d'un club ou d'une académie (12-16 ans), selon la présence d'un parent en emploi dans le foyer, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013**



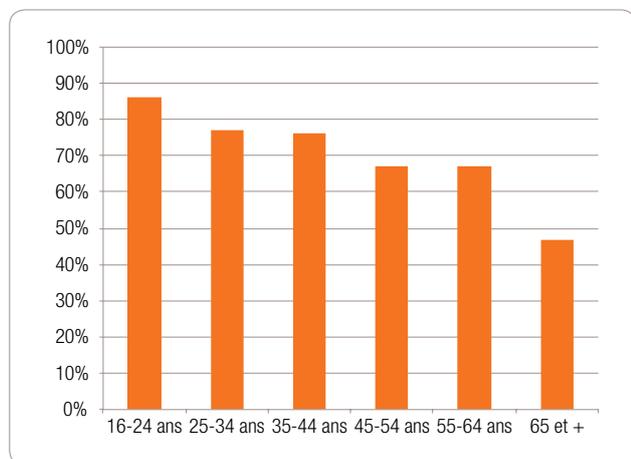
p<0,01 Chi2=26,2

Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

### Loisirs intérieurs/extérieurs ?

D'après les résultats de l'enquête sur les pratiques culturelles réalisée par l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC) en 2007, les jeunes sont proportionnellement plus nombreux que les autres tranches d'âges à préférer les loisirs en extérieur par rapport aux loisirs en intérieur. Parmi les 16-24 ans, 86% affirment cette préférence, alors que ce taux avoisine les 76% pour les 25-34 ans et les 35-44 ans. Cette préférence pour les activités d'extérieur tend à diminuer avec l'âge.

#### II.32. Part des individus qui affichent une préférence pour les loisirs extérieurs, selon l'âge, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2007

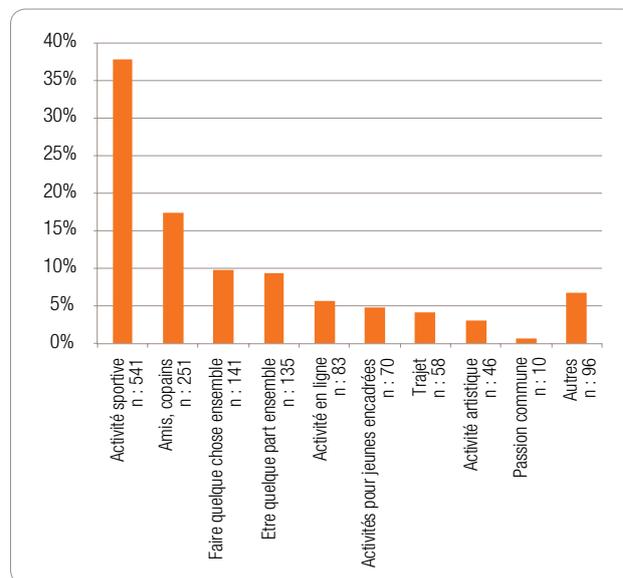


Sources : IWEPES, données : OPC, Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française, 2007

### Types de groupes d'affiliation et motivations

L'enquête « Affiliations » permet de mettre en avant différents types de groupes que fréquentent les jeunes de 12 à 16 ans. Lors de cette enquête, il a été demandé de citer et de caractériser librement le groupe qu'ils fréquentent jugé comme étant le plus important à leurs yeux. Les réponses ont été ensuite catégorisées par les chercheurs. Il en ressort que le sport, qu'il se pratique en club ou non, est mentionné par plus d'un tiers des jeunes (37,8%) comme groupe de prédilection. Parmi les autres activités d'affiliation mentionnées spontanément, arrivent en tête, après le sport : la fréquentation de groupes d'amis (17,5%), et plus largement le fait de faire quelque chose ensemble (9,9%) ou d'être quelque part ensemble (9,4%).

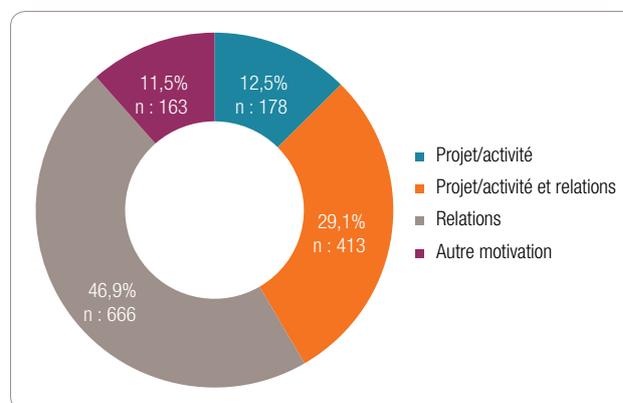
#### II.33. Catégorie du premier groupe d'affiliation mentionné (12-16 ans), Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013



Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

La participation des jeunes à différents groupes, formels ou moins formels, est souvent motivée par les relations que ceux-ci permettent de nouer ou de renforcer<sup>7</sup> : 46,9% des 12-16 ans interrogés disent être principalement affiliés à leur groupe de prédilection uniquement pour des raisons relationnelles et 29,1% d'entre eux expriment à la fois une motivation relationnelle en sus de l'activité pratiquée, en elle-même. Seuls 12,5% des jeunes fréquentent leur groupe de prédilection uniquement en raison du type d'activité ou de projet proposé.

#### II.34. Motivation principale à fréquenter un groupe d'affiliation (12-16 ans), Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013



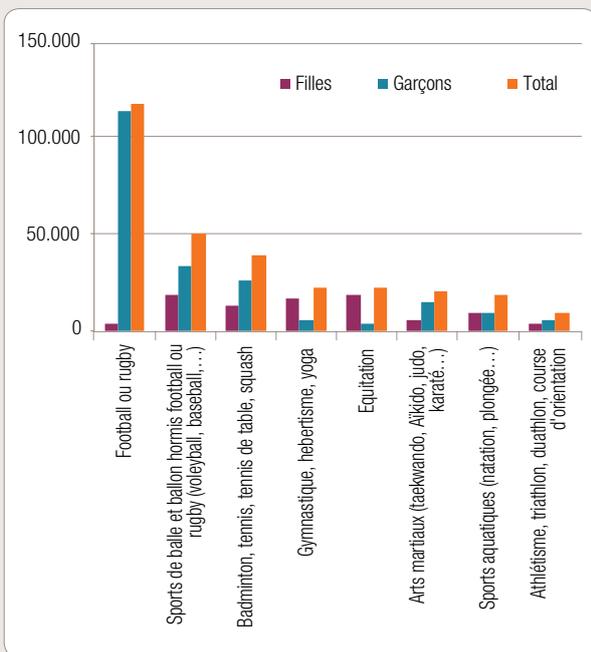
Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

<sup>7</sup> La mesure de la motivation principale d'affiliation au groupe de prédilection s'est faite sur base d'un indicateur composite synthétisant les différentes motivations à leur entrée dans le groupe et les aspects qu'ils apprécient dans celui-ci et qui les poussent à y rester.



Si l'on observe le nombre d'enfants et de jeunes affiliés à des fédérations sportives, on constate des différences entre filles et garçons, que ce soit en termes de pratiques ou de disciplines exercées. Si 99.960 filles sont inscrites au sein de diverses fédérations sportives, c'est le cas pour 230.688 garçons, soit plus du double d'inscrits. Il faut toutefois mentionner que sont, ici, uniquement considérées les fédérations sportives reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les activités se rapportant à la danse ne sont par exemple pas reprises dans cette liste, alors qu'elles rassemblent un nombre relativement important de filles.

**II.35. Nombre de jeunes (0-25 ans) affiliés à des fédérations sportives reconnues par la FWB, 2012**



Sources: Direction de la Recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles, La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres 2015, données ADEPS, 2012

Parmi les activités considérées ici, les sports de ballon sont les plus populaires parmi les jeunes garçons : la moitié (49,7%) des garçons affiliés à des fédérations sportives pratiquent du football ou du rugby, alors que cela concerne à peine 3,8% des filles affiliées. Si les garçons sont beaucoup plus représentés en termes d'effectifs dans les autres sports de sports de ballon comme, par exemples, le handball, le volleyball, ou le baseball (33.203 garçons pour 18.181 filles), il est à noter que ces sports concernent 18,2% des affiliations des filles et 14,4% des affiliations des garçons (Direction de la Recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles: La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres 2015, données ADEPS 2012).

Les garçons sont beaucoup plus représentés que les filles dans les activités d'arts martiaux, où ils sont trois fois plus nombreux que les filles. Le nombre de filles qui exercent des activités comme l'équitation et la gymnastique (y compris hébertisme<sup>8</sup> et yoga) dépasse largement celui des garçons affiliés dans ces disciplines : cela concerne respectivement 19.301 filles contre 3.732 garçons et 17.964 filles contre 5.342 garçons.

8 Il existe une fédération d'hébertisme en Fédération Wallonie-Bruxelles. La pratique se fait selon les principes de Georges Hébert et se décline dans dix groupes d'activités : marche, course, saut, quadrupédie, grimper, équilibre, lancer, lever, défense, natation.



## Affiliations : les relations des jeunes

La recherche « Affiliations », menée sous l'égide de l'OEJAJ (SONECOM, 2013), comportait, à côté de son volet quantitatif, un volet qualitatif préparatoire sous forme de focus groupes menés avec une trentaine de jeunes (21 garçons et 16 filles). Ces focus groupes ont notamment permis aux chercheurs de dégager les éléments suivants :

À travers leurs affiliations, les jeunes recherchaient et valoriseraient deux types principaux de relations. D'un côté, les relations plutôt extensives : favoriser les liens avec un grand nombre de personnes et diversifier ses appartenances (« avoir le plus d'amis possible », « se faire plein de connaissances » « être dans des tas de groupes différents »). De l'autre, les relations plutôt intensives : se fondre au sein d'un groupe plus restreint, développer une connaissance mutuelle profonde des autres membres du groupe et bénéficier des bienfaits d'un climat de confiance (« on est à sa place, on se sent bien », « entre nous, il y a une confiance »).

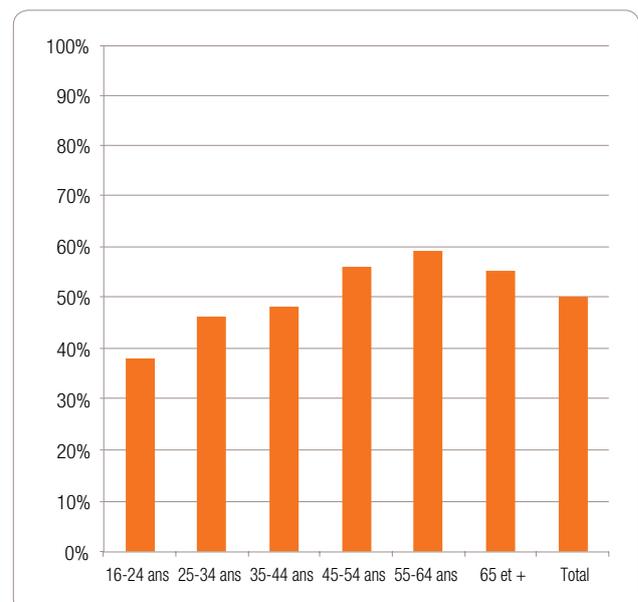
Certaines affiliations permettraient la définition d'un soi « authentique » : au sein de certains groupes, les jeunes ont la sensation d'être eux-mêmes, par opposition à des contextes dans lesquels les contraintes les empêcheraient d'être « tels qu'ils sont » (« là-bas je suis plus ou moins une autre personne que chez moi », « je me lâche »).

**Pour en savoir plus : Les affiliations des jeunes de 12 à 16 ans :**  
<http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11489>

## Connaissance des activités culturelles et de loisirs au niveau local

Il apparaît, sur base des résultats de l'enquête de l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC) portant sur les pratiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles, que les jeunes âgés de 16 à 24 ans forment le public le moins informé en ce qui concerne l'offre de loisirs et d'activités culturelles au niveau local, puisqu'à peine près de quatre jeunes sur dix déclarent être au courant de ce qui se passe dans leur commune en termes d'activités organisées. Cette connaissance tend à augmenter avec l'âge, même si celle-ci semble rester relativement peu répandue toutes générations confondues. Parmi les 25-34 ans, près de la moitié des jeunes affirment être au courant de cette offre de loisirs locale.

II.36. Part des individus déclarant avoir connaissance des activités culturelles et de loisirs disponibles au niveau local, selon l'âge, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2007

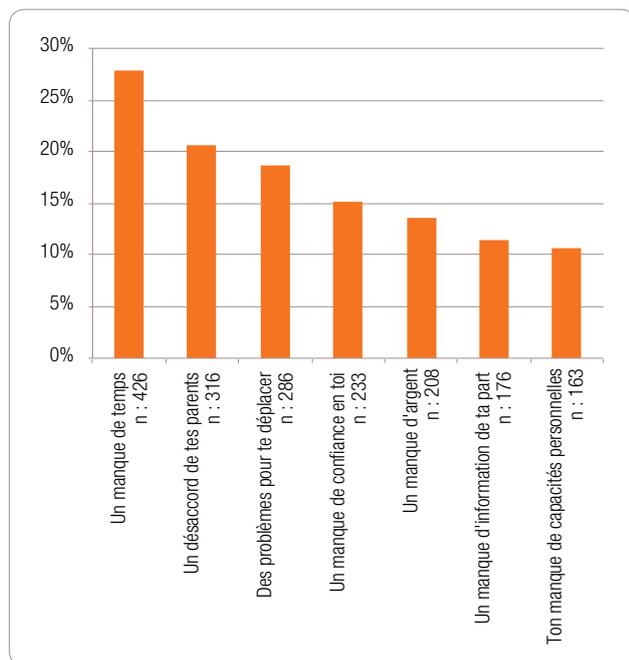


Sources : IWEPS, 2010, Données : OPC, Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française, 2007

### Raisons pour ne pas fréquenter davantage des infrastructures de loisirs/culturelles

Lors de l'enquête « Affiliations », il a été demandé aux jeunes quels seraient les problèmes qui pourraient se poser s'ils décidaient de rejoindre un groupe de leur choix. Parmi les obstacles envisagés par les jeunes on retrouve, en première place, la question du manque de temps, relevée par plus d'un quart des jeunes (27,8%). Le désaccord des parents est mentionné par un jeune sur cinq (20,6%), suivi de près par les problèmes de mobilité, cités par 18,7% des jeunes interrogés dans le cadre de cette étude. Le manque d'argent et le manque d'informations sont tous les deux considérés comme des obstacles potentiels à l'affiliation par plus d'un jeune sur dix (13,6% et 11,5%).

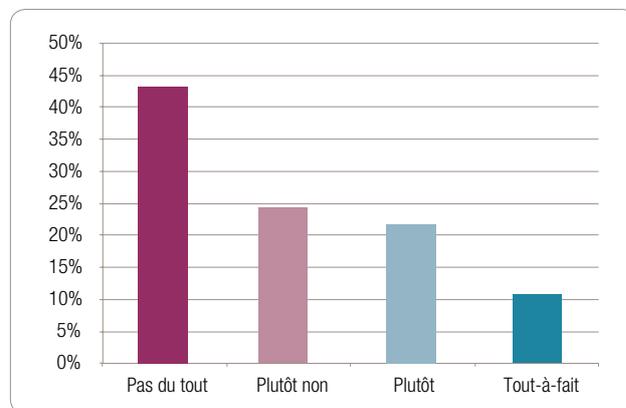
**II.37. Obstacles (anticipés) les plus souvent cités à la fréquentation d'un groupe souhaité (12-16 ans), Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013**



Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

Il est également intéressant de noter que près d'un jeune sur trois (32,5%) mentionne qu'il est plutôt, voire tout-à-fait, d'accord avec la proposition selon laquelle le fait de « consacrer moins de temps au travail scolaire » (en raison du temps passé dans son groupe de prédilection) représente un obstacle à la fréquentation de ce groupe (qu'il s'agisse, par exemple, d'activités dans un club ou académie, du fait de passer du temps avec ses amis, etc.).

**II.38. Difficultés rencontrées pour fréquenter son groupe de prédilection : « tu consacres moins de temps à ton travail scolaire » (12-16 ans), Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013**

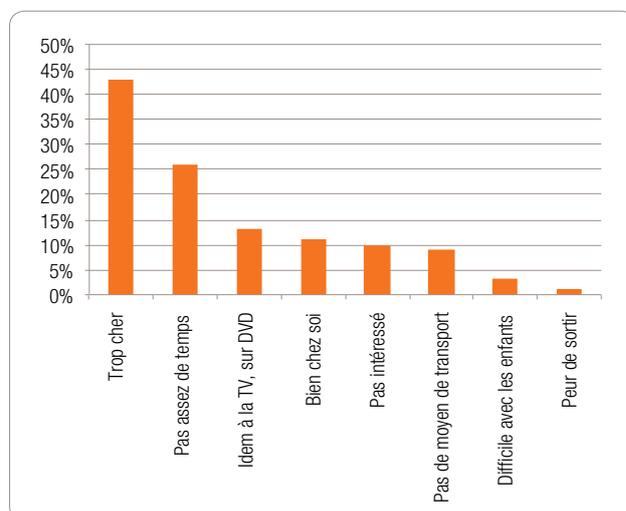


n:634

Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

Dans l'enquête réalisée par l'OPC en 2007 sur les pratiques culturelles, la raison invoquée par le plus grand nombre de jeunes pour ne pas fréquenter davantage le cinéma, le théâtre, ou les concerts est un manque d'argent. Ils sont en effet 43%, parmi les 16-24 ans, à suggérer qu'ils ne peuvent se rendre plus souvent dans ce type d'infrastructures de loisirs en raison de leur coût. Le manque de temps est également pointé par 26% des jeunes interrogés. Il est à noter que 9% d'entre eux (soit près d'un jeune âgé entre 16 et 24 ans sur dix) déclarent que les problèmes de transport constituent un frein à une plus grande fréquentation de salles de cinéma, de concert et de théâtre.

**II.39. Raisons les plus souvent invoquées pour ne pas sortir davantage au cinéma, au théâtre, au concert, 16-24 ans, FWB, 2007**



Sources : IWEPS, 2010 : données OPC, Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française, 2007



## Travaux scolaire à domicile et temps de l'enfant

Lorsque l'école externalise, au travers des devoirs et des leçons, le « temps scolaire » au-delà des heures de classe, ce sont les temps personnels et familiaux des enfants qui en sont impactés. C'est pourquoi, en 2012, l'Observatoire a souhaité questionner la pratique des travaux scolaire à domicile à la lumière des droits de l'enfant. Une synthèse bibliographique commanditée à l'ULg en 2012 (NEUBERG, F., 2012) a ainsi confirmé que les devoirs renforcent encore aujourd'hui les inégalités entre les élèves et ont un impact sur leur droit aux loisirs et au repos.

Parmi les recommandations rédigées alors, un accent a été mis sur la formation des futur-e-s enseignant-e-s puisqu'il est apparu que les travaux à domicile ne sont pas toujours abordés dans leur curriculum. L'Observatoire a ainsi élaboré le design d'une recherche collaborative impliquant deux groupes d'étudiant-e-s dans un travail d'analyse et de déplacement des représentations en la matière. Cette recherche-action, réalisée par l'ULB a abouti à la création d'un module de formation exploitable en formations initiale et continue des enseignant-e-s (ROBIN, F., VAN LINT, S., sous la direction de DE COSTER, L et KAHN, S., 2015).

Une étape de la recherche a consisté en une immersion en école de devoirs où les étudiant-e-s ont travaillé directement avec les enfants qui devaient faire leurs devoirs. Chaque étudiant-e a tenu un carnet de bord. En voici quelques extraits qui illustrent leur prise de conscience des difficultés rencontrées par les enfants :

*Elles ne comprenaient rien du tout. Pourquoi leur donner un exercice si compliqué en devoir ? Quel est le but ? Qu'ils y passent des heures pour finalement avoir perdu leur temps et avoir une mauvaise réponse ?*

*Je me rends compte que lorsqu'on n'a pas assisté à la leçon, ce n'est finalement pas toujours évident de les aider.*

*Je trouve qu'A. a beaucoup de devoirs pour un petit bout de 5 ans et demi.*

*Ce qui m'a frappée : certains jeunes enfants ont beaucoup de devoirs (...) Je suis découragée pour les petits qui ont l'air très fatigués et débordés de travail.*

**Pour en savoir plus : La place des travaux à domicile dans la vie des enfants de l'enseignement primaire : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=travauxdomicile>**

## 5. Nouvelles technologies

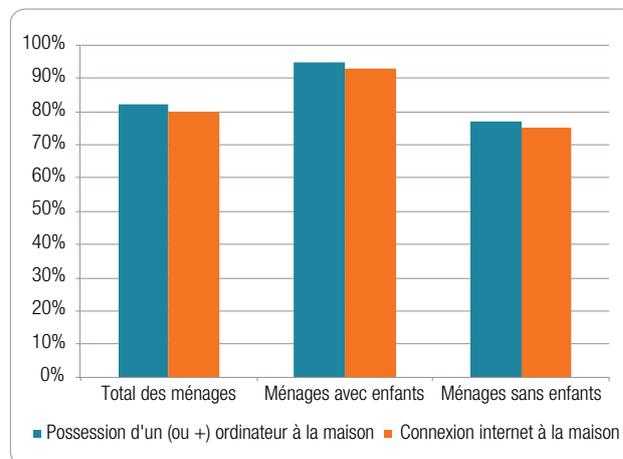
Les enfants et les jeunes d'aujourd'hui sont nés à l'heure où les nouvelles technologies de l'information et de la communication occupaient déjà une place importante dans notre société. Les enfants connaissent dès leur plus jeune âge l'utilisation de GSM, Smartphones, ordinateurs connectés à Internet, tablettes... Il n'est donc pas surprenant d'observer que, d'après les résultats de l'enquête « EU Kids Online » (2010), la moitié des enfants en Belgique auraient déjà fait usage du Net à l'âge de 9 ans.

C'est pourquoi, dans ce chapitre, nous avons choisi de mettre en lumière des données liées à l'accès aux nouvelles technologies, aux usages qu'en font les enfants et les jeunes, ainsi que des données chiffrées relatives aux compétences des enfants et au contrôle qui peut être exercé quant à leurs pratiques. Si les écrans, et les nouvelles technologies de manière plus large, font redouter chez certains l'enfermement des enfants et des jeunes dans des mondes « virtuels », il semble intéressant de pointer ici l'importance des usages sociaux de l'Internet pour les enfants et les jeunes d'aujourd'hui.

### Accès à un ordinateur et à une connexion à Internet

En Belgique, la plupart des ménages<sup>9</sup> disposent d'un ordinateur (82%) ainsi que d'une connexion à Internet (80%). Ces chiffres sont encore plus élevés pour les ménages avec enfant(s), dont 95% sont équipés d'un ordinateur et 93% connectés à Internet. Les ménages avec enfants composés d'un seul adulte sont toutefois moins nombreux à posséder un ordinateur à la maison (85% contre 95 à 97% pour les ménages avec enfants composés d'au moins deux adultes), et à avoir un accès à Internet à domicile (80% contre 95 à 97% pour les ménages avec enfants composés d'au moins deux adultes).

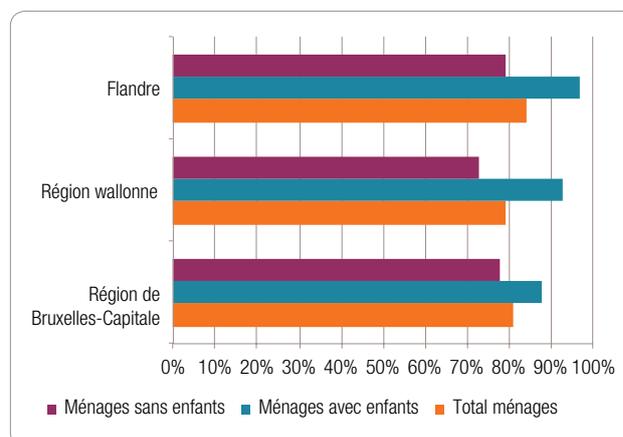
II.40. Possession d'un ordinateur (ou plusieurs) et d'une connexion à Internet à la maison, selon le type de ménage, Belgique, 2013



Source : DGSIE-Statbel, Enquête «TIC», 2013

Lorsque l'on consulte ces chiffres pour chaque région, on constate que les taux de ménages équipés d'un ordinateur et disposant d'une connexion à Internet sont légèrement inférieurs en Wallonie (79% et 76%) et dans la Région de Bruxelles-Capitale (81% et 78%), par rapport aux ceux affichés en Flandre (84% et 83%). Si les ménages avec enfant(s) sont proportionnellement plus nombreux que les ménages sans enfant à disposer de ces ressources quelle que soit la région considérée, il apparaît que le pourcentage de ménages avec enfants disposant d'un ordinateur et d'une connexion à Internet est plus faible en région de Bruxelles-Capitale (88% et 87%) par rapport aux ménages avec enfants résidant au sein des deux autres régions (93% et 91% en Wallonie ; et 97% et 96% en Flandre).<sup>10</sup>

II.41. Possession d'un ordinateur (ou plusieurs) à la maison, selon le type de ménage, par région, 2013

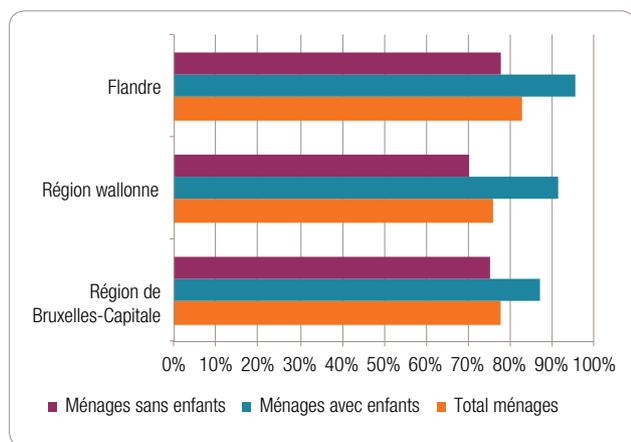


Source : DGSIE-Statbel, Enquête «TIC», 2013

<sup>9</sup> Ménages composés d'au moins une personne âgée entre 16 et 74 ans.

<sup>10</sup> Cf. encart « Nouvelles technologies : vécu d'enfants dans la pauvreté » (section « III. Des conditions matérielles »).

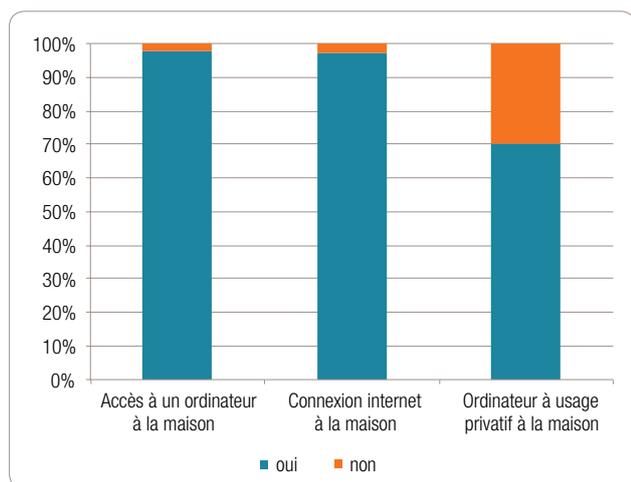
### II.42. Accès à une connexion Internet à la maison, selon le type de ménage, par région, 2013



Source : DGSIE-Statbel, Enquête «TIC», 2013

L'enquête concernant les affiliations des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles (2013) révèle qu'à peine 2% des 12-16 ans interrogés n'ont pas accès à un ordinateur à domicile et que près de 70% possèdent même leur ordinateur attiré à la maison. Par ailleurs, 97% de ces jeunes disposent d'une connexion à Internet à domicile.

### II.43. Accès à un ordinateur à la maison, à une connexion à Internet, à un ordinateur à usage privé (12-16 ans), FWB, 2013



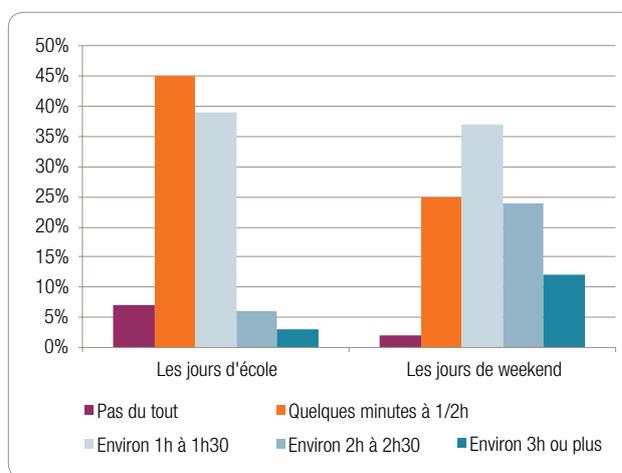
Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

### Fréquence d'utilisation d'Internet

L'enquête « EU Kids Online » (2010) permet de mettre en avant certaines tendances concernant la fréquence d'utilisation d'Internet par les enfants de 9 à 16 ans en Belgique. La plupart des enfants de 9 à 12 ans se connectent à Internet au maximum 1h30 durant les jours d'école (91%). Plus de la moitié des 9-12 ans (52%) utilisent Internet au maximum une demi-heure les jours de semaine et parmi ceux-ci, 7% affirment même ne jamais l'utiliser durant ces périodes. Pour les enfants âgés de 13 à 16 ans, on note une utilisation plus importante. Ils ne sont que 2% à ne jamais être connectés à Internet en semaine et 22% d'entre eux se connectent au maximum une demi-heure par jour. Deux jeunes sur trois (64%) de 13 à 16 ans se connectent au maximum 1h30 par jour et environ un enfant sur dix (12%), âgé de 13 à 16 ans, utilise Internet 3h ou plus durant les jours d'école.

Les jours de weekend, l'utilisation d'Internet est plus importante. Rares sont les enfants qui déclarent ne jamais se connecter durant le weekend (2% des 9-12 ans et 1% des 13-16 ans). Si un enfant sur quatre âgé de 9 à 12 ans (27%) se connecte au maximum une demi-heure par jour, la majorité d'entre eux (64%) estime être branché maximum 1h30 durant une journée de weekend normale. Un enfant sur dix âgé entre 9 et 12 ans (12%) dit se connecter 3h ou davantage le samedi et le dimanche. Cette utilisation augmente avec l'âge : seuls 8% des 13-16 ans se connectent au maximum une demi-heure, et près d'un jeune sur deux entre 13 et 16 ans (45%) affirme utiliser Internet 3h ou plus les jours de weekend.

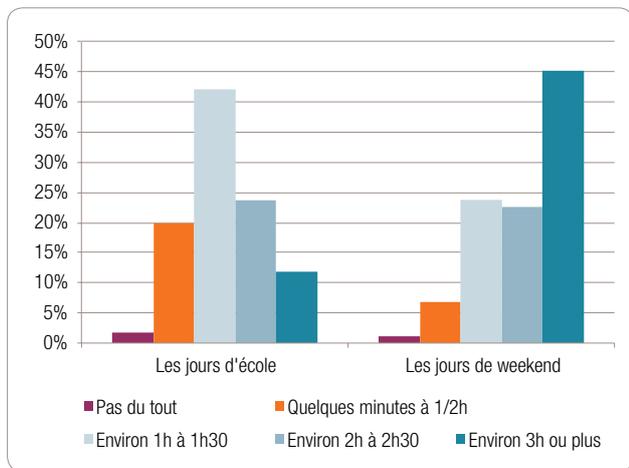
### II.44. Fréquence d'utilisation d'Internet, 9-12 ans, Belgique, 2010



n=457

Source : EU kids online, 2010 (traitements OEJAJ)

II.45. Fréquence d'utilisation d'Internet, 13-16 ans, Belgique, 2010



n=531

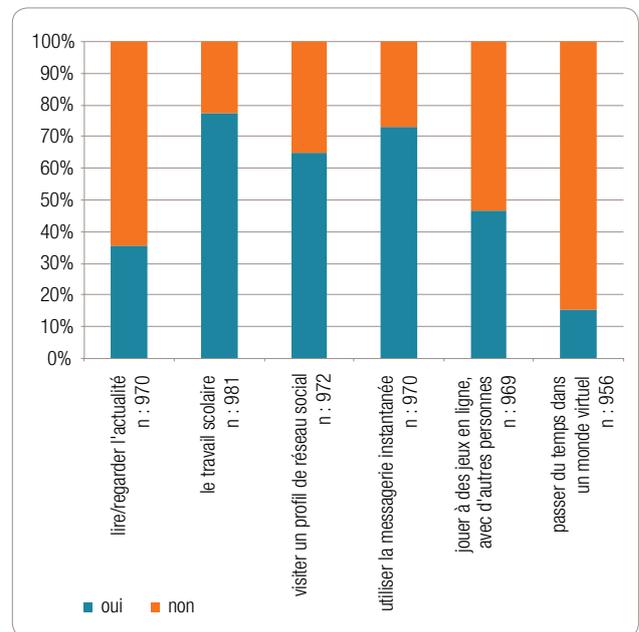
Source : EU kids online, 2010 (traitements OEJAJ)

En ce qui concerne les jeunes âgés de 25 à 34 ans, l'enquête TIC auprès des ménages révèle qu'en Belgique, à peine 12% d'entre eux ne font pas un usage quotidien (ou presque) d'Internet. Cela concerne encore davantage les jeunes de 16 à 24 ans, qui ne sont que 8% à ne pas l'utiliser tous les jours (DGSIE-Statbel, *Utilisation des TIC auprès des ménages*, 2013).

### Usages d'Internet

Lorsque l'on pose la question des activités réalisées par le biais d'Internet au cours du dernier mois, il apparaît qu'une grande majorité des enfants de 9 à 16 ans (en Belgique) y ont eu recours pour réaliser leurs travaux scolaires (77,6%), pour communiquer via des messageries instantanées (73%), pour visiter des profils de réseaux sociaux (64,9%). Ils ne sont pas aussi nombreux à déclarer avoir joué en ligne (46,5%) ou s'être informés de l'actualité (35,5%). Ils sont également très peu nombreux (15,2%) à avoir passé du temps dans un monde virtuel au cours du mois écoulé.

II.46. « Durant le dernier mois écoulé, avez-vous passé du temps sur Internet pour... » (9-16 ans), Belgique, 2010

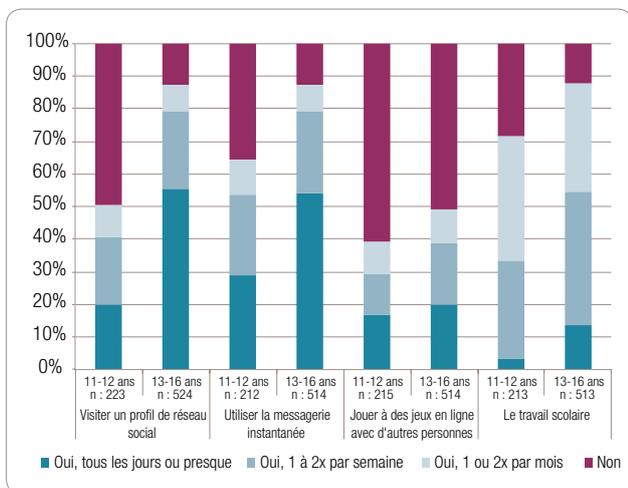


Source : EU kids online, 2010 (traitements OEJAJ)

Il est toutefois nécessaire de nuancer ces propos en prenant en considération les différences d'âges entre enfants dans l'analyse des usages : si seulement près d'un enfant sur dix (12,5%) de 13 à 16 ans n'a jamais visité un profil sur un réseau social ou utilisé la messagerie instantanée au cours du mois écoulé, un enfant de 11 à 12 ans sur deux (49,3%) ne s'est pas du tout connecté à un réseau social et un sur trois (35,4%) n'a jamais fait usage d'une messagerie instantanée durant ce mois.

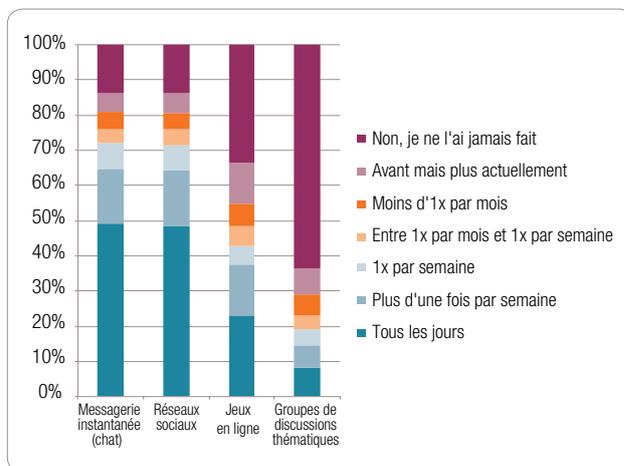
L'utilisation quotidienne d'Internet est également beaucoup plus faible chez les 11-12 ans par rapport aux 13-16 ans, quel qu'en soit l'usage. Les usages les plus fréquents chez les plus jeunes connectés restent toutefois souvent similaires à ceux des 13-16 ans, c'est-à-dire de l'ordre de la sociabilité en ligne : 28,8% des 11-12 ans (contre 54% des 13-16 ans) utilisent tous les jours (ou presque) la messagerie instantanée, et 19,8% des 11-12 ans (contre 55,5% des 13-16 ans) affirment visiter un profil de réseau social quotidiennement.

II.47. « Durant le dernier mois écoulé, avez-vous passé du temps sur Internet pour... », par âge, Belgique, 2010



Source : EU kids online, 2010 (traitements OEJAJ)

II.48. Fréquentation de groupes d'affiliation sur Internet (12-16 ans), selon la fréquence, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013



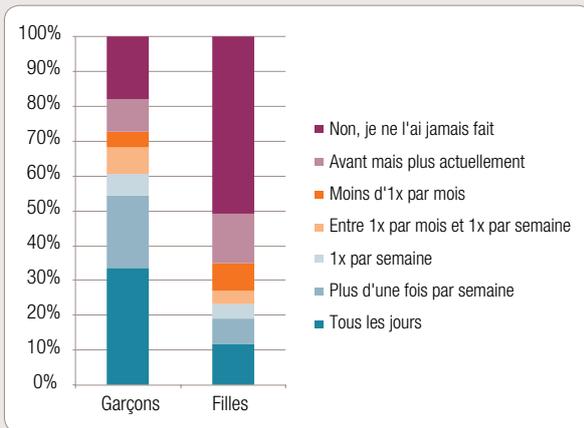
Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

L'étude « Affiliations », réalisée pour l'OEJAJ en 2013, tend à confirmer ces résultats pour les jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles : l'utilisation d'Internet dans une perspective de renforcement et développement du lien social chez les jeunes de 12 à 16 ans est particulièrement importante. Les messageries instantanées ainsi que les réseaux sociaux sont fréquentés par plus de 80% des jeunes et, pour près de la moitié de ceux-ci, ce type d'utilisation est quotidien. Plus de la moitié (54,7%) d'entre eux jouent grâce à leur connexion. Ils sont un peu plus nombreux à discuter en ligne dans des groupes thématiques (61,4%). La fréquentation quotidienne de jeux en ligne occupe près d'un jeune sur quatre (23,2%).



L'enquête « Affiliations » permet de mettre en avant la question des usages dits « sociaux » d'Internet, des jeunes de 12 à 16 ans (en Fédération Wallonie-Bruxelles), sous l'angle du genre. Les jeux en ligne occupent davantage les garçons : alors que près d'une fille sur dix (11,8%) affirme jouer quotidiennement en ligne, c'est le cas d'un garçon sur trois (33,6%). Par ailleurs, 65,1% des filles déclarent ne (plus) jamais jouer en ligne, pour 27,3% des garçons.

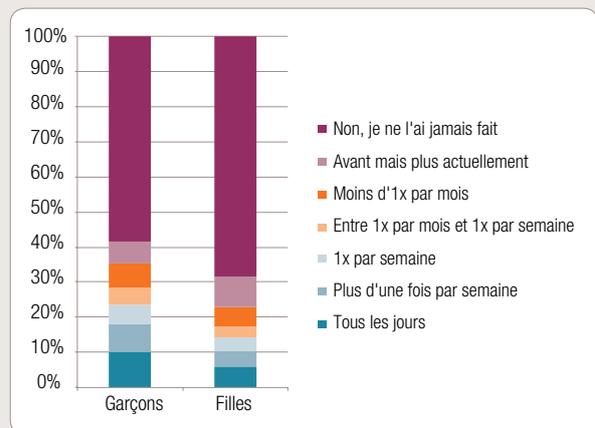
**II.49. Fréquentation de jeux en ligne (12-16 ans), selon le genre, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013**



(relation très significative:  $\chi^2=270,3$  / $p=0,0\%$ )

Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

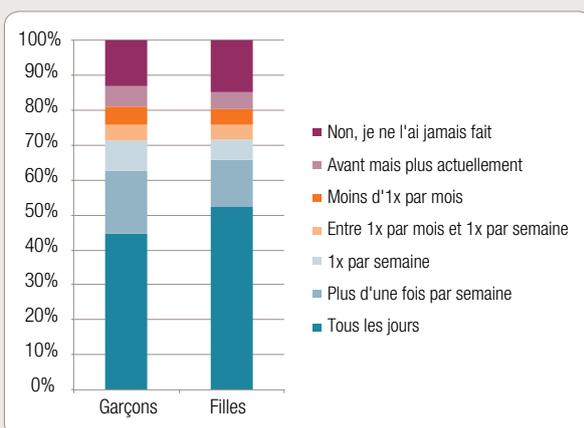
**II.51. Fréquentation de groupes de discussions thématiques en ligne (12-16 ans), selon le genre, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013**



(relation très significative:  $\chi^2=29,6$  / $p= <0,1\%$ )

Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

**II.50. Fréquentation de réseaux sociaux (12-16 ans), selon le genre, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013**



(relation significative:  $\chi^2=15,3$  / $p=1,8\%$ )

Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

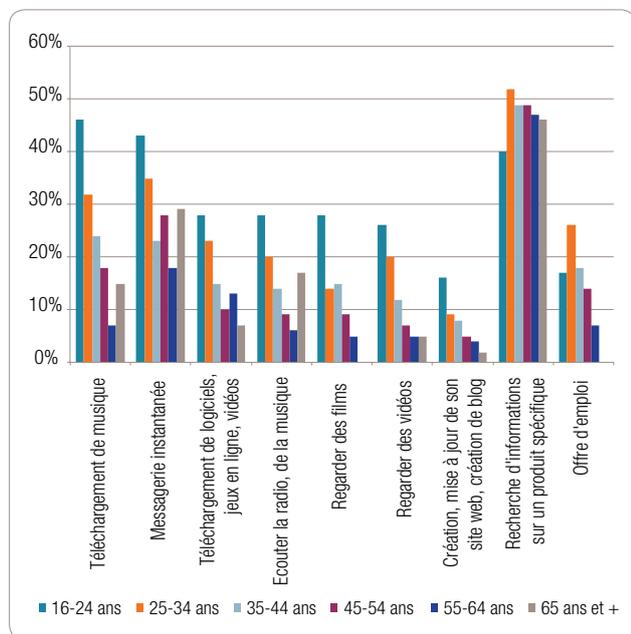
Si les différences d'usages entre garçons et filles dans la fréquentation de réseaux sociaux sont moins marquées, il apparaît que les filles sont tout de même proportionnellement plus nombreuses à en faire un usage quotidien : 52,3% des filles, pour 44,6% des garçons.

Si les jeunes fréquentant les groupes de discussion thématiques sont relativement peu nombreux (29,2%), ils sont davantage fréquentés par les garçons (35,2%) que les filles (22,8%). Les jeunes sont également peu nombreux à s'y rendre de façon quotidienne : un garçon sur dix (10,1%) et un peu plus d'une fille sur vingt (5,9%).

Concernant les usages d'Internet des jeunes plus âgés, entre 16 ans et 34 ans, en Fédération Wallonie-Bruxelles, nous pouvons nous appuyer sur les résultats de l'enquête sur les pratiques culturelles réalisée, en 2007, par l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC). Si la recherche d'informations sur un produit spécifique représente l'un des usages d'Internet les plus souvent mentionnés toutes catégories d'âges confondues, d'autres utilisations semblent concerner plus spécifiquement les jeunes.

Il apparaît par exemple que les jeunes âgés entre 16 et 34 ans, et particulièrement les 16-24, utilisent davantage Internet dans le but de télécharger de la musique ou des logiciels (et jeux), d'utiliser les messageries instantanées, écouter la radio, ou encore, regarder des films et des vidéos, par rapport aux personnes plus âgées interrogées dans le cadre de cette enquête. Les 16-24 ans sont également proportionnellement plus nombreux à créer des blogs ou sites web. L'utilisation d'Internet en vue de consulter des offres d'emploi est, sans grande surprise, relevée de façon plus affirmée par les jeunes âgés entre 25 et 34 ans par rapport aux autres catégories d'âges représentées.

**II.52. Raisons d'utilisation d'Internet, par âges, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2007**

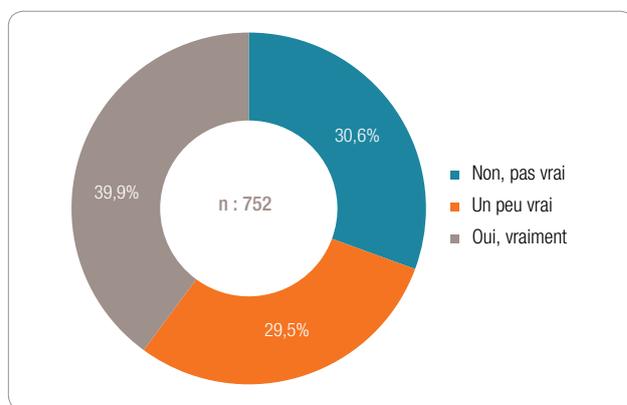


Sources : IWEPS, 2010 : données OPC, Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française, 2007

**Compétences dans l'utilisation du Net**

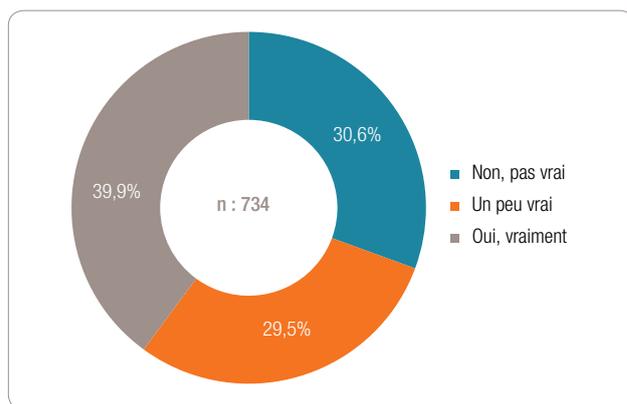
Plus de 80% des enfants de 11 à 16 ans considèrent qu'ils disposent d'un nombre relativement important de connaissances en matière d'utilisation d'Internet. Ils sont par ailleurs plus de 70% à affirmer qu'ils sont relativement d'accord avec la proposition selon laquelle ils en connaissent davantage que leurs parents concernant les usages d'Internet.

**II.53. « Je connais beaucoup de choses concernant l'utilisation d'Internet » (11-16 ans), Belgique, 2010**



Source : EU kids online, 2010 (traitements OEJAJ)

**II.54. « J'en connais plus sur Internet que mes parents » (11-16 ans), Belgique, 2010**

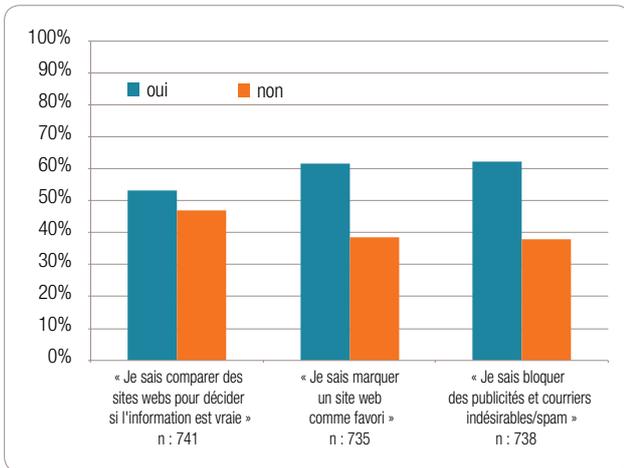


Source : EU kids online, 2010 (traitements OEJAJ)

En ce qui concerne certaines compétences en particulier, nous pouvons mentionner qu'à peine la moitié (53,2%) des enfants de 11 à 16 ans estiment être capables de comparer des sites Internet afin d'évaluer si les informations sont correctes. Ils sont un peu plus nombreux (61,6%) à affirmer pouvoir marquer un site web comme favori, ainsi que bloquer des publicités et autres courriers indésirables (62,2%). Des écarts existent, bien entendu, entre différentes tranches

d'âges, ces connaissances étant plus souvent considérées comme acquises par les plus âgés, de 13 à 16 ans.

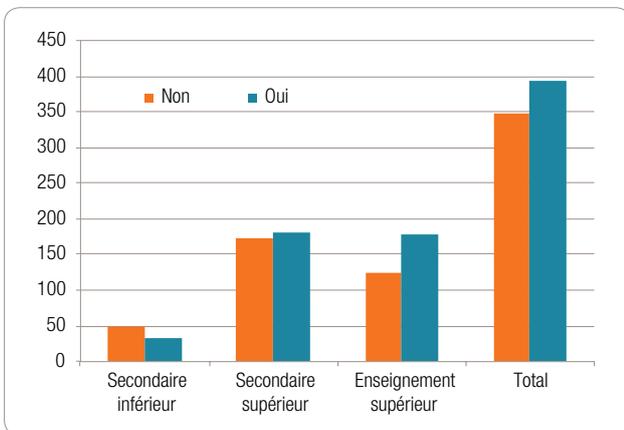
**II.55. Compétences dans l'usage d'Internet, 11-16 ans, Belgique, 2010**



Source : EU kids online, 2010 (traitements OEJAJ)

Il apparaît également, au travers des résultats de cette étude, que la capacité à évaluer la qualité des informations contenue dans divers sites est significativement reliée au niveau de diplôme le plus élevé au sein du ménage : plus celui-ci est élevé, plus les enfants ont tendance à affirmer qu'ils possèdent cette compétence.

**II.56. Relation entre le niveau d'éducation maximum au sein du ménage et la capacité à juger de la véracité des informations en comparant divers sites Web, enfants de 11 à 16 ans, Belgique, 2010**



n=741

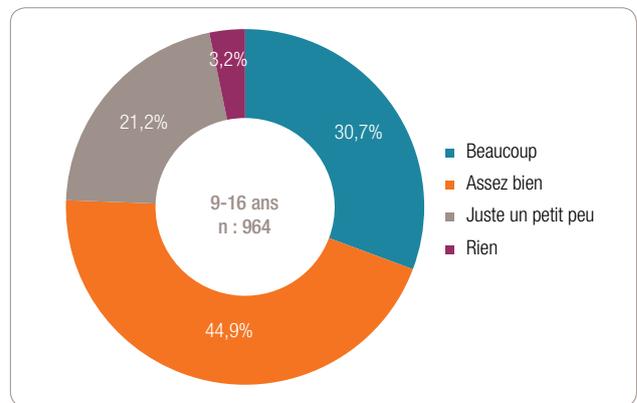
Khi-deux de Pearson: valeur: 9,928 / sig: 0,007 / 0 cellules ont un effectif théorique inférieur à 5

Source : EU kids online, 2010 (traitements OEJAJ)

**Contrôle/conseils quant à l'usage d'Internet**

Parmi les enfants entre 9 et 16 ans, interrogés dans le cadre de l'enquête « EU Kids Online » (2010), environ trois enfants sur quatre (75,6%) estiment que leurs parents sont au moins « assez bien au courant » de ce qu'ils font sur Internet et à peine 3,2% considèrent qu'ils n'ont absolument aucune connaissance de leurs pratiques sur le Net.

**II.57. « Tes parents savent-ils ce que tu fais sur Internet ? » (9-16 ans), Belgique, 2010**

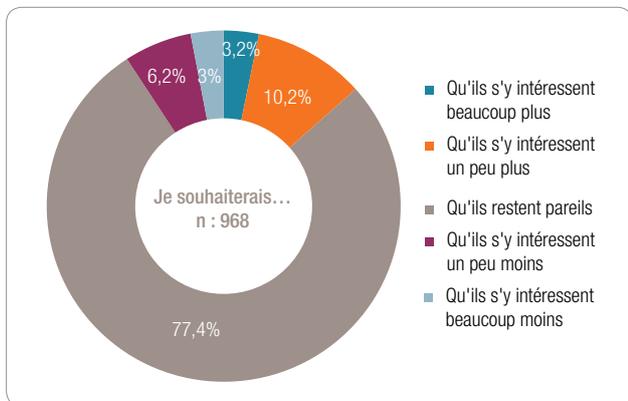


Source : EU kids online, 2010 (traitements OEJAJ)

S'ils sont un peu moins nombreux entre 15 et 16 ans à mettre en avant cette attention parentale (63,2%), ils sont seulement 7% à affirmer que leurs parents ne sont pas du tout au courant de leurs usages d'Internet (EU Kids Online, 2010).

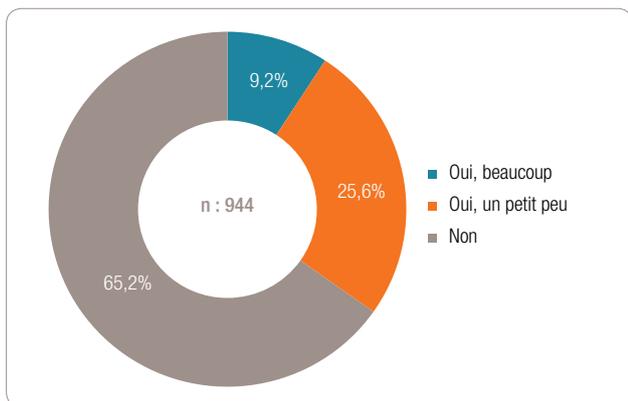
Il est, par ailleurs, à noter qu'à peine 9,2% des enfants et jeunes interrogés en Belgique dans le cadre de l'enquête EU Kids Online souhaiteraient que les parents s'intéressent moins à leurs activités en ligne. Plus d'un enfant sur trois (34,8%) reconnaît toutefois ne pas toujours suivre les recommandations et conseils prodigués par ses parents, dans ses utilisations d'Internet.

**II.58. Souhait des enfants par rapport à l'attention des parents quant à leur utilisation d'Internet (9-16 ans), Belgique, 2010**



Source : EU kids online, 2010 (traitements OEJAJ)

**II.59. « Est-ce qu'il t'arrive d'ignorer ce que tes parents te disent au sujet de tes usages d'Internet ? » (9-16 ans), Belgique, 2010**



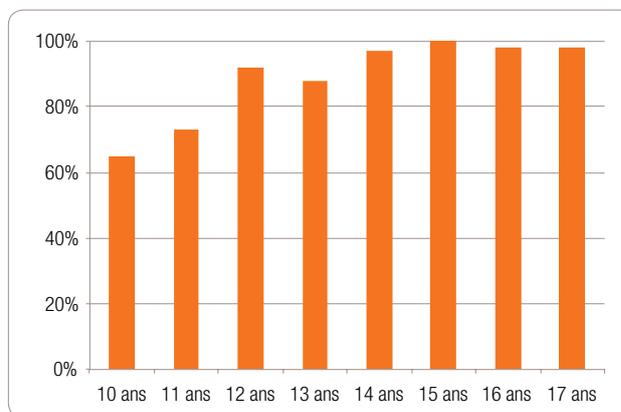
Source : EU kids online, 2010 (traitements OEJAJ)

**Et le GSM ?**

D'après une enquête, réalisée par le CRIOC en 2007 auprès de plus de 2.000 jeunes, relative aux nouvelles technologies 84% des enfants et jeunes âgés entre 10 et 17 ans possèdent un GSM. Les enfants vivant avec un seul parent sont proportionnellement plus nombreux (94%) à posséder un GSM que les enfants vivant avec deux parents (83%). Par ailleurs, il ressort que les enfants en situation de garde alternée sont également particulièrement nombreux à disposer d'un GSM, puisque cela concerne 92% d'entre eux (CRIOC, *Jeunes et nouvelles technologies*, 2009).

Si l'on se réfère à l'enquête réalisée deux ans plus tard par le CRIOC auprès de 2.600 jeunes en Belgique, sur la question spécifique du GSM, il apparaît que plus de neuf enfants sur dix âgés entre 10 et 17 ans (91%) déclarent alors posséder un GSM (CRIOC, *Jeunes et GSM*, 2010). Si l'utilisation personnelle du GSM concerne deux enfants sur trois parmi les enfants interrogés âgés de 10 ans (65%), les enfants de 12 ans ayant participé à l'étude sont quasiment tous détenteurs d'un GSM (92%).

**II.60. Possession d'un GSM, selon l'âge, Belgique, 2010**



n = 2.600

Source : CRIOC, Enquête «Jeunes et GSM», 2010

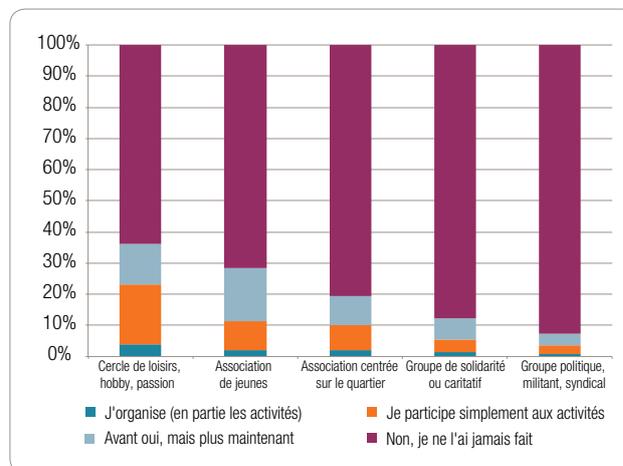
## 6. Participation citoyenne des jeunes

Dans la lignée des questions liées à la participation des enfants et des jeunes à diverses activités socio-culturelles, il nous semblait ici indispensable d'apporter quelques éléments chiffrés relatifs à la mobilisation et l'engagement des jeunes. Les chiffres repris dans cette partie concernent à la fois des opinions et pratiques ; ils permettent d'apporter quelques éléments d'information objectifs face à certains stéréotypes véhiculés sur une jeunesse non concernée ou peu impliquée dans la société dans laquelle elle vit.

### Participation à la vie associative

Afin de mettre en avant des éléments chiffrés sur la participation des jeunes à la vie associative, nous pouvons nous appuyer sur quelques résultats de l'enquête « Affiliations » (2013), menée auprès de jeunes de 12 à 16 ans, en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il apparaît que près de 40% des jeunes font partie (ou ont déjà fait partie) d'associations liées à des hobbies ou passions et que près de 30% d'entre eux ont déjà participé à des activités organisées par des associations de jeunes. Les groupes de quartier, caritatifs, et militants, semblent récolter moins d'adhésion de la part des jeunes, qui sont environ un sur dix (voire moins, pour les groupes politiques) à être (ou à avoir déjà été) impliqués dans ce type d'associations. De manière générale, on peut noter une très faible implication des jeunes dans l'organisation de ces différentes activités. Si ces chiffres peuvent paraître relativement peu élevés au premier abord, ils nous semblent réellement intéressants et prometteurs dans la mesure où ils concernent des enfants âgés entre 12 et 16 ans, et non les jeunes plus âgés, davantage susceptibles d'être engagés pour l'une ou l'autre cause.

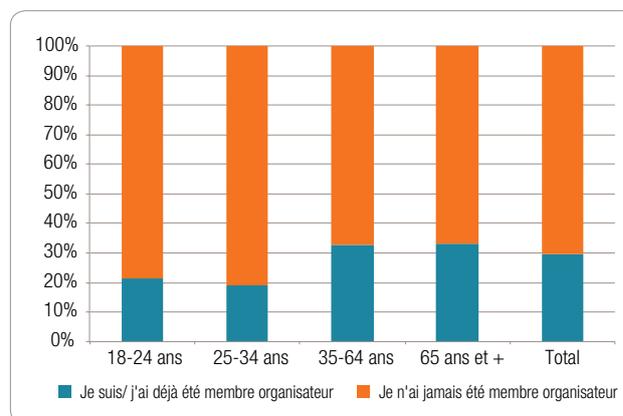
II.61. Participation à un groupe d'affiliation de type associatif (12-16 ans), Fédération Wallonie-Bruxelles



Source : CRIOC, Enquête «Jeunes et GSM», 2010

Le Baromètre social de la Wallonie de 2013 révèle qu'environ un jeune sur cinq (21,5%) âgé entre 18 et 24 ans est, ou a déjà été, membre organisateur dans une association. Les jeunes plus âgés, de 25 à 34 ans, affichent un taux de participation similaire (19,2%). Si ce taux paraît relativement peu élevé, il est peu éloigné du taux affiché par l'ensemble de la population : si l'on considère les individus de toutes tranches d'âges confondues, c'est près de 30% de la population adulte qui affirment avoir déjà été impliqués dans l'organisation d'une association.

II.62. Participation associative par âge, Wallonie, 2013

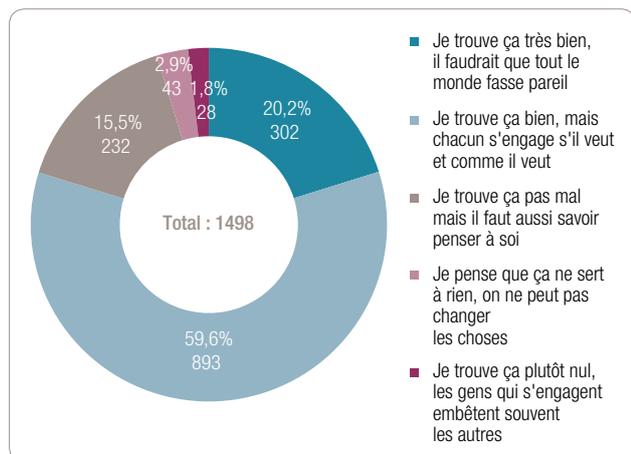


Source : IWEPS, Baromètre social de la Wallonie, 2013

### Mobilisation politique des jeunes : opinions et actions

L'enquête « Affiliations » (2013) permet d'aborder la question des représentations des jeunes âgés entre 12 et 16 ans et de leurs motivations (potentielles) à la mobilisation pour une cause qu'ils estiment importante. Il en ressort qu'un jeune sur cinq va jusqu'à affirmer que donner de son temps bénévolement est très bien et que tout le monde devrait s'engager pour une cause qui lui tient à cœur. Ils sont près de 60% à déclarer que l'engagement est quelque chose de bien, mais que tout un chacun devrait pouvoir décider de la manière de s'engager ou non. Il est intéressant de noter, qu'au final, à peine environ 5% des jeunes ont une image négative de la mobilisation, estimant que cet engagement ne peut aboutir à aucun résultat, si ce n'est, pour certains, d'être trop intrusif dans la vie des autres.

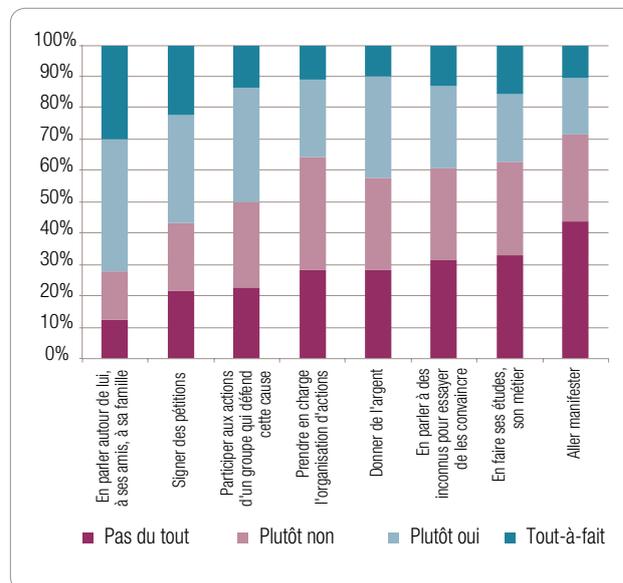
#### II.63. Opinions sur l'engagement bénévole pour une cause (11-16 ans), Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013



Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

En ce qui concerne les différentes actions que les jeunes de 12 à 16 ans se disent prêts à mettre en œuvre pour défendre une cause, il apparaît que plus les actions sont exigeantes en termes d'engagement (en temps, énergie...), moins les jeunes se disent enclins à les réaliser. Alors que plus de 70% des jeunes se disent prêts à parler d'une cause au sein de leur entourage et plus de 56,6% se disent d'accord de signer d'éventuelles pétitions, ils sont proportionnellement moins nombreux à affirmer être prêts à en faire leurs études ou métier (37,2%), et encore moins à envisager d'aller manifester (28,5%). En ce qui concerne la mobilisation strictement financière, il apparaît que plus de 40% des jeunes envisagent la possibilité de faire des dons d'argent en vue de défendre une cause.

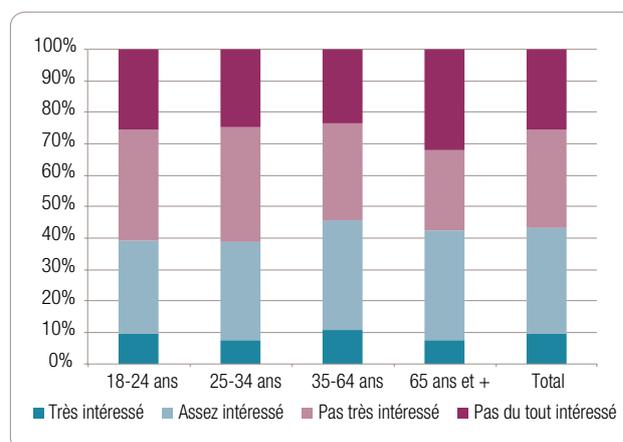
#### II.64. Actions que le jeune serait prêt à entreprendre pour défendre une cause importante à ses yeux (12-16 ans), FWB, 2013



Sources : OEJAJ, Sonecom, Enquête «Affiliations», 2013

D'après les résultats du Baromètre social de la Wallonie de 2013, environ six jeunes sur dix (60,7%) âgés entre 18 et 24 ans affirment être peu, voire pas du tout, intéressés par la politique. Près d'un jeune sur trois (29,8%) manifeste un certain intérêt pour la politique, et un sur dix (9,4%) va jusqu'à affirmer un intérêt important pour ces questions. Il est à noter que l'intérêt des jeunes pour la politique se différencie relativement peu par rapport aux autres tranches d'âges, qui font globalement preuve d'un intérêt assez modéré en la matière.

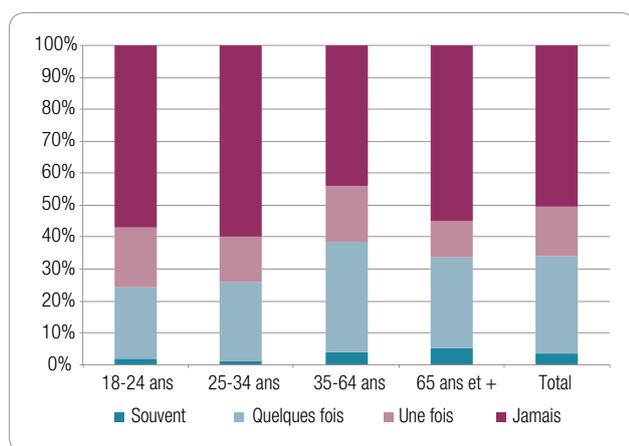
#### II.65. Intérêt pour la politique, par âge, Wallonie, 2013



Source : IWEPS, Baromètre social de la Wallonie, 2013

Quant aux expériences de mobilisation politique, le Baromètre révèle que six jeunes sur dix âgés entre 18 et 24 ans (56,9%) et entre 25 et 34 ans (60%) n'ont jamais participé à une action politique, de quelque nature qu'elle soit (pétition, manifestation, grève...). Un jeune sur quatre (24,3% des 18-24 ans, et 26,1% des 25-34 ans) affirme avoir participé à ce type d'actions plus d'une fois. S'il apparaît que les jeunes sont moins nombreux à témoigner de leur implication dans des actions collectives que les autres générations, ce sont tout de même quatre jeunes de 18 à 24 ans sur dix (43,1%) qui se sont déjà exprimés au moins une fois par une des différentes modalités de mobilisation, ce qui semble assez encourageant étant donné leur âge et en comparaison avec les plus âgés (40% des 25-34 ans, 55,9% des 35-64 ans et 45,2% des 65 ans et plus mentionnent au moins une expérience de mobilisation).

**II.66. Expérience de mobilisation politique (pétition, manifestation, grève, etc.), par âge, Wallonie, 2013**



Source : IWEPS, Baromètre social de la Wallonie, 2013

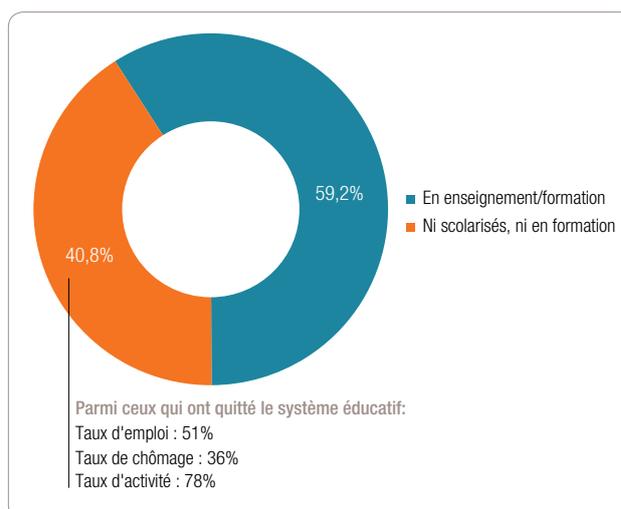
## 7. Accès des jeunes au marché de l'emploi

L'accès des jeunes au marché de l'emploi est une thématique essentielle en termes de participation et, plus largement, d'inclusion dans la société. Nous nous centrons ici sur quelques indicateurs concernant les jeunes âgés entre 15 ans (ou 18 ans) et 24 ans, relatifs à la structure d'activité, au taux de chômage ou encore au travail à temps partiel. Nous évoquerons également dans ce chapitre la thématique des « NEETs », c'est-à-dire des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en éducation ou en formation, pour laquelle nous tenterons, notamment, d'apporter un éclairage complémentaire aux chiffres, sur base des résultats d'une enquête qualitative.

### Structure d'activité des 18-24 ans

Près de six jeunes sur dix (59,2%), âgés entre 18 et 24 ans, en Régions bruxelloise et wallonne sont scolarisés ou en formation. Parmi les 40,8% de jeunes de 18-24 ans qui sont sortis du système scolaire et ne suivent aucune formation, la moitié occupe un emploi (51%), et plus d'un tiers d'entre eux se trouve au chômage (36%).

**II.67. Structure d'activité des 18-24 ans en Wallonie et Région Bruxelles-capitale, 2013**



Sources : Direction de la Recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles, La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres 2015, Données EFT, 2013

Si l'on ajoute la part des jeunes inactifs sur le marché de l'emploi à Bruxelles et en Wallonie à la part de ceux qui sont au chômage, c'est 20,2% de l'ensemble des jeunes âgés entre 18 et 24 ans qui n'exercent aucun emploi et ne poursuivent ni étude ni formation au sein

des deux régions. La nomenclature utilisée au niveau européen pour désigner ces jeunes est celle des « NEETs » (« Neither in Employment nor in Education and Training ») (Direction de la Recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles, La FWB en chiffres 2015, données EFT 2013).

Si l'on regarde plus en détails les statistiques relatives aux jeunes âgés entre 18 et 24 ans sortis de l'enseignement et ne suivant aucune formation, on constate que

plus le niveau du dernier diplôme obtenu est élevé, plus le taux de chômage a tendance à être bas, et le taux d'emploi élevé. Cette différence est surtout marquée chez les jeunes dont le niveau d'études le plus élevé est le secondaire inférieur, avec des taux de chômage qui tournent autour des 50% (53% pour les hommes, 56% pour les femmes), alors que ceux-ci avoisinent les 20 à 30% pour les jeunes disposant au moins d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (voir graphique II.69.).



### Qui sont les NEETs ?

Des entretiens menés avec 30 jeunes qualifiés de « NEETs » (RTA, 2013) permettent de comprendre les réalités de vie et les activités développées par ces jeunes de 20 à 30 ans. La recherche dévoile tout d'abord que les nécessités de leur survie les sur-occupent : recherche d'un lieu pour dormir ou d'un logement plus durable, recherche de moyens de subsistance, recherche d'un job, démarches administratives de différents ordres... Le temps s'écoule et s'étire entre ces différentes quêtes, laissant en définitive peu de temps libre pour des activités plus épanouissantes. Une partie des jeunes rencontrés s'investissent tout de même dans les domaines sportif, culturel ou encore, dans des activités de bénévolat. Ils sont également souvent impliqués dans des réseaux d'entraide locaux et familiaux.

Cependant ils rencontrent souvent un cumul de difficultés, et le non accès ou le non recours à un droit en entraîne souvent d'autres (le logement notamment apparaît comme un enjeu central). Peu à peu s'installent alors des mécanismes de désaffiliation et de repli sur soi. Les récits recueillis dans le cadre de cette recherche qualitative obligent également à évoquer l'existence de facteurs aggravants quant aux situations de ces jeunes. Il s'agit notamment des politiques dites d'« activation » qui plaquent sur le vide supposé d'activité des jeunes la fiction d'une absence d'énergie, qu'il appartient aux politiques publiques et aux pratiques professionnelles qu'elles organisent de « stimuler ». Un deuxième mécanisme dommageable est la mise en œuvre des procédés qui ont pour effet de détruire l'autonomie culturelle du sujet : dégradation de l'image de soi, effets aliénants... Cette recherche interpelle donc sur la manière dont l'accompagnement des jeunes qualifiés de « NEETs » est organisé et appelle à une révision des modes de pensée et d'action à leur égard.

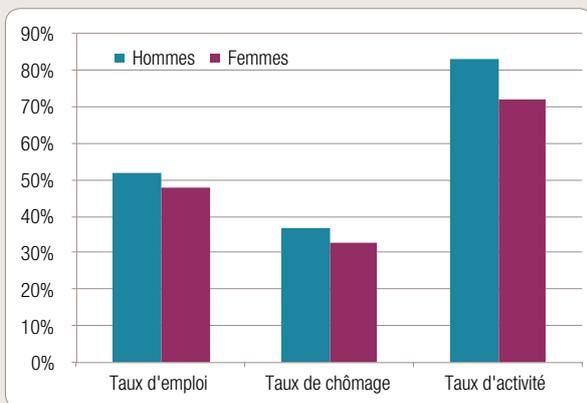
**Pour en savoir plus : Qu'ont à nous apprendre les NEETs ?**  
<http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11412>



Les jeunes femmes sont proportionnellement légèrement plus nombreuses que leurs homologues masculins à être scolarisées ou en formation entre 18 et 24 ans : cela concerne 63% des jeunes femmes, pour 55% des jeunes hommes (Direction de la recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles, la FWB en chiffres 2015, données EFT 2013).

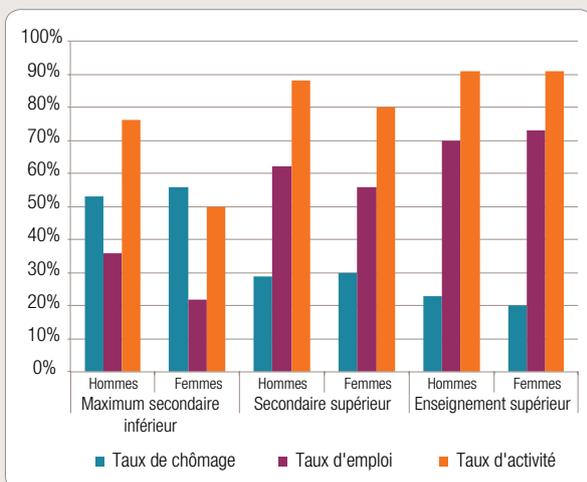
Parmi les jeunes de 18 à 24 ans sortis du système éducatif, 48% des jeunes femmes et 52% des jeunes hommes exercent un emploi. Alors que le taux de chômage des femmes est moins élevé (33%) par rapport à celui des hommes (37%) dans cette tranche d'âge, il apparaît qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses à être inactives. Le taux d'activité des hommes entre 18 et 24 ans sortis du système éducatif est en effet plus élevé (83%) que celui des jeunes femmes se trouvant dans la même situation (72%).

**II.68. Structure d'activité des jeunes (18-24 ans) sortis du système éducatif, selon le sexe, Wallonie et Région Bruxelles-capitale, 2013**



Sources : Direction de la Recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles, La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres 2015, données EFT, 2013

**II.69. Structure d'activités des jeunes (18-24 ans) sortis du système éducatif, selon le sexe et le niveau de diplôme, Wallonie et Région Bruxelles-capitale, 2013**



Sources : Direction de la Recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles, La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres 2015, données EFT, 2013

La situation d'activité des jeunes de 18-24 ans qui ne sont plus aux études (ou en formation) et qui possèdent au maximum un diplôme du secondaire inférieur est celle qui apparaît la plus contrastée du point de vue du genre, par rapport aux jeunes possédant un niveau d'études plus élevé. La moitié (50%) de ces jeunes femmes sont inactives, alors que cela concerne à peine un quart (24%) des jeunes hommes du même niveau. Si le taux de chômage diffère peu entre ces hommes et femmes, le taux d'emploi révèle un écart plus important entre hommes et femmes, puisque 36% des hommes exercent un emploi, contre seulement 22% des femmes sorties de l'éducation avec au maximum un diplôme du secondaire inférieur.

En ce qui concerne les jeunes sortis de l'école avec un diplôme du secondaire supérieur, le taux d'activité est plus élevé chez les jeunes hommes (88% contre 80% chez les jeunes femmes). Le taux de chômage pour ces jeunes étant relativement similaire, c'est au niveau du taux d'emploi que se joue principalement la différence. En effet, les jeunes hommes sont proportionnellement plus nombreux à exercer une activité professionnelle que les jeunes femmes du même niveau de diplôme (62% contre 56%).

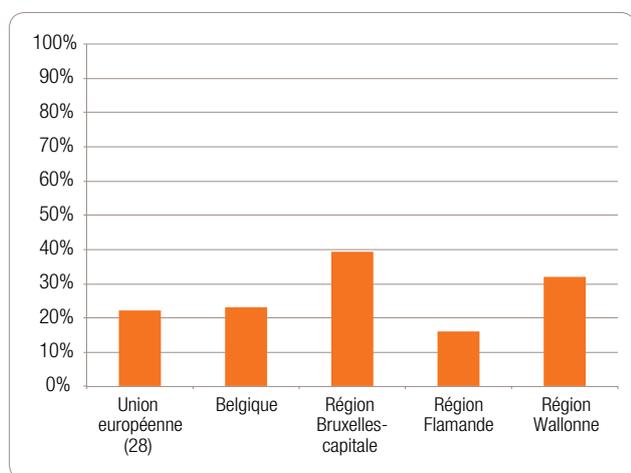
Les disparités de situations entre hommes et femmes, du point de vue de l'activité professionnelle, s'amenuisent pour les jeunes issus de l'enseignement supérieur, et sont même légèrement à l'avantage des jeunes femmes. Si les jeunes de 18 à 24 ans sortis de ce type d'enseignement sont 91% à être dans une situation d'activité, qu'ils soient hommes ou femmes, les femmes affichent un taux de chômage légèrement plus bas (20%) que les hommes (23%), ainsi qu'un taux d'emploi légèrement plus élevé (73%) que ces derniers (70%).

## Taux de chômage des jeunes

Le taux de chômage des jeunes est l'un des indicateurs fréquemment mis en avant pour évaluer l'état du marché du travail au sein de différents pays. Ce taux est défini comme la proportion des jeunes âgés entre 15 et 24 ans qui sont en situation de chômage parmi les jeunes de 15 à 24 ans faisant partie de la population active. D'après les résultats de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) de 2014, ce taux s'élève à 23,2% pour la Belgique. Le taux affiché par l'Union européenne (28 pays) est légèrement inférieur (22,2%<sup>11</sup>).

Des disparités sont toutefois à noter lorsque l'on considère tour à tour chaque région du pays. En Région de Bruxelles-Capitale, il atteint un niveau particulièrement élevé, puisqu'il s'élève à 39,5%. La Région wallonne affiche également un score s'élevant à plus de 30% (32,1%). Seule la Flandre affiche un taux de chômage des jeunes inférieur à la moyenne européenne, avec un taux particulièrement bas de 16,1%.

### II.70. Taux de chômage des jeunes (15-24 ans), 2014



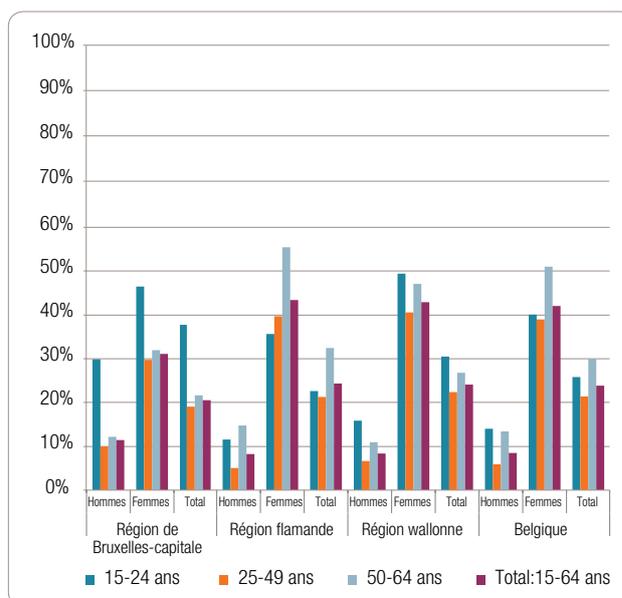
Source : Eurostat, EFT, 2014

## Part de l'emploi à temps partiel sur l'emploi total

En Belgique, sur la totalité de l'emploi exercé par les personnes âgées entre 15 et 64 ans, près d'un quart (23,9%) représente de l'emploi à temps partiel<sup>12</sup>. La part de travail à temps partiel (sur l'emploi total) pour les jeunes de 15 à 24 ans est à peine supérieure, s'élevant à 25,8%.

L'approche par région permet toutefois de mettre en avant l'existence de certaines disparités. En Région Bruxelles-Capitale, la proportion de travail à temps partiel est beaucoup plus importante pour les 15-24 ans que pour toutes les autres tranches d'âges : l'emploi à temps partiel représente 37,7% de l'emploi total des jeunes de cet âge, alors que cela représente 19% de l'emploi des 25 à 49 ans, et 21,6% de l'emploi des personnes âgées entre 50 et 64 ans. En Région wallonne, le taux d'emploi à temps partiel s'élève à 30,5% pour les jeunes âgés entre 15 et 24 ans (contre 22,4% de l'emploi total chez les 25-49 ans, et 26,8% chez les 50-64 ans). La part de l'emploi à temps partiel sur l'emploi total, chez les jeunes de 15 à 24 ans, est moins élevée en Région flamande, où cela concerne 22,6% de l'emploi total.

### II.71. Part de l'emploi à temps partiel (hormis ALE et travail occasionnel) dans l'emploi total (15-64 ans), par sexe, âge, région, 2013



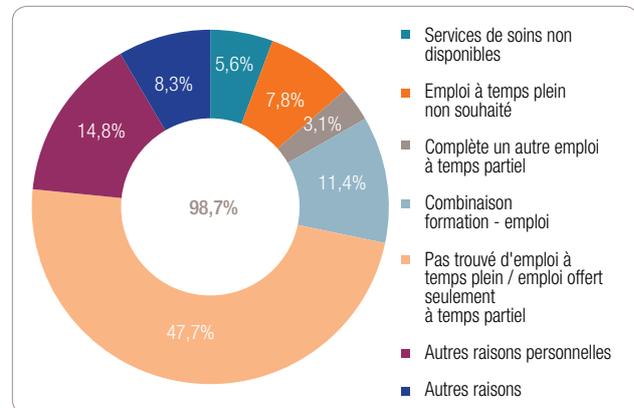
Source : DGSIE, Statbel, 2013

11 Il s'agit ici d'une moyenne, qui ne reflète pas les disparités existantes entre pays membres ; le taux minimum de chômage des jeunes est de 7,7% (Allemagne) et le taux maximum est de 52,4% (Grèce) au sein des pays de l'UE (Eurostat, EFT, 2014).

12 Hormis ALE et travail occasionnel.

Face à ces constats, la question des raisons de l'occupation, par les jeunes actifs, d'un emploi à temps partiel mérite d'être posée. Des chiffres, disponibles pour la Wallonie pour l'année 2009, permettent d'apporter quelques éléments d'information à ce sujet. Parmi les jeunes de moins de 30 ans travaillant à temps partiel, la raison principale invoquée est le fait de ne pas avoir trouvé d'emploi à temps plein. Cela concerne en effet près de la moitié (47,7%) de ces jeunes. Pour environ un jeune sur dix (11,4%) dans cette situation, celle-ci relève d'une combinaison emploi et formation. Seuls 7,8% des jeunes travaillant à temps partiel évoquent le non souhait d'occuper un emploi à temps plein. Mentionnons également qu'au moins 14,8% des jeunes travaillant à temps partiel motivent cette situation professionnelle par des raisons personnelles.

II.72. Part des jeunes salariés de moins de 30 ans travaillant à temps partiel (hormis ALE et travail occasionnel) selon le motif, Wallonie, 2009

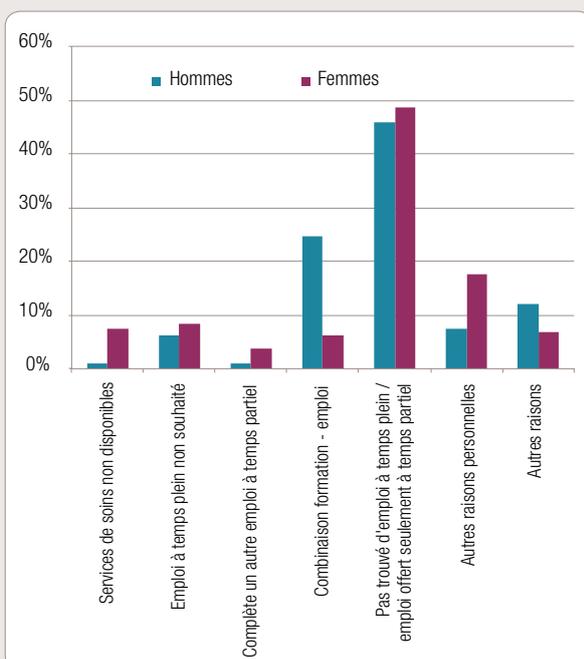


Source : IWEPS, Données : DGSIE, EFT, 2009



L'emploi à temps partiel est davantage exercé par les femmes que par les hommes, toutes générations confondues. Il représente 40,1% de l'emploi des jeunes femmes âgées entre 15 et 24 ans en Belgique, contre seulement 14% de l'emploi des jeunes hommes du même âge. En Région bruxelloise, 29,9% de l'emploi des hommes âgés entre 15 et 24 ans est à temps partiel, contre 46,50% de l'emploi des jeunes femmes du même âge. En Région wallonne le taux d'emploi à temps partiel (sur la totalité de l'emploi) s'élève à 15,9% pour les hommes âgés entre 15 et 24 ans et à 49,4% pour les jeunes femmes (voir graphique II.71.).

II.73. Part des jeunes salariés de moins de 30 ans travaillant à temps partiel (hormis ALE et travail occasionnel), selon le motif et le sexe, 2009



Source : IWEPS, Données : DGSIE, EFT, 2009

En ce qui concerne les motifs d'occupation d'un emploi à temps partiel des jeunes de moins de 30 ans, il apparaît, sur base de résultats pour la Wallonie en 2009, que la raison principale évoquée tant par les femmes (48,5%) que par les hommes (45,8%) est de ne pas réussir à trouver un emploi à temps plein. Les jeunes femmes de moins de 30 ans sont proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues masculins à mentionner des raisons d'ordre personnel (au moins 17,7% des femmes, pour 7,4% des hommes à temps partiel) et relatives à l'indisponibilité de services de soins de santé destinés aux enfants ou à des personnes dépendantes (7,5% contre 0,9%). On peut ici émettre l'hypothèse que les choix et/ou contraintes liés à la naissance et à la présence d'enfants au sein du ménage impliquent davantage de réduction de temps de travail du côté des jeunes femmes.

Les jeunes hommes occupant un travail à temps partiel sont quant à eux plus nombreux que les jeunes femmes concernées à évoquer la combinaison d'un emploi avec une formation (24,8% des hommes de moins de 30 ans occupés à temps partiel contre 6,2% des jeunes femmes travaillant à temps partiel).







## III. Des conditions matérielles





## 8. Enfants et pauvreté

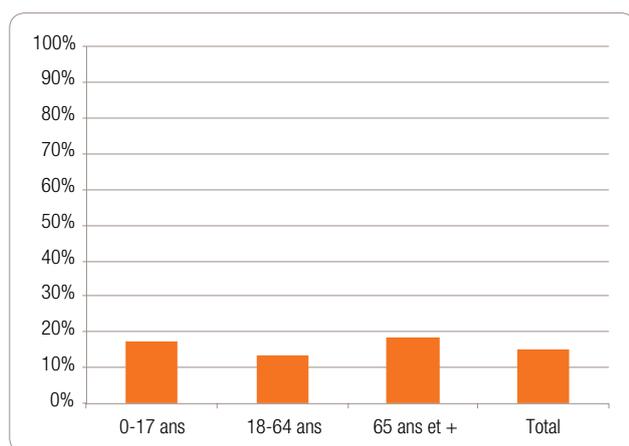
Dans le cadre d'une publication sur les conditions de vie des enfants et des jeunes, la question des enfants qui vivent dans des ménages en risque de pauvreté mérite toute notre attention. En effet, ces situations peuvent avoir de multiples répercussions sur la vie des enfants, tant en termes de privations matérielles qu'en termes de santé ou de sociabilité.

Pour rendre compte de ces situations, nous avons sélectionné les deux principaux indicateurs de pauvreté des enfants que représentent le risque de pauvreté monétaire et les privations matérielles. Nous avons également choisi de mettre en avant un indicateur concernant les ménages avec enfants dans lesquels aucun parent n'exerce un emploi dans la mesure où ces situations peuvent entraîner des risques en termes de pauvreté matérielle et de privations.

### Risque de pauvreté (monétaire)

En Belgique, les enfants (0-17 ans) sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans un ménage en situation de risque de pauvreté monétaire par rapport à la population totale (17,2% des enfants, pour 15,1% de la population belge, en 2013)<sup>13</sup>.

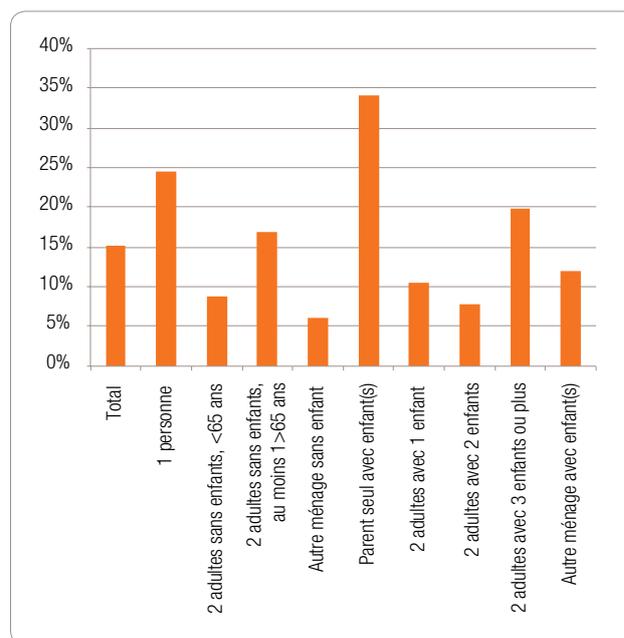
#### II.74. Personnes qui courent un risque de pauvreté (monétaire), par âge, Belgique, 2013



Source : DGSIE-Statbel, données SILC 2013

Le risque de pauvreté touche tout particulièrement les ménages monoparentaux, puisque cela concerne environ un ménage de ce type sur trois (34,2%). Le taux de risque de pauvreté est également relativement élevé pour les familles composées de deux parents et de trois enfants ou plus (19,9%).

#### II.75. Personnes/Ménages qui courent un risque de pauvreté (monétaire), Belgique, 2013



Source : DGSIE-Statbel, données SILC 2013

La mesure du risque de pauvreté des enfants permet également de faire état de différences sur le plan régional. L'enquête SILC de 2011 révèle, en effet, que si un enfant sur dix (10,4%) vit sous le seuil de pauvreté en Flandre, près d'un enfant sur quatre est concerné en Wallonie (24,9%) (IWEPS, DGSIE-Statbel, Données SILC 2011)<sup>14</sup>.

<sup>13</sup> Le taux de risque de pauvreté est calculé sur base du revenu disponible médian (des ménages) national, c'est-à-dire le montant qui divise la population belge en deux groupes égaux (ceux disposant au maximum de ce revenu, et ceux possédant un revenu supérieur à celui-ci). Pour établir le seuil de pauvreté des ménages, le nombre d'adultes composant le ménage ainsi que le nombre d'enfants sont également pris en considération.

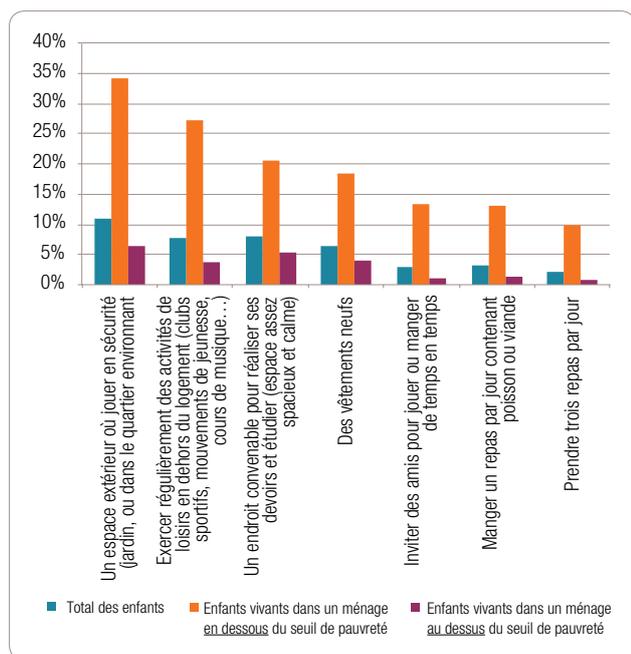
<sup>14</sup> La mesure du risque de pauvreté des enfants en Région bruxelloise n'est pas disponible en raison d'un trop faible nombre de réponses, empêchant le calcul d'un pourcentage représentatif pour la région.

## Privations matérielles

Aux chiffres concernant la pauvreté monétaire, viennent s'ajouter des données, tout aussi préoccupantes, relatives aux conditions de vie matérielles des enfants. L'enquête SILC de 2009 révèle qu'en Belgique un enfant sur trois (34,3%) âgé de moins de 16 ans et vivant dans un ménage en risque de pauvreté ne peut accéder à un espace extérieur où il peut jouer de façon sécurisée (dans le quartier, ou un jardin, etc.) en raison de ces difficultés. Par ailleurs, plus d'un enfant sur quatre (27,2%) parmi ces ménages plus vulnérables ne peut exercer de manière régulière des activités de loisirs (clubs sportifs, organisations de jeunesse, musique, ...) et un sur cinq (20,5%) ne dispose pas d'un endroit adéquat (espace et calme) pour faire ses devoirs et étudier en raison d'incapacités financières.

On constate également que près d'un enfant sur cinq vivant au sein d'un ménage en dessous du seuil de pauvreté (18,5%) n'a pas l'opportunité de porter des vêtements neufs pour ces mêmes raisons. Au niveau des relations sociales des enfants, il semble important de mentionner que 13,4% des enfants vivant dans des ménages touchés par le risque de pauvreté ne peuvent inviter des amis chez eux de temps à autre pour des raisons financières.

II.76. Pourcentage d'enfants vivant dans un ménage où ils sont privés des biens/activités suivants pour des raisons financières, Belgique, 2009

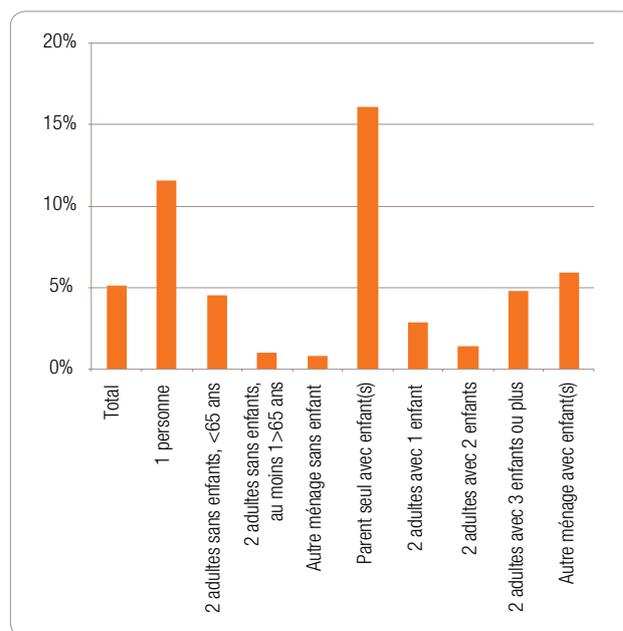


Source : DGSIE-Statbel, données SILC 2009

La pauvreté monétaire et matérielle des ménages peut avoir un impact non négligeable sur la santé des enfants. Sur le plan de l'alimentation, il apparaît que plus d'un enfant sur dix de moins de 16 ans vivant dans un ménage en dessous du seuil de pauvreté ne peut manger quotidiennement un repas composé de viande ou de poisson (13,1%, contre 1,2% des enfants vivant dans un ménage au-dessus du seuil de pauvreté), voire manger trois repas par jour (9,9%, contre 0,7% des enfants vivant dans un ménage au-dessus du seuil de pauvreté), en raison de la faiblesse des ressources financières du ménage.

Le risque de se trouver en situation de privation matérielle grave est particulièrement important pour les ménages avec enfants où un seul adulte est présent : d'après les résultats de l'enquête SILC de 2013, un de ces ménages sur six (16,1%) n'est en effet pas en mesure de faire face à au moins quatre de ces neuf situations : payer le loyer ou des factures courantes, chauffer son logement correctement, régler des dépenses imprévues, manger de la viande, du poisson ou autre aliment équivalent en termes d'apports de protéines, payer une semaine de vacances, avoir une voiture, une machine à laver, un poste de télévision couleur, ou un téléphone.

II.77. Personnes appartenant à un ménage confronté à une privation matérielle grave, Belgique, 2013



Source : DGSIE-Statbel, données SILC 2013



## Nouvelles technologies : vécu d'enfants dans la pauvreté

Une recherche qualitative portée par l'OEJAJ en 2010 (SONECOM, 2010) avec six groupes de huit enfants vivant dans la pauvreté montre à quel point les consoles, les ordinateurs et les GSM se situent au cœur de leurs aspirations ; la question de leur accessibilité (idéalement à titre individuel) se pose avec acuité pour eux. Selon les enfants, ces biens « technologiques » remplissent deux fonctions essentielles : d'une part « se faire plaisir » (ce qui est très important pour ceux qui sont privés d'autres sources de satisfaction) et d'autre part « s'intégrer ».

La possession de ces moyens de communication leur permet d'être comme les autres enfants et de pouvoir communiquer avec leurs pairs. En disposer n'est pas loin de revêtir un caractère « vital » à leurs yeux. Les parents s'organisent donc pour leur offrir ce type d'équipements (qu'on aurait tort d'automatiquement considérer comme des achats superflus). Il ressort d'ailleurs que quasiment tous les enfants interrogés dans la cadre de cette recherche en possèdent.

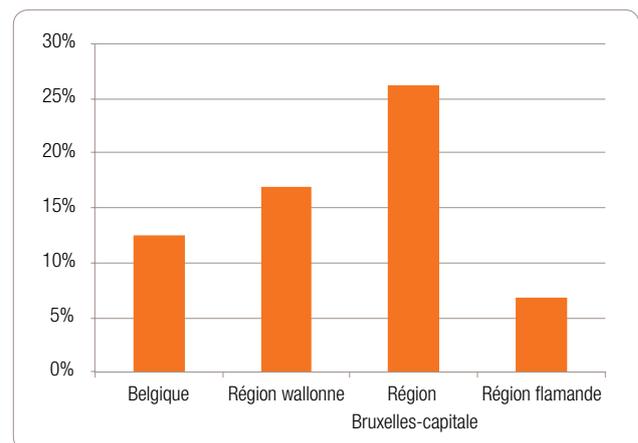
Cette génération est, davantage que les autres, susceptible de souffrir de la fracture numérique, dans le sens d'un manque véritable (au sens intime) et pas seulement d'un manque de commodités et/ou d'accès à des services en ligne. Ce constat est important à souligner, tant on observe régulièrement des jugements portés, parfois même venant de professionnels, concernant les priorités dites au mieux « étranges », au pire « irresponsables », des familles qui se dotent d'équipements vidéos ou électroniques considérés comme dispendieux quand on est dénué de l'essentiel.

**Pour en savoir plus : Recherche qualitative participative sur le vécu des enfants dans la pauvreté : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=7282>**

## Absence d'emploi au sein du foyer

Les enfants vivant dans des ménages où aucun adulte n'exerce un emploi sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, et de connaître des privations de biens, de loisirs, voire de relations sociales. En Belgique, environ 12% des enfants entre 0 et 17 ans vivent au sein de ménages qui ne bénéficient d'aucune rémunération liée à l'emploi. Si en Flandre, cela ne concerne qu'une relativement faible part des enfants (6,7%), cette situation concerne près de 17% des enfants en Région wallonne, et plus d'un quart (26,2%) des enfants en Région bruxelloise.

II.78. Pourcentage d'enfants (0-17 ans) vivant dans un ménage au sein duquel personne n'exerce d'emploi rémunéré, Belgique, 2013



Source : DGSIE-Statbel, données SILC 2013

## 9. Logement

La question du logement est intimement liée à celle du risque de pauvreté. Le logement fait partie des conditions quotidiennes essentielles de vie. Il importe que les ménages, et a fortiori les familles, puissent vivre dans des habitations n'entraînant pas de répercussions néfastes sur la santé, et que l'espace de vie soit adapté à la composition des ménages.

Dans cette partie concernant le logement, nous avons également choisi de mettre en avant la question du départ des jeunes de chez leurs parents, qui témoigne d'évolutions sociétales (par exemple, l'allongement de la période des études pour certains) mais aussi d'éventuelles difficultés des jeunes à prendre leur indépendance, liées, notamment, aux conditions des marchés de l'emploi et de l'immobilier (loyers élevés dans les grandes villes, etc.).

### Salubrité

Alors que la salubrité du logement fait partie des conditions matérielles de vie fondamentales au bien-être, il apparaît que plus d'un enfant sur cinq en Belgique (20,8%), âgé entre 0 et 17 ans, vit dans un logement qui possède au moins l'une des défaillances suivantes : des fuites dans la toiture ou les murs, un sol et des fondations humides, ou encore de la pourriture aux fenêtres ou au sol. Le taux d'enfants vivant dans ce type de logement en Belgique est plus élevé que la moyenne (17,4%) calculée pour l'Union européenne (28 pays)<sup>15</sup>.

#### II.79. Taux d'enfants (0-17 ans) vivant dans un logement ayant soit des fuites dans la toiture, soit des murs, sols ou fondations humides, soit de la pourriture dans l'encadrement des fenêtres ou au sol, 2013

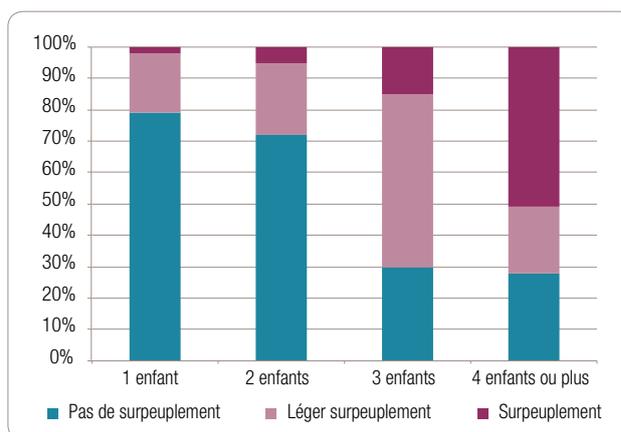
	2013
Union européenne (28 pays)	17,4%
Belgique	20,8%

Source : Eurostat, données SILC 2013

### Surpeuplement

D'après l'Observatoire des Loyers (2013) de la Région de Bruxelles-Capitale, un peu plus de 20% des couples avec un à deux enfants occupent un logement surpeuplé à Bruxelles<sup>16</sup>. Si l'on considère les chiffres relatifs aux ménages composés d'un adulte et d'un à deux enfants, c'est près de la moitié de ces ménages (39% à 60%) qui sont concernés par le surpeuplement du logement. Si ces familles sont le plus souvent en situation de « léger surpeuplement » (nécessité d'une chambre supplémentaire), le surpeuplement au sens fort concerne tout de même une part non négligeable (4 à 11%) de familles monoparentales ayant un ou deux enfants. À titre de comparaison, cela concerne 2 à 5% des couples vivant avec le même nombre d'enfants.

#### II.80. Surpeuplement du logement des familles composées d'au moins deux adultes, selon le nombre d'enfants, Région de Bruxelles-Capitale, 2013

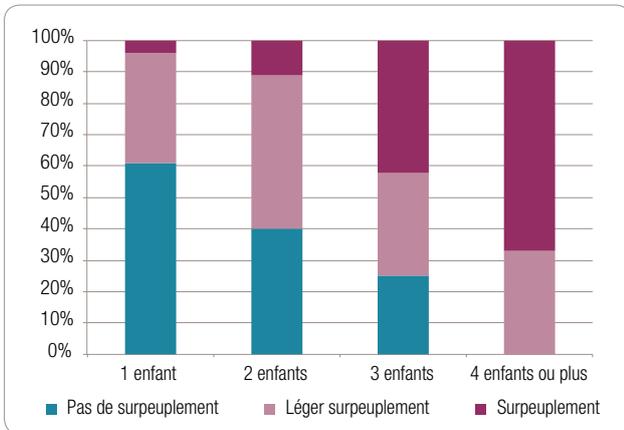


Source : SLRB, Observatoire des Loyers, 2013

<sup>15</sup> Au sein de l'Union européenne, la Finlande affiche le taux le moins élevé d'enfants vivant dans ce type de logement (5,5%) et le Portugal le taux le plus élevé (cela concerne 33,7% des enfants de 0 à 17 ans) (Eurostat, SILC, 2013).

<sup>16</sup> Le surpeuplement concerne les logements dans lesquels il n'y a pas un nombre théorique suffisant de chambres pour loger le nombre d'enfants du ménage. On parle de « léger surpeuplement » dans les cas où il conviendrait d'avoir une chambre supplémentaire, et de « surpeuplement » (au sens fort du terme) lorsque le logement nécessiterait deux chambres supplémentaires.

**II.81. Surpeuplement du logement des familles monoparentales, selon le nombre d'enfants, Région de Bruxelles-Capitale, 2013**

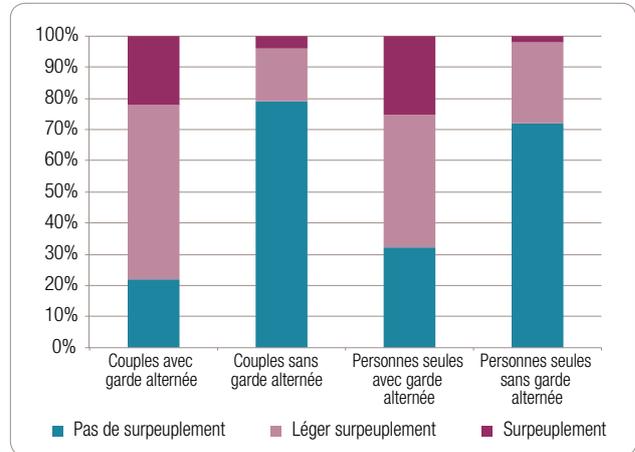


Source : SLRB, Observatoire des Loyers, 2013

En région bruxelloise, le surpeuplement du logement touche encore davantage les familles composées de trois enfants ou plus : de manière générale, cela concerne plus de 70% d'entre elles. Dans les ménages composés de deux adultes et trois enfants, il ne manque généralement qu'une chambre au logement pour qu'il soit considéré comme adéquat : 55% d'entre eux sont concernés par un « léger surpeuplement » et seulement 15% par un « fort » surpeuplement du logement. Les personnes seules vivant avec trois enfants sont beaucoup plus touchées par un surpeuplement important : 42% de ces ménages devraient pouvoir disposer d'au moins deux chambres supplémentaires. Les ménages monoparentaux avec quatre enfants ou plus occupent tous un logement considéré comme surpeuplé, et cela concerne 70% des familles biparentales de quatre enfants ou plus.

Il est également intéressant de noter qu'à Bruxelles, tant les familles monoparentales que les familles composées de deux adultes sont beaucoup plus touchées par des problèmes de surpeuplement de logement lorsqu'elles se trouvent en situation de devoir assurer une garde alternée des enfants. Le surpeuplement concerne près de 78% des couples avec garde alternée (contre environ 19% des couples avec enfant(s) sans garde alternée) et près de 70% des personnes seules en garde alternée (contre près de 30% des personnes seules avec enfant(s) sans garde alternée).

**II.82. Surpeuplement du logement parmi les familles selon qu'il y ait garde alternée des enfants ou non, Région de Bruxelles-Capitale, 2013**

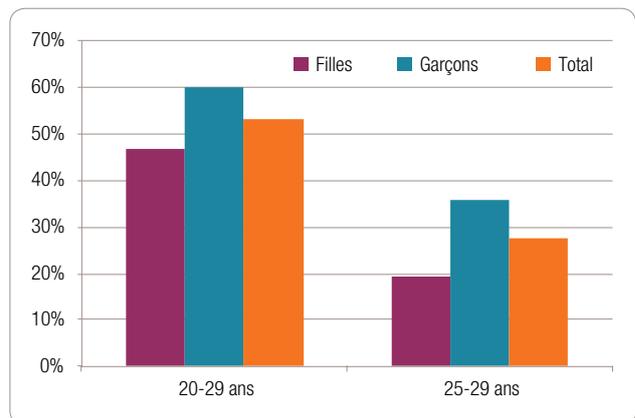


Source : SLRB, Observatoire des Loyers, 2013

**Jeunes et logement**

En Belgique, plus de la moitié (53,2%) des jeunes âgés entre 20 et 29 ans vivent avec leurs parents. Les garçons sont davantage concernés que les filles (60% contre 46,7%). L'âge moyen estimé des jeunes qui quittent le domicile parental est en effet plus élevé pour les garçons (25,8 ans) que pour les filles (24,1 ans) (Eurostat, 2013).

**II.83. Part des jeunes vivant avec leurs parents, selon le sexe, Belgique, 2013**

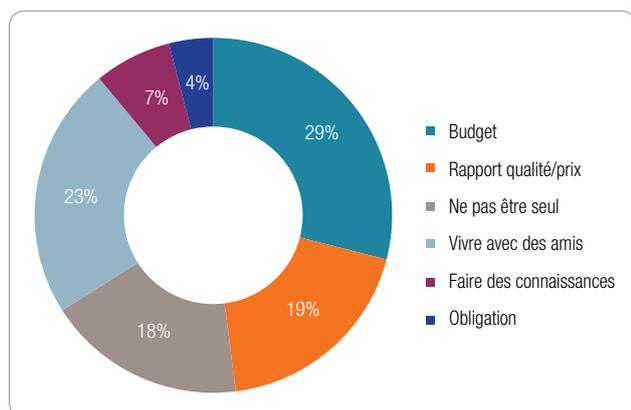


Source : Eurostat, 2013

Si l'on considère uniquement les jeunes entre 25 et 29 ans, c'est plus d'un sur quatre (27,4%) qui vit encore sous le même toit que ses parents. Cela concerne une jeune femme sur cinq entre 25 et 29 ans (19,3%) et plus d'un jeune homme sur trois (35,7%) du même âge.

Les jeunes sont également nombreux à occuper des logements à plusieurs, en colocation. D'après *l'Observatoire des Loyers* de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale, l'âge médian des colocataires à Bruxelles est de 26 ans<sup>17</sup>, ce qui signifie que la moitié des personnes en colocation sont âgées de moins de 26 ans. On peut également noter qu'un colocataire sur cinq (21%) a le statut d'étudiant. Pour près de la moitié (48%<sup>18</sup>) des jeunes de moins de 25 ans, la raison principale de ce choix locatif est d'ordre financier. Environ un jeune sur quatre (23%) affirme vivre en colocation pour habiter avec des amis, et près d'un jeune sur cinq (18%) opte pour la colocation pour ne pas être seul.

**II.84. Raisons de vivre en colocation, jeunes de moins de 25 ans, Région de Bruxelles-Capitale, 2013**



Source : SLRB, Observatoire des Loyers, 2013

D'après une enquête réalisée en 2011 par le site de petites annonces immobilières « Immoweb.be », l'âge moyen au premier achat immobilier, en Belgique, était estimé à 31 ans. Nous ne disposons toutefois pas davantage d'informations sur les profils des jeunes propriétaires (Immoweb, Les Belges et leur maison, 2011).

<sup>17</sup> A Bruxelles, en 2013, 9% des logements locatifs sont loués à des personnes en colocation. Ce taux a pratiquement doublé par rapport à l'année précédente (5% en 2012).

<sup>18</sup> Nous avons pris en considération, pour évoquer les raisons financières, les modalités « budget » ainsi que « rapport qualité-prix » de la variable. Soulignons que la modalité « Obligation » pourrait également être liée à cette question des moyens financiers.







## IV. La santé des enfants et des jeunes





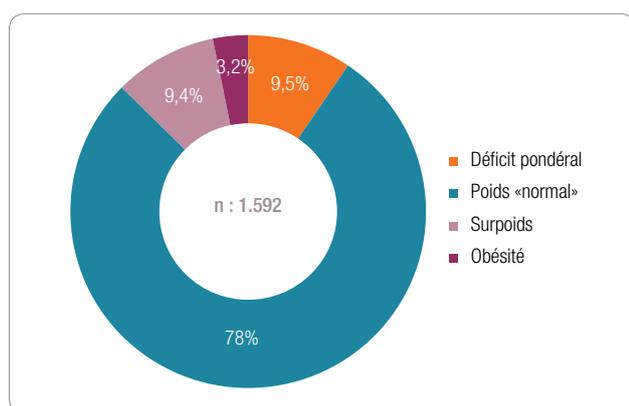
## 10. Santé physique et mentale

Être en bonne santé relève de multiples aspects qui vont de la santé physique (croissance, maladie, handicap,...) à la santé mentale (maladie mentale, stress, nervosité, dépression,...). Parmi ces multiples thématiques, nous avons choisi de mettre en avant, dans cette édition du *Mémento*, des chiffres liés au poids et, plus largement, au développement physique harmonieux de l'enfant<sup>19</sup>. Un point est également consacré aux questions de nervosité et de déprime chez les enfants et les jeunes en vue de donner quelques éléments d'informations relatifs à la santé mentale.

### Surpoids et obésité

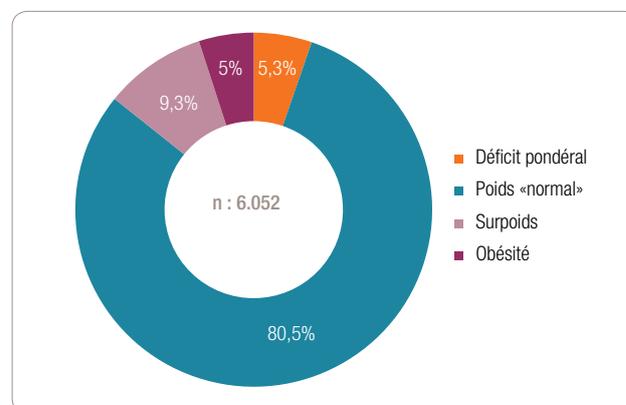
D'après les résultats de l'enquête HBSC de 2010 pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, 78% des jeunes en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires (âgés entre 10 et 13 ans) ont un poids qui correspond à un indice de masse corporel (IMC)<sup>20</sup> « normal », 9,5% d'entre eux sont en sous-poids, 9,3% sont en surpoids, et 3,2% en situation d'obésité. Plus d'un élève sur dix est donc concerné, entre 10 et 13 ans par des problèmes de surcharge pondérale.

### II.85. Répartition des élèves de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> primaire selon leur statut pondéral, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2010



Source : SIPES, données HBSC 2010

### II.86. Répartition des jeunes du secondaire selon leur statut pondéral, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2010



Source : SIPES, données HBSC 2010

La majorité (80,5%) des élèves du secondaire (jeunes entre 12 et 20 ans<sup>21</sup>) se trouve dans une situation de poids recommandé. Si seulement 5,3% de ces jeunes affichent un poids en dessous de cette fourchette, ils sont proportionnellement un peu plus nombreux que les élèves du primaire (14,3%) à être en surpoids ou obésité.

19 Le surpoids et l'obésité des enfants augmentent considérablement les risques pour ceux-ci de souffrir d'incapacités et de différents types de pathologies à l'âge adulte (maladies cardiovasculaires, diabète, cancers, etc.). Pour lutter contre ce phénomène, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) souligne l'importance d'une alimentation saine et équilibrée à un âge où les préférences alimentaires s'établissent. L'OMS recommande également que les enfants et jeunes pratiquent au minimum 60 minutes d'activité physique quotidiennement (Cf. site web de l'OMS : <http://www.who.int/fr/>).

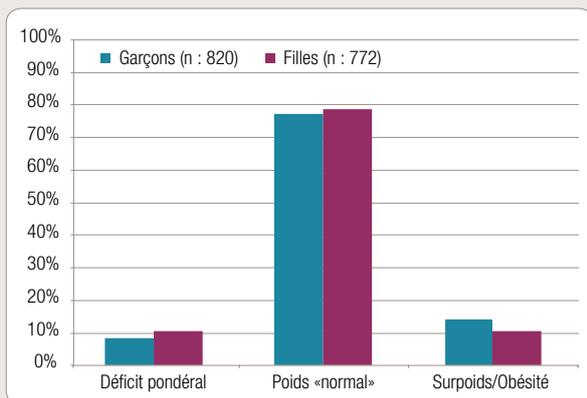
20 L'indice de masse corporelle (IMC) se calcule en divisant le poids (kg) par la taille au carré (m<sup>2</sup>). Pour interpréter l'IMC des enfants et jeunes de moins de 20 ans, on se réfère aux courbes de corpulence (des garçons et des filles). Les valeurs de l'IMC comprises entre le percentile 5 et 84 de la courbe de croissance correspondent à un poids recommandé (« normal »). Lorsque les valeurs de l'IMC sont inférieures au percentile 5 (<p5) de la courbe de corpulence, on constate un « déficit pondéral » et si ces valeurs sont égales ou supérieures au percentile 85 (≥ p85), de « surcharge pondérale » (On parle d'obésité quand l'IMC est supérieur au percentile

21 Les résultats des jeunes du secondaire âgés de plus de 20 ans ne sont pas considérés ici, car l'interprétation de l'indice IMC s'appuie sur d'autres référents pour les personnes âgées de plus de 20 ans.



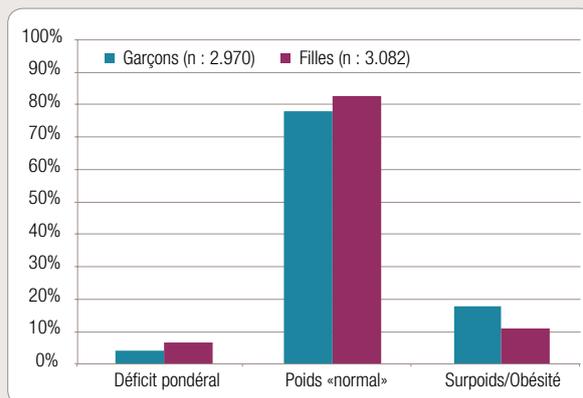
Les garçons sont légèrement plus nombreux que les filles à se trouver en situation de surcharge pondérale. Parmi les élèves de fin de primaire, 10,7% des filles sont en surcharge pondérale ou obésité, contre 14,2% des garçons. En ce qui concerne les jeunes du secondaire, 10,8% des filles ont un poids trop élevé contre 17,8% des garçons.

**II.87. Répartition des élèves de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> primaire selon leur statut pondéral, selon le sexe, FWB, 2010**



Source : SIPES, données HBSC 2010

**II.88. Répartition des élèves de secondaire selon leur statut pondéral, selon le sexe, FWB, 2010**



Source : SIPES, données HBSC 2010

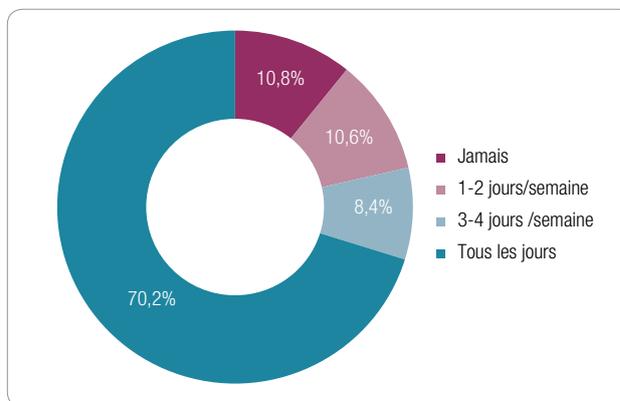
Les filles sont, par contre, plus nombreuses que les garçons à se trouver en situation de déficit pondéral : 10,6% des filles de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires sont en sous-poids (contre 8,4% des garçons), et 6,4% des filles du secondaire sont également concernées par un poids en dessous de la normale (contre 4,1% des garçons).

## Alimentation

### • Prise du petit déjeuner les jours d'école

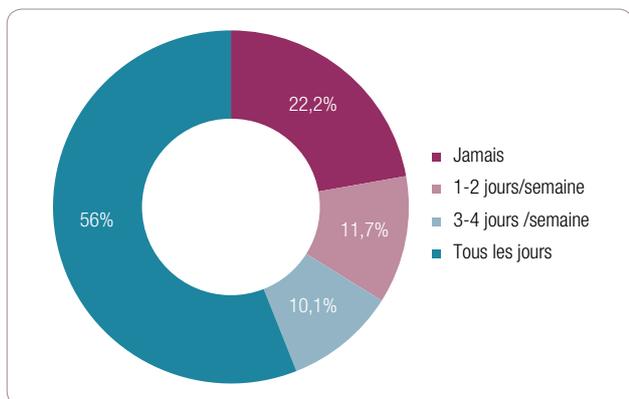
Sept élèves de fin de primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>) sur dix (70,2%) déjeunent quotidiennement le matin avant d'aller à l'école, deux sur dix (21,4%) prennent entre un et quatre petits déjeuners par semaine (hors weekend), et près d'un enfant sur dix (8,4%) ne déjeune jamais avant de partir à l'école. Les élèves du secondaire sont moins nombreux à prendre un petit-déjeuner tous les jours en semaine, puisque cela concerne 56% d'entre eux. Plus de deux jeunes sur dix (21,8%) prennent de temps en temps un petit déjeuner les jours d'école (un à quatre jours par semaine), et plus de deux sur dix déclarent ne jamais déjeuner le matin avant l'école (22,2%).

**II.89. Fréquence du petit déjeuner les jours d'école, élèves de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> primaire, FWB, 2010**



Source: SIPES, données HBSC 2010

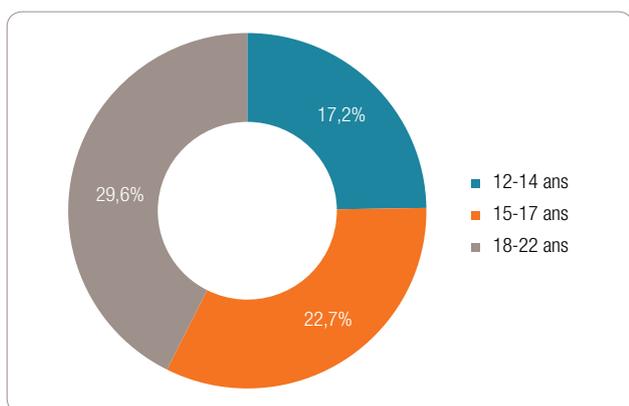
**II.90. Fréquence du petit déjeuner les jours d'école, élèves de secondaire, FWB, 2010**



Source : SIPES, données HBSC 2010

Parmi les élèves du secondaire, les plus âgés sont proportionnellement plus nombreux à déclarer ne jamais prendre un petit-déjeuner les matins d'école que les plus jeunes d'entre eux : cela concerne 17,2% des 12-14 ans, 22,7% des 15-17 ans et monte jusqu'à 29,6% des jeunes âgés entre 18 et 22 ans.

**II.91. Pourcentage d'élèves du secondaire affirmant ne jamais prendre de petit-déjeuner les jours d'école, selon l'âge, FWB, 2010**



Source : SIPES, données HBSC 2010

Le fait de prendre un petit-déjeuner tous les jours en semaine peut notamment être relié au niveau d'aisance matérielle<sup>22</sup> de la famille dont est issu le jeune : que ce soit pour les élèves du primaire ou du secondaire, il apparaît que la proportion d'élèves qui déjeunent tous les matins d'école tend à augmenter lorsque le niveau d'aisance augmente.

**II.92. Part des élèves de primaire qui prennent un petit-déjeuner tous les jours d'école, selon le niveau d'aisance matérielle du ménage, FWB, 2010**

Niveau d'aisance matérielle	Pas tous les jours	Tous les jours	Total
Elevé	170	505	675
Moyen	355	877	1.232
Faible	183	306	489
Total	708	1.688	2.396

Chi2=21,0582 p=0,00  
Source : SIPES, données HBSC 2010

**II.93. Part des élèves de secondaire qui prennent un petit-déjeuner tous les jours d'école, selon le niveau d'aisance matérielle du ménage, FWB, 2010**

Niveau d'aisance matérielle	Pas tous les jours	Tous les jours	Total
Elevé	636	1.257	1.893
Moyen	1.561	2.022	3.583
Faible	894	742	1.636
Total	3.091	4.021	7.112

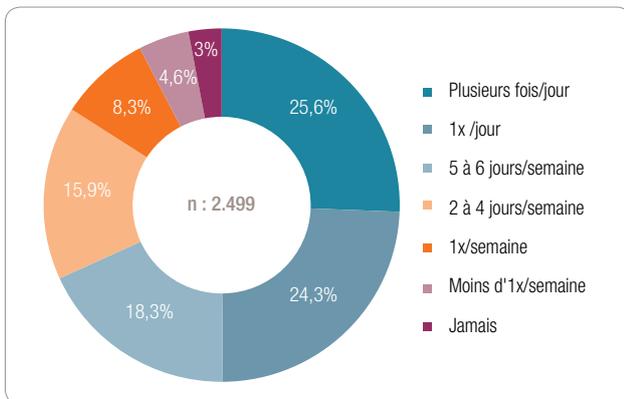
Chi2=158,2501 p=0,00  
Source : SIPES, données HBSC 2010

**• Consommation de fruits et de légumes**

Alors que les consommateurs journaliers de fruits sont plus nombreux que les consommateurs quotidiens de légumes chez les élèves de fin de primaire (49,9%, contre 45,4%), l'inverse est à noter en secondaire : la consommation quotidienne de légumes concerne 52,4% des jeunes, alors que la consommation quotidienne de fruits est mentionnée par 45,4% d'entre eux.

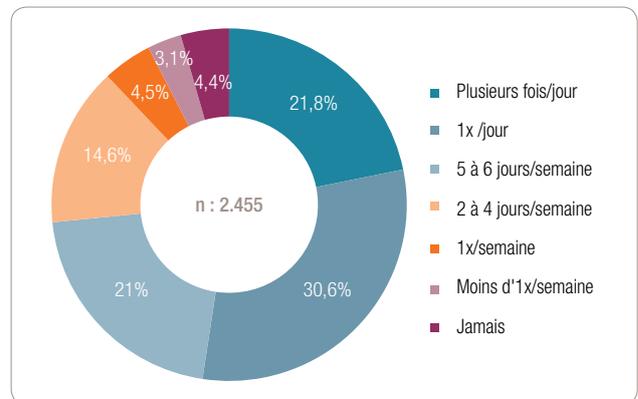
22 Le niveau d'aisance matérielle est un indicateur du niveau socioéconomique. Il est construit à partir de trois variables de l'enquête HBSC : la possession d'une voiture au sein de la famille, le nombre de fois où la famille est partie en vacances l'année précédant l'étude, le nombre d'ordinateurs dont dispose la famille. Au final, trois catégories de niveaux ont été définies en fonction du score obtenu pour cet indicateur : élevé, moyen, faible.

**II.94. Fréquence de consommation de fruits, élèves de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> primaire, FWB, 2010**



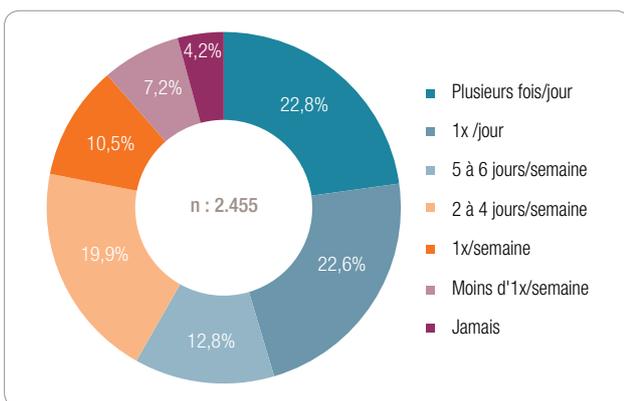
Source : SIPES, données HBSC 2010

**II.97. Fréquence de consommation de légumes, élèves du secondaire, FWB, 2010**



Source : SIPES, données HBSC 2010

**II.95. Fréquence de consommation de fruits, élèves du secondaire, FWB, 2010**

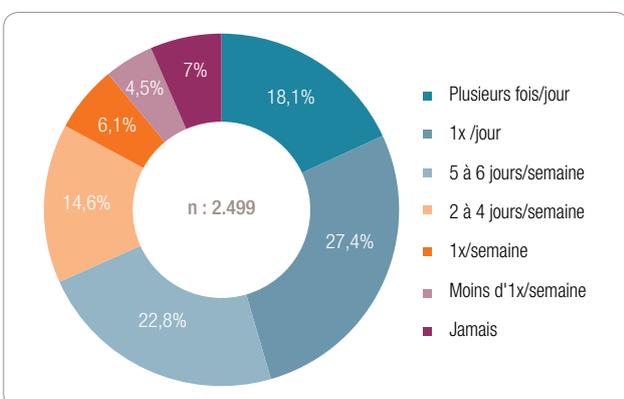


Source : SIPES, données HBSC 2010

Parmi les élèves de fin de primaire, un peu moins d'un sur cinq consomme des fruits (16%) et/ou des légumes (19%) au maximum une fois par semaine. En ce qui concerne les élèves du secondaire, un sur cinq (21%) consomme des fruits au maximum une fois par semaine et un sur dix (11%) affiche une aussi faible consommation de légumes.

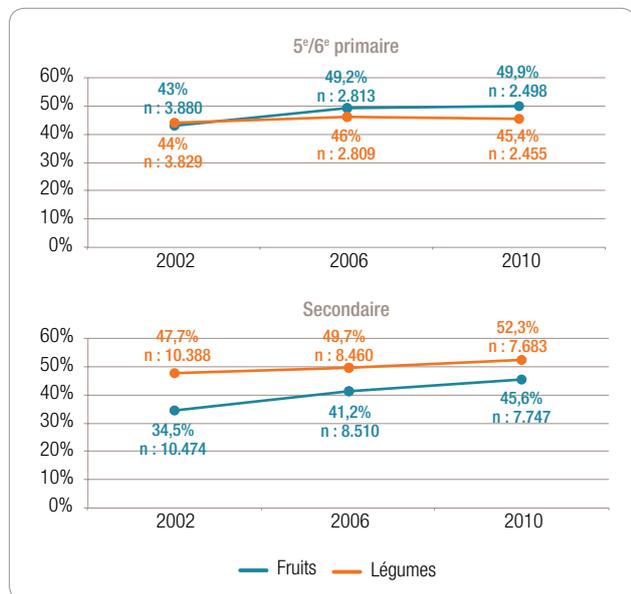
On note une légère augmentation de la proportion de consommateurs quotidiens de fruits au sein des élèves de fin primaire, entre 2002 et 2010. En 2010, 49,9% d'entre eux déclarent manger des fruits au moins une fois par jour, contre 43% en 2002. Quant à la consommation quotidienne de légumes, elle n'évolue que très peu entre les différentes années d'enquête. Elle concerne en 2010, près d'un élève sur deux (45,4%) de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires.

**II.96. Fréquence de consommation de légumes, élèves de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> primaire, FWB, 2010**



Source : SIPES, données HBSC 2010

**II.98. Evolution de la consommation de fruits/légumes (au moins une fois par jour), élèves de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> primaire et du secondaire, FWB, 2010**



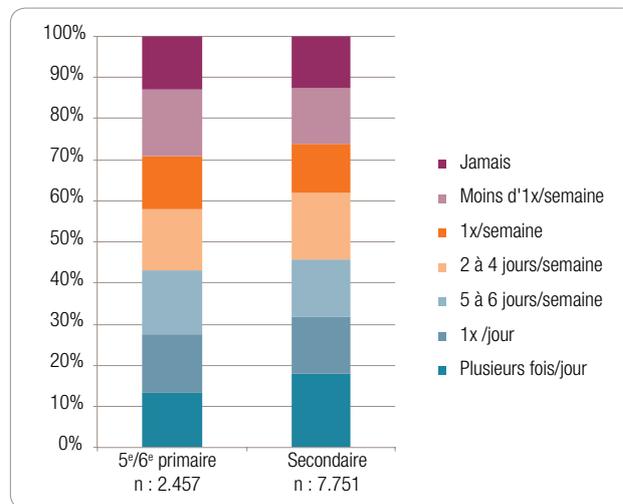
Evolution % standardisée, méthode indirecte  
Source : SIPES, données HBSC 2010

L'augmentation de la consommation quotidienne de fruits au fil des années est plus marquée pour les élèves du secondaire : elle concerne 45,6% des jeunes de secondaire en 2010, contre à peine 34,5% en 2002. La consommation journalière de légumes est mentionnée par 52,3% de ces jeunes en 2010 contre 47,7% en 2002.

**• Consommation de sodas**

Si environ un jeune sur dix, parmi les élèves de fin de primaire (12,8%) et de secondaire (12,6%), affirme ne jamais consommer de cola ou autres limonades sucrées, près de la moitié des élèves du secondaire (45,6%) et de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire (43,1%) déclarent boire ce type de boissons au moins cinq fois par semaine. La consommation de sodas plus d'une fois par jour concerne près d'un élève du secondaire sur cinq (18%) et un peu plus d'un élève de fin de primaire sur dix (13,2%).

**II.99. Fréquence de la consommation de cola et autres limonades sucrées, élèves de 5e/6e primaire et du secondaire, FWB, 2010**

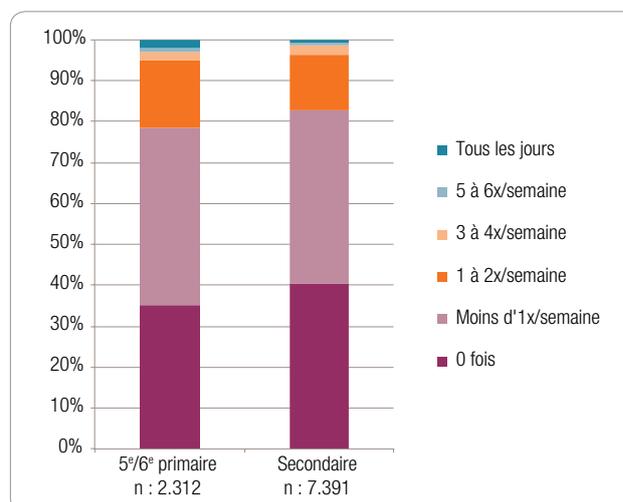


Source : SIPES, données HBSC 2010

**• Fréquence de repas du soir provenant/dans un fast-food**

Près de 80% des jeunes de fin de primaire et de secondaire affirment ne jamais ou très rarement (moins d'une fois par semaine) manger un repas au (ou provenant d'un) fast-food le soir. La consommation hebdomadaire, voire bihebdomadaire, de ce type de repas concerne 16,6% des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire, et 13,8% des élèves de secondaire. La consommation de repas en provenance d'un fast-food de façon très régulière (trois fois par semaine ou plus) est relatée par 5% des enfants de primaire et 3,5% des jeunes du secondaire.

**II.100. Fréquence du repas du soir dans ou venant d'un fast-food, élèves de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> primaire et du secondaire, FWB, 2010**



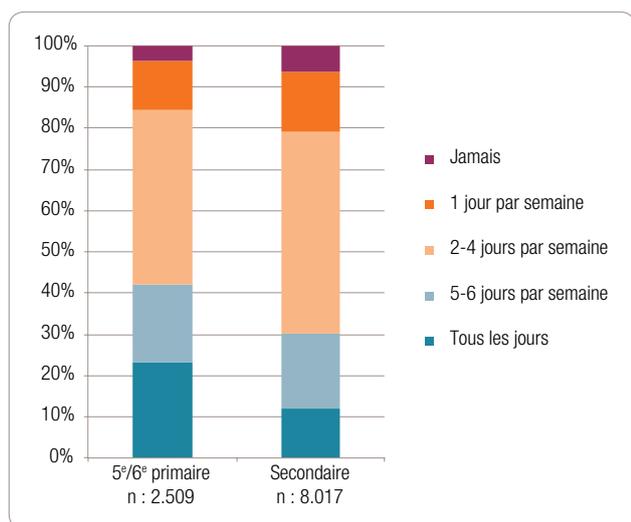
Source : SIPES, données HBSC 2010

### Exercice physique et pratique sportive

L'OMS, dans ses *Recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé* (2010), met en avant l'importance, pour les enfants, de pratiquer une activité physique quotidienne de 60 minutes, en vue de contribuer à leur bonne santé et de prévenir des dangers liés à l'obésité. Dans l'enquête HBSC (2010), il est demandé aux élèves de fin de primaire et du secondaire d'estimer leur pratique d'activité physique, qu'elle ait lieu ou non à l'intérieur de l'école. Le questionnaire en donne la définition suivante : « Toute activité qui fait battre ton cœur plus vite et qui te rend essoufflé(e) ». A titres d'exemples, sont notamment mentionnés : pratiquer un sport (nager, faire du football...), mais également porter des courses, nettoyer, jouer au ballon, promener le chien...

Il ressort de cette étude que seulement près d'un quart des élèves de fin de primaire (23,4%) et à peine un jeune du secondaire sur dix (11,9%) pratiquent quotidiennement ce type d'activités (y compris le weekend) durant au minimum une heure. Si l'on ajoute dans ce calcul la proportion d'enfants qui pratiquent une activité physique quasiment tous les jours (entre 5 et 6 jours par semaine), cela concerne alors 42% des enfants de fin de primaire et 30,1% des élèves du secondaire.

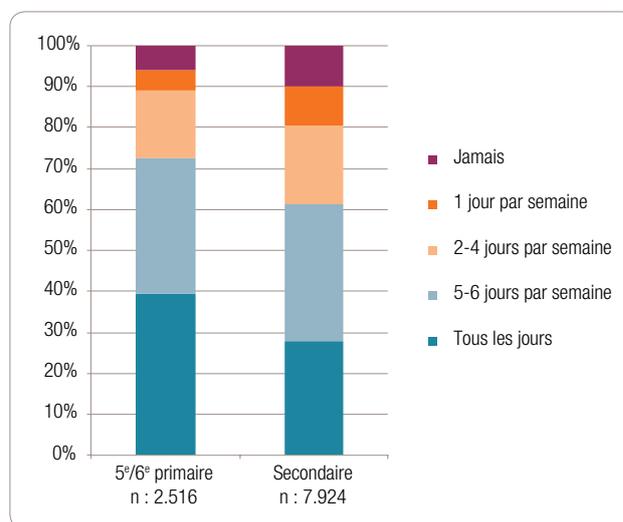
II.101. Fréquence de l'activité physique, élèves de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> primaire et du secondaire, FWB, 2010



Source : SIPES, données HBSC 2010

En ce qui concerne l'exercice et le sport pratiqué par les enfants et jeunes en dehors de l'école<sup>23</sup>, il apparaît que près de quatre élèves du primaire sur dix (39,6%), et trois jeunes du secondaire sur dix (28%) pratiquent plus de trois fois par semaine. Si l'on considère les enfants qui font du sport au moins deux fois sur la semaine, on atteint une proportion de 72,4% des élèves de fin de primaire et de 61,4% des élèves du secondaire. Les enfants qui ne s'adonnent à aucune activité physique en dehors de l'école sont par ailleurs relativement peu nombreux, puisque cela concerne 6% des enfants en fin de primaire et 9,9% des élèves de secondaire.

II.102. Fréquence de la pratique du sport (en dehors de l'école), élèves de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> primaire et du secondaire, FWB, 2010



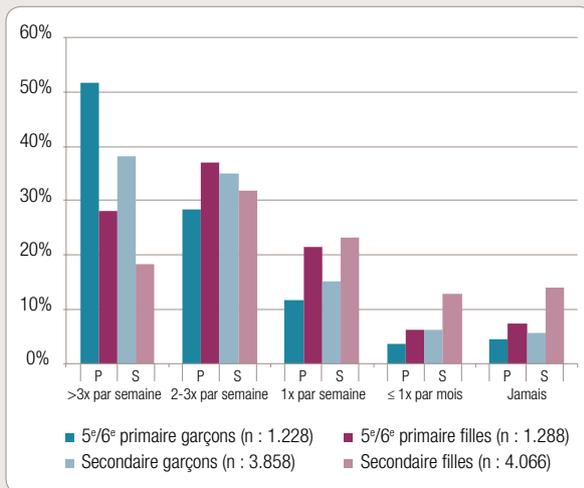
Source : SIPES, données HBSC 2010

23 La question posée aux élèves lors de l'enquête HBSC 2010 était : « EN DEHORS DES COURS DE SPORT OU DE GYMNASTIQUE À L'ÉCOLE ET EN DEHORS DES RÉCRÉATIONS, combien de fois fais-tu de l'exercice physique ou du sport pendant ton temps libre, jusqu'à transpirer ou être essoufflé(e) ? » (SIPES, 2015).



Les filles sont plus nombreuses que les garçons à déclarer ne jamais, ou très rarement, pratiquer d'activité physique ou sport en dehors de l'école. En primaire, 13,5% d'entre elles déclarent exercer une activité sportive au maximum une fois par mois (contre 8,2% des garçons) et cela concerne 26,6% des filles en secondaire (contre 11,8% des garçons).

**II.103. Fréquence de la pratique du sport (en dehors de l'école), élèves de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> primaire et du secondaire, selon le sexe, FWB, 2010**



Source : SIPES, données HBSC 2010

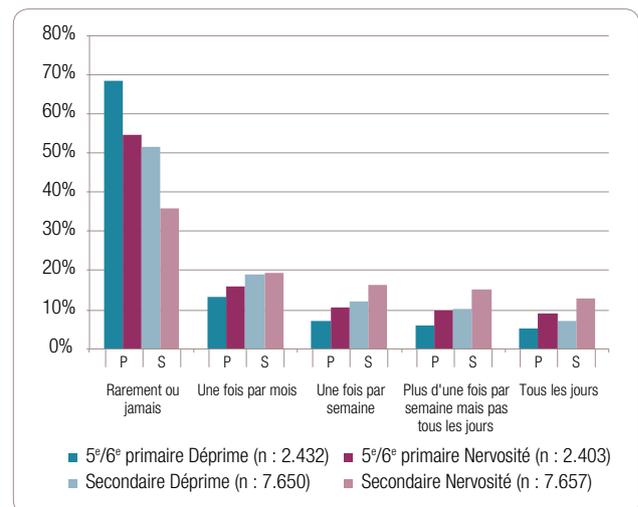
Les garçons sont beaucoup plus nombreux que les filles à faire état d'une pratique intensive d'exercice physique, particulièrement en fin de primaire : 51,8 % des garçons de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire déclarent pratiquer une activité sportive plus de trois fois par semaine, contre 28,1% des filles. En secondaire, cette pratique intensive du sport concerne 38,2% des garçons, contre 18,3% des filles.

La santé des enfants et des jeunes

**Nervosité et sentiment de déprime**

Plus de la moitié (54,8%) des élèves de fin de primaire interrogés dans le cadre de l'enquête HBSC (2010) ne se sent jamais (ou rarement) dans un état de nervosité. Près d'un de ces enfants sur cinq (18,6%) affirme toutefois se sentir nerveux plus d'une fois par semaine, voire tous les jours. Parmi les jeunes du secondaire, si plus d'un tiers des élèves (36%) ne connaît jamais ou rarement ce sentiment, près d'un tiers (27,9%) d'entre eux ressentent un état de nervosité plus d'une fois par semaine, voire quotidiennement.

**II.104. Fréquence des symptômes psychologiques : nervosité et déprime, élèves de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> primaire et du secondaire, FWB, 2010**



Source : SIPES, données HBSC 2010

Le sentiment de déprime (ou l'impression d'être à plat) est ressenti plus d'une fois par semaine (voire tous les jours) par 11,2% des enfants de fin de primaire, et par 17,2% des jeunes du secondaire. Ce sentiment n'est jamais, ou rarement, éprouvé par 68,5% des 10-13 ans fréquentant l'enseignement primaire et par 51,7% des jeunes du secondaire.

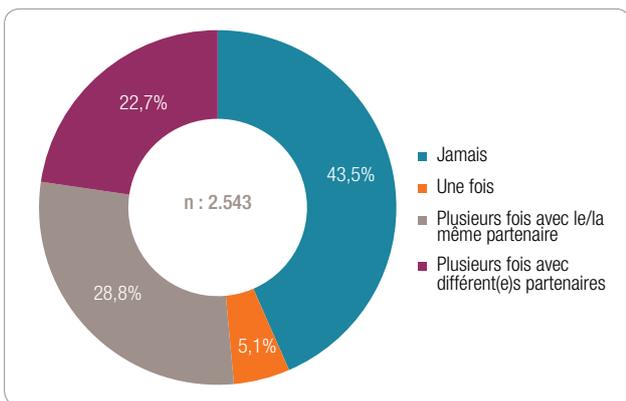
# 11. Vie affective et sexuelle des jeunes

Si la thématique de la vie sexuelle et affective des jeunes peut être abordée de diverses manières, nous avons choisi ici de mettre en avant des questions de santé publique. Il importe en effet que les jeunes soient informés des risques potentiellement encourus, tant en matière de transmission de maladies vénériennes qu'en matière de grossesse (non désirée) lors de rapports sexuels. Il sera question, dans ce chapitre, tant des connaissances en matière de prévention que des pratiques des jeunes dans le domaine de la sexualité.

## Entrée dans la vie sexuelle

L'enquête HBSC, réalisée en 2010, révèle que plus de la moitié (56,5%) des jeunes âgés entre 15 et 18 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles ont déjà eu un ou plusieurs rapports sexuels<sup>24</sup>. Si près d'un tiers des jeunes interrogés (28,8%) affirme avoir eu plusieurs rapports avec un même partenaire, environ un jeune sur cinq déclare avoir eu des rapports sexuels avec des partenaires différents (22,7%).

II.105. Répartition en % des élèves de 15 à 18 ans ayant déjà eu ou pas une relation sexuelle, FWB, 2010



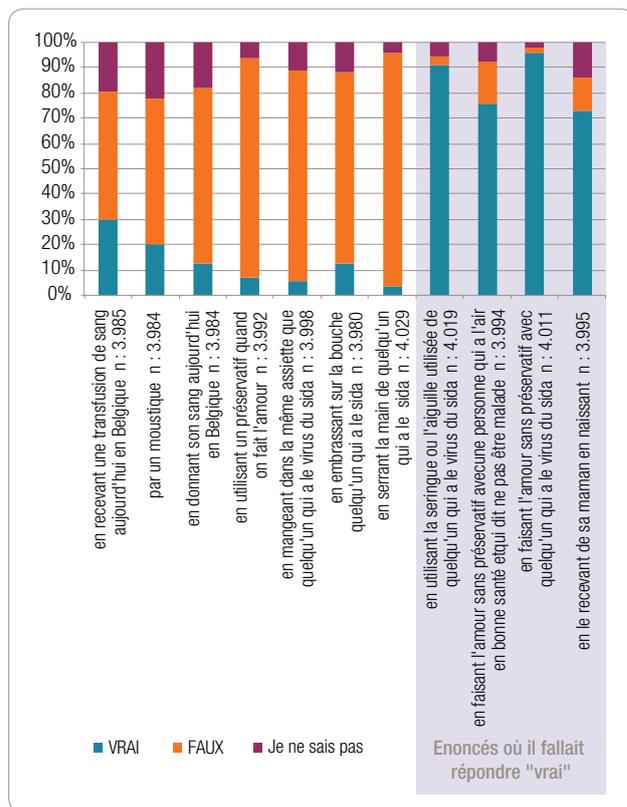
Source : SIPES, données HBSC 2010

Parmi les jeunes ayant eu au moins un premier rapport sexuel, environ un sur dix (10,9%) déclare avoir eu son premier rapport avant 14 ans. Si cela ne concerne qu'un relativement faible nombre d'individus interrogés, il apparaît que les garçons sont davantage concernés que les filles (15,1% contre 7,7%) par cette entrée précoce dans la sexualité (SIPES, HBSC 2010).

## Connaissances en matière de contraception/prévention de risques

Dans l'enquête HBSC de 2010, une question posée aux 15-18 ans concerne les modes de transmission du sida. Il est demandé aux jeunes de se prononcer sur les risques encourus dans onze situations. Si les résultats obtenus sur ces questions sont relativement bons, ceux-ci mériteraient encore d'être améliorés. Un jeune sur quatre (25,6%) a donné moins de huit réponses exactes et il semble que certaines fausses croyances tendent à subsister (SIPES, HBSC 2010). Ce qui souligne l'intérêt de poursuivre les efforts en termes de diffusion de l'information sur ces questions.

II.106. Opinions des élèves de 15 à 18 ans sur la transmission du VIH, FWB, 2010



Source : SIPES, données HBSC 2010

Un jeune sur six (17,2%) estime en effet qu'il est impossible de contracter le virus du sida en « faisant l'amour sans préservatif avec une personne qui a l'air en bonne santé et qui dit ne pas être malade ». Si l'on prend en considération les personnes qui disent ne pas connaître la réponse à cette question, c'est près d'un quart des jeunes (24,5%) qui n'identifie pas clairement cette situation comme porteuse de risque.

24 D'après les résultats de l'enquête Jeunes : amour, sexe et respect réalisée en 2009 par La Mutualité Socialiste (en collaboration avec l'institut de sondage « Dedicated Research ») auprès de 1.032 jeunes belges francophones âgés entre 15 et 29 ans, l'âge moyen au premier rapport sexuel serait estimé à 16,5 ans.

A peine un jeune sur deux (50,3%) peut clairement affirmer que l'on ne peut pas contracter le virus du sida en recevant une transfusion de sang aujourd'hui en Belgique, et plus d'un jeune sur dix (12,3%) pense que la contamination peut avoir lieu lors d'un don de sang. Selon un jeune sur cinq (20,5%), il est possible d'être contaminé au contact d'un moustique et plus d'un jeune sur dix (12,5%) pense que la contamination peut avoir lieu lors d'un baiser sur la bouche.

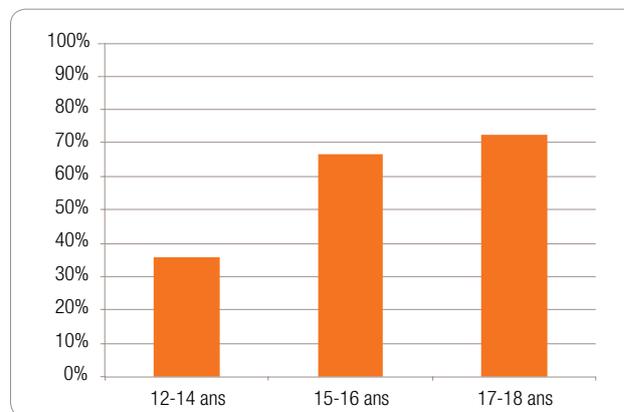
Si l'on se penche davantage sur les jeunes qui n'ont pas donné huit bonnes réponses sur les onze items proposés, il apparaît que la méconnaissance des moyens de contamination du virus du sida tend à concerner davantage les plus jeunes (environ 35% pour les 15 ans, contre 19% chez les jeunes âgés de 18 ans), ainsi que les élèves de l'enseignement professionnel (36,7%), par rapport à ceux fréquentant l'enseignement technique (25,8%) ou général (22%) (SIPES, HBSC 2010).

### Pratiques en matière de contraception / prévention de risques

D'après les résultats de l'enquête HBSC de 2010, 83,9% des jeunes de 15 à 22 ans fréquentant l'enseignement secondaire qui ont déjà eu des rapports sexuels, ont utilisé un moyen de contraception lors de leur dernier rapport sexuel. Les deux méthodes les plus couramment utilisées sont la pilule et le préservatif : sept jeunes sur dix (72%) parmi ceux ayant mentionné l'usage de contraceptif lors de leur dernier rapport sexuel affirment avoir utilisé la pilule et moins d'un sur deux (46,7%) mentionne l'usage du préservatif. Par ailleurs, 25,8% des jeunes ayant déjà eu plusieurs relations sexuelles affirment s'être doublement protégés lors de leur dernier rapport, cumulant l'usage de la pilule et du préservatif (SIPES, HBSC 2010).

En ce qui concerne la prévention du cancer du col de l'utérus, on peut mentionner que plus d'une jeune femme de 15 à 18 ans sur deux (57,1%) affirme, en 2010, avoir entamé un processus de vaccination contre le papillomavirus<sup>25</sup> en Fédération Wallonie-Bruxelles (SIPES, HBSC 2010). Ce chiffre augmente avec l'âge des répondants : la vaccination concerne 35,7% des jeunes filles âgées entre 12 et 14 ans, 66,6% des 15-16 ans et 72,4% des 17-18 ans.

### II.107. Vaccination (ou initiation du processus de vaccination) : papillomavirus, par âge, FWB, 2010



Source : SIPES, données HBSC 2010

### Contraception d'urgence

Alors que l'enquête HBSC 2010 révèle que près de l'ensemble (98%) des jeunes femmes de 15 à 22 ans fréquentant l'enseignement secondaire ayant déjà eu des rapports sexuels ont connaissance de l'usage de la pilule du lendemain, près d'une jeune femme sur trois (31,9%) ayant déjà eu des rapports mentionne avoir déjà fait usage de cette contraception d'urgence, et une sur dix (10,4%) déclare y avoir eu recours à plusieurs reprises (SIPES, HBSC 2010).

### Fécondité et interruption volontaire de grossesse

Concernant la question de la grossesse parmi les jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans, l'OMS renseigne, dans son rapport de 2014, un taux de fécondité en Belgique de 11 pour 1.000, la période de référence étant 2006-2011. Ce taux est deux fois moins élevé que la moyenne affichée par la région européenne, qui s'élève à 23 pour 1.000, pour cette même période (OMS, Statistiques Sanitaires Mondiales, 2014).

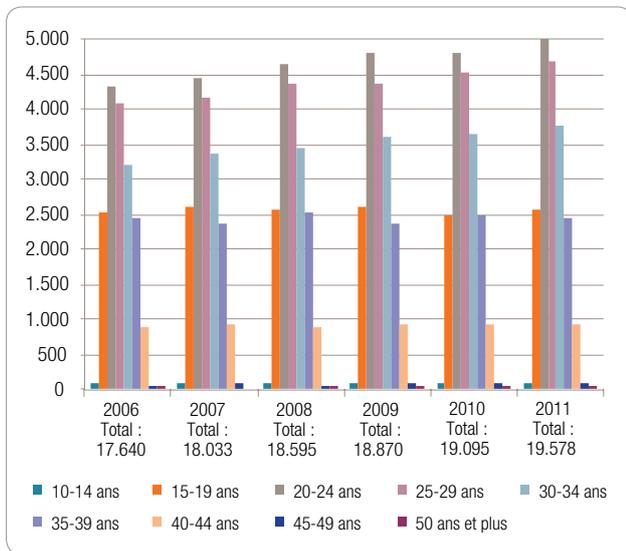
Dans le rapport publié en 2012 par la Commission nationale d'évaluation des interruptions de grossesse, il apparaît que 1.121 jeunes femmes âgées entre 12 ans<sup>26</sup> et 18 ans ont subi un avortement en 2011, parmi lesquelles 847 étaient âgées de 16 à 17 ans (Commission nationale d'évaluation des interruptions de grossesse, Rapport bisannuel 2010-2011, 2012). Par rapport à l'ensemble des IVG comptabilisées sur l'année 2011, à peine 5,7% d'entre elles concernaient des jeunes mineures.

<sup>25</sup> La vaccination se déroule en trois phases.

<sup>26</sup> Aucun avortement n'a été rapporté en 2011 pour des enfants de moins de 12 ans.

Alors que le nombre total d'IVG tend à légèrement augmenter d'année en année depuis 2006, nous pouvons constater que le nombre de jeunes femmes concernées âgées entre 10 et 19 ans est relativement similaire au fil de ces dernières années. La proportion des jeunes femmes concernées âgées entre 10 et 19 ans par rapport à l'ensemble des femmes ayant subi un IVG s'élevait à 13,6% en 2011 ; ce taux a légèrement diminué au fil des années considérées ici (2006 à 2011)<sup>27</sup>.

**II.108. Nombre d'interruptions volontaires de grossesses (IVG), par âge, Belgique, 2006 à 2011**



Source : Commission nationale des IVG, 2012

<sup>27</sup> 14,8% en 2006, 15% en 2007, 14,5% en 2008, 14,2% en 2009, 13,6% en 2010 (Commission nationale d'évaluation des interruptions de grossesse, Rapport bisannuel 2010-2011, 2012).







## V. Sources





## Recherches commanditées par l'OEJAJ

- **Recherche concernant la question des travaux à domicile dans la formation initiale des institutrices**, ROBIN, F., VAN LINT, S., sous la direction de DE COSTER, L et KAHN, S., ULB (2015)

Recherche-action menée avec deux classes d'étudiant-e-s en hautes écoles pédagogiques (Bruxelles et Jodoigne). Cette recherche avait pour objectif de saisir le système de représentation des étudiant-e-s en matière de travaux à domicile et de les inviter à réfléchir cette pratique au travers d'une expérimentation concrète comportant plusieurs phases telles que la rencontre d'acteurs-clé (dont des expertes des droits de l'enfant) et une immersion en écoles de devoirs. La recherche prévoyait également un volet de recueil et d'analyse de la parole des enfants. La dernière étape de la recherche a résidé dans la conception d'un module de formation à destination de la formation initiale mais aussi continue des enseignant-e-s.

Pour en savoir plus : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=travauxdomicile>

- **Enquête exploratoire sur le point de vue des enfants de 0 à 6 ans sur la qualité de l'accueil et de l'éducation qui leur sont dispensés**, DE COSTER, L., GARAU, E., Kahn, S., ULB (2014)

Enquête qualitative dont l'objectif était de recueillir le point de vue des enfants sur un accueil et une éducation de qualité. La première étape de cette recherche a consisté en une revue de la littérature afin de pointer les différentes caractéristiques et dimensions de la qualité de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants mises en avant par les professionnels du secteur, les chercheurs, ou encore différents organismes nationaux et internationaux. La seconde étape portait sur la mise au point d'une méthodologie innovante afin de recueillir le vécu des jeunes enfants, et la troisième consistait en sa mise en œuvre au sein de deux crèches et deux écoles maternelles, suivie de l'analyse des résultats.

Pour en savoir plus : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=12233>

- **Recherche visant à mieux comprendre les mécanismes d'affiliation des jeunes de 12 à 16 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles**, Sonecom (2013)

Enquête quantitative sur les affiliations des jeunes réalisée en 2013 auprès de 1500 élèves fréquentant les quatre premières années de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le premier volet de cette recherche concerne le profil des jeunes et leurs conditions de vie (scolarité, compositions familiales, possibilité de partir en vacances...), le second volet aborde de manière plus spécifique la question de la fréquentation de groupes d'affiliation, les motivations qui y sont liées, les apports de ces groupes, etc.

Pour en savoir plus : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11489>

- **La place des travaux à domicile dans la vie des enfants de l'enseignement primaire**, NEUBERG, F., ULg (2012)

Cette recherche consiste en une synthèse bibliographique des différentes prises de position concernant la question des travaux à domicile, qu'elles émanent des acteurs issus des secteurs scolaire et extrascolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles ou des représentants des familles et des parents. Si les travaux à domicile dans l'enseignement fondamental ont été régulés par un décret voilà plus de 10 ans, les balises fixées par le texte réglementaire sont très diversement respectées sur le terrain. Interpellé par le secteur des écoles de devoirs qui dénonce la pression de plus en plus importante des travaux à domicile sur les enfants, l'OEJAJ a commandité cette recherche en 2012.

Pour en savoir plus : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=travauxdomicile>

- **Qu'ont à nous apprendre les NEET's<sup>28</sup>?**, RTA (2012)

Enquête qualitative réalisée en 2012 auprès de 31 jeunes de 18 à 30 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation. Dans cette enquête visant à mieux comprendre les situations vécues par ces jeunes, l'intérêt s'est porté de manière prioritaire à ceux qui présentent la plus grande vulnérabilité, c'est-à-dire les jeunes qui disposent, en première analyse, de capitaux culturels, économiques et sociaux plus faibles et semblent le moins susceptibles de pouvoir sortir facilement, sur base de l'activation rapide de leurs capitaux, de la situation de NEET.

Pour en savoir plus : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11412>

28 "NEET" = Young people "Not in Employment, in Education, or Training"

- **Recherche qualitative participative sur le vécu des enfants de 6 à 12 ans dans la pauvreté en Communauté française**, Sonecom (2010)

Enquête qualitative participative réalisée en 2010 auprès de 70 enfants âgés entre 6 et 12 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles, qui consistait à recueillir la parole des enfants mais également des données sur leurs expressions non verbales. L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre et de mettre en avant les divers expériences et ressentis des enfants vivant dans la pauvreté, ainsi que les stratégies qu'ils peuvent déployer pour avoir une meilleure emprise sur leur vie. L'étude met également en avant des portraits contrastés d'enfants en situation de pauvreté en fonction des différents vécus ainsi que des recommandations pour que ces réalités soient davantage prises en compte dans l'action publique.

Pour en savoir plus : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=7282>

## Enquêtes et études belges et internationales

- **Enquête HBSC (Health Behaviour in School-aged Children)**, SIPES (2010)

L'enquête HBSC est menée sous l'égide de l'OMS depuis 1982. Cette enquête quantitative internationale, réalisée aujourd'hui dans une quarantaine de pays, a pour objectif de développer des connaissances utiles en matière de promotion de la santé des jeunes en âge de scolarité. Elle a lieu tous les quatre ans. Le versant francophone belge de cette étude est mené par le SIPES (Service d'Information Promotion Éducation Santé). En 2010, 10.533 élèves de fin de primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>) et de secondaires ont participé à cette étude en Fédération Wallonie-Bruxelles.

DECANT P., de SMET P., FAVRESSE D., GODIN I., *La santé des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années primaires : résultats de l'enquête HBSC 2010 en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Service d'Information Promotion Education Santé (SIPES), ESP-ULB, Bruxelles, février 2013.

DECANT P., de SMET P., FAVRESSE D., GODIN I., *La santé des élèves de l'enseignement secondaire: résultats de l'enquête HBSC 2010 en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Service d'Information Promotion Education Santé (SIPES), ESP-ULB, Bruxelles, février 2013.

Les deux rapports du SIPES sur l'enquête de 2010, concernant les élèves de fin de primaire d'une part, et de secondaire d'autre part, sont disponibles en ligne, à l'adresse suivante : <http://sipes.ulb.ac.be>

La 10<sup>e</sup> enquête HBSC a été réalisée au cours de l'année 2014. Les résultats devraient prochainement être disponibles sur le site du SIPES.

- **Enquête sur les forces de travail (EFT)**

L'EFT est organisée au niveau de l'UE et coordonnée, notamment, par Eurostat. Il s'agit d'une enquête par sondage sur la population active. L'objectif de cette enquête quantitative est de récolter des données relatives à l'emploi et au chômage, auprès des ménages, comparables au niveau européen. Elle permet par ailleurs de développer des connaissances sur des questions telles que le travail à temps partiel, les formes de travail temporaire, la mobilité géographique des travailleurs, les formations, etc. En Belgique, près de 90.000 personnes âgées de 15 ans et plus participent à cette enquête chaque année.

Pour en savoir plus : [http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte\\_donnees/enquetes/eft/](http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/eft/)

- **Enquête SILC (Statistics on Income and Living Conditions)**

L'enquête SILC est une enquête quantitative européenne, réalisée annuellement auprès de ménages, concernant les revenus et les conditions de vie. Cette enquête représente un outil précieux pour dresser un état des lieux sur les questions relatives à la pauvreté et l'exclusion, que ce soit au niveau national ou international. Chaque année, près de 6.000 ménages participent au versant belge de l'enquête.

Pour en savoir plus : [http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte\\_donnees/enquetes/silc/](http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/silc/)

- **Enquête sur l'utilisation des TIC au sein des ménages**, DGSIE-Statbel

Enquête réalisée annuellement auprès de ménages, depuis 2005, dans le but de développer des connaissances et indicateurs sur la fracture numérique, comparables au niveau international. En Belgique, l'échantillon est composé d'environ 5000 personnes chaque année.

Pour en savoir plus : <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/tic/>

- **Enquête EU Kids Online (2010)**

EU Kids Online est un réseau de recherches rassemblant une trentaine de pays européens. L'enquête EU Kids Online, réalisée au sein de ces différents pays, a pour objectif la production et la valorisation de connaissances relatives aux opportunités, aux risques et à la sécurité des enfants connectés à Internet. En 2010, 1005 enfants âgés entre 9 et 16 ans ont participé au versant belge de cette étude.

Pour en savoir plus : [www.eukidsonline.net](http://www.eukidsonline.net)

- **Jeunes et GSM, CRIOC (2011)**

Cette étude porte sur l'utilisation du GSM par les jeunes et les éventuels risques qui y sont liés. Elle s'appuie sur plus de 2000 interviews quantitatives réalisées auprès d'élèves francophones et néerlandophones, âgés entre 10 et 17 ans, en 2009.

Pour en savoir plus : <http://www.crioc.be/files/fr/4662fr.pdf>

- **Jeunes et nouvelles technologies, CRIOC (2009)**

Enquête réalisée en 2007 à partir de plus de 2000 interviews quantitatives d'élèves francophones et néerlandophones, âgés entre 10 et 17 ans. L'objectif de cette étude est de produire des connaissances concernant les comportements des jeunes et les éventuels risques encourus dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication en Belgique, plus précisément, le GSM et l'Internet.

Pour en savoir plus : [http://www.awt.be/contenu/tel/dem/Crioc\\_jeunes\\_TIC.pdf](http://www.awt.be/contenu/tel/dem/Crioc_jeunes_TIC.pdf)

- **Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française, OPC (2007)**

Enquête sur les pratiques et consommations culturelles, réalisée par questionnaire, par l'Observatoire des Politiques Culturelles, en 2007. Plus de 2000 personnes, âgées de 16 ans et plus, ont été interviewées, à Bruxelles et en Wallonie, dans le cadre de cette étude.

Pour en savoir plus : <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=3846>

- **Enquête sur les parcours des enfants âgés d'un an dans les champs d'action de la santé, du soutien à la parentalité et de l'accueil, ONE (2012)**

Enquête sur les parcours des enfants de 0 à 12 mois en Fédération Wallonie-Bruxelles, réalisée par questionnaires administrés en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de 1562 parents ayant un enfant âgé entre 12 et 22 mois. L'étude porte sur la période préconceptionnelle et la période prénatale, le séjour à la maternité, le suivi de l'enfant pendant sa première année, les congés de maternité/paternité, ainsi que sur les modes d'accueil des enfants. Pour en savoir plus : [http://www.one.be/fileadmin/user\\_upload/one\\_des/Recherches/Recherche\\_sur\\_le\\_Parcours\\_des\\_enfants\\_ages\\_d\\_un\\_an.pdf](http://www.one.be/fileadmin/user_upload/one_des/Recherches/Recherche_sur_le_Parcours_des_enfants_ages_d_un_an.pdf)

## Publications/rapports en ligne

- AGERS, FWB, *Les indicateurs de l'enseignement 2014* : <http://www.enseignement.be/index.php?page=26998>
- Direction de la Recherche, Fédération Wallonie-Bruxelles, *La FWB en chiffres 2014, La FWB en chiffres 2015* : [http://www.directionrecherche.cfwb.be/index.php?id=sr\\_detail&tx\\_ttnews\[tt\\_news\]=1879](http://www.directionrecherche.cfwb.be/index.php?id=sr_detail&tx_ttnews[tt_news]=1879)
- IWEPS, *La situation des jeunes en Belgique francophone. Photographie statistique, 2010* : <http://www.iweps.be/sites/default/files/FH4.pdf>
- IWEPS, *Le baromètre social de la Wallonie 2012-2013*, synthèse disponible en ligne : [http://www.iweps.be/sites/default/files/barometre\\_social\\_de\\_la\\_wallonie-synthese\\_2014.pdf](http://www.iweps.be/sites/default/files/barometre_social_de_la_wallonie-synthese_2014.pdf)
- La Mutualité Socialiste (avec la collaboration de Dedicated Research), *Jeunes : amour, sexe et respect, 2009* : <http://www.solidaris.be/Lists/PubDocs/Etude-Amours-sexe-respect.pdf>
- Observatoire de la santé et du social, Bruxelles-Capitale, *Baromètre social. Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2014* : [http://www.observatbru.be/documents/graphics/rapport-pauvrete/barometre\\_social\\_2014.pdf](http://www.observatbru.be/documents/graphics/rapport-pauvrete/barometre_social_2014.pdf)
- OMS, *Recommandations mondiales sur l'éducation physique pour la santé, 2010* : [http://whqlibdoc.who.int/publications/2010/9789242599978\\_fre.pdf?ua=1](http://whqlibdoc.who.int/publications/2010/9789242599978_fre.pdf?ua=1)
- OMS, *Statistiques sanitaires mondiales, 2014* : [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/112816/1/WHO\\_HIS\\_HSI\\_14.1\\_fre.pdf?ua=1&ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/112816/1/WHO_HIS_HSI_14.1_fre.pdf?ua=1&ua=1)
- ONE, *Rapport 2010. Banque de données médico-sociales, 2010* : [http://www.one.be/uploads/tx\\_tproducts/datasheet/Rapport\\_BDMS\\_2012\\_BD.pdf](http://www.one.be/uploads/tx_tproducts/datasheet/Rapport_BDMS_2012_BD.pdf)
- Société du logement de la région Bruxelles-capitale (SLRB), *Observatoire des Loyers 2013* : <http://www.slrbsrlb.be/publications/observatoire-regional-du-logement/observatoire-des-loyers-2013/view>

## Sites web

- Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) : <https://www.ksz-bcss.fgov.be>
- Bureau Fédéral du Plan, Indicateurs de développement durable : <http://www.indicators.be/>
- DGSIE-Statbel : [www.statbel.fgov.be](http://www.statbel.fgov.be)
- Eurostat : <http://ec.europa.eu/eurostat/web/main/home>
- Immoweb : [www.immoweb.be](http://www.immoweb.be)
- IWEPS : [www.iweps.be](http://www.iweps.be)
- Observatoire de l'Enseignement supérieur : <http://www.oes.cfwb.be/>
- OMS : <http://www.who.int/fr/>
- SPF Santé Publique, Commission nationale d'évaluation des interruptions de grossesse : [http://health.belgium.be/eportal/Healthcare/Consultativebodies/Commissions/Abortion/4700391\\_FR?ie2Term=ivg&ie2section=83&fodnlang=fr#.V5vCfDOuSo](http://health.belgium.be/eportal/Healthcare/Consultativebodies/Commissions/Abortion/4700391_FR?ie2Term=ivg&ie2section=83&fodnlang=fr#.V5vCfDOuSo)

# VI. Graphiques et tableaux

I.1.	<i>Part des enfants et jeunes, Région wallonne, Région Bruxelles-Capitale, Belgique, 2013</i>	9
I.2.	<i>Pyramide des âges, Région wallonne, 2013</i>	9
I.3.	<i>Pyramide des âges, Région Bruxelles-Capitale, 2013</i>	9
II.1.	<i>Nombre d'accouchements, selon l'âge des mères, 2010</i>	13
II.2.	<i>Evolution de l'âge des mères à l'accouchement, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2010 (« avis de naissances »)</i>	13
II.3.	<i>Ménages par type, Belgique, 2013</i>	13
II.4.	<i>Ménages par type, Wallonie, 2013</i>	14
II.5.	<i>Ménages par type, Région Bruxelles-Capitale, 2013</i>	14
II.6.	<i>Types de familles, Wallonie, Région Bruxelles-Capitale, 2009</i>	14
II.7.	<i>Composition du ménage en cas de séparation des parents (hébergement), 12-16 ans, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013</i>	15
II.8.	<i>Composition du ménage (hébergement), 12-16 ans, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013</i>	15
II.9.	<i>Nombre de (demi-)frères et de (demi-)sœurs avec qui le jeune (12-16 ans) vit au moins une partie du temps, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013</i>	15
II.10.	<i>Taux de couverture des milieux d'accueil*, 2012</i>	16
II.11.	<i>Recherche d'un milieu d'accueil au cours de la première année de l'enfant, selon le statut d'emploi des mères, FWB, 2012</i>	17
II.12.	<i>Système de garde quand l'enfant habituellement en milieu d'accueil est tombé malade la dernière fois, FWB, 2012</i>	18
II.13.	<i>Taux bruts de scolarisation, enfants de 3 à 6 ans, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013</i>	18
II.14.	<i>Répartition des élèves de l'enseignement spécialisé par niveau et par type, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2012-2013</i>	19
II.15.	<i>Répartition des élèves de l'enseignement spécialisé par sexe, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2012-2013</i>	19
II.16.	<i>Taux de certification en 6<sup>e</sup> secondaire, par sexe, et par forme d'enseignement, FWB, année de certification 2012</i>	20
II.17.	<i>Répartition des élèves à l'heure et en retard scolaire* dans l'enseignement ordinaire, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2012-2013</i>	20
II.18.	<i>Taux de redoublants dans l'enseignement fondamental/secondaire ordinaire, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2012-2013</i>	20
II.19.	<i>Part des jeunes de 18 à 24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur et qui ne suivent ni études ni formation, Belgique et UE, 1992-2013</i>	21
II.20.	<i>Part de jeunes (18-24 ans) ayant quitté prématurément l'école, ne suivant plus enseignement, ni formation et ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, selon le sexe et la région, 2013</i>	21
II.21.	<i>Part de la population ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur en Belgique, par âges, 2013</i>	22
II.22.	<i>Evolution de la population dans l'enseignement supérieur (en milliers d'étudiants), Fédération Wallonie-Bruxelles, 1990-1991 à 2011-2012</i>	22
II.23.	<i>Taux d'accès à l'enseignement supérieur des détenteurs d'un CESS de l'enseignement secondaire de plein exercice délivré en 2010*, selon le sexe et le type d'enseignement secondaire</i>	23

II.24. Nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur de plein exercice, selon le type, en Fédération Wallonie-Bruxelles, 2011-2012 _____	23
II.25. Nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur de plein exercice NON UNIVERSITAIRE en Fédération Wallonie-Bruxelles, 2011-2012 _____	24
II.26. Nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur de plein exercice UNIVERSITAIRE en Fédération Wallonie-Bruxelles, 2011-2012 _____	24
II.27. Nombre d'inscrits dans les différents types d'enseignement supérieur de plein exercice, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2011-2012 _____	24
II.28. Répartition des jeunes de 25 à 29 ans, selon les niveaux de qualification*, Belgique, 2012 _____	25
II.29. Fréquentation d'un club ou d'une académie, selon l'âge (12-16 ans), Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013 _____	26
II.30. Fréquentation d'un club ou d'une académie (12-16 ans), selon l'accès aux vacances, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013 _____	26
II.31. Fréquentation d'un club ou d'une académie (12-16 ans), selon la présence d'un parent en emploi dans le foyer, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013 _____	26
II.32. Part des individus qui affichent une préférence pour les loisirs extérieurs, selon l'âge, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2007 _____	27
II.33. Catégorie du premier groupe d'affiliation mentionné (12-16 ans), Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013 _____	27
II.34. Motivation principale à fréquenter un groupe d'affiliation (12-16 ans), Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013 _____	27
II.35. Nombre de jeunes (0-25 ans) affiliés à des fédérations sportives reconnues par la FWB, 2012 _____	28
II.36. Part des individus déclarant avoir connaissance des activités culturelles et de loisirs disponibles au niveau local, selon l'âge, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2007 _____	29
II.37. Obstacles (anticipés) les plus souvent cités à la fréquentation d'un groupe souhaité (12-16 ans), Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013 _____	30
II.38. Difficultés rencontrées pour fréquenter son groupe de prédilection : « tu consacres moins de temps à ton travail scolaire » (12-16 ans), FWB, 2013 _____	30
II.39. Raisons les plus souvent invoquées pour ne pas sortir davantage au cinéma, au théâtre, au concert, 16-24 ans, FWB, 2007 _____	30
II.40. Possession d'un ordinateur (ou plusieurs) et d'une connexion à Internet à la maison, selon le type de ménage, Belgique, 2013 _____	32
II.41. Possession d'un ordinateur (ou plusieurs) à la maison, selon le type de ménage, par région, 2013 _____	32
II.42. Accès à une connexion Internet à la maison, selon le type de ménage, par région, 2013 _____	33
II.43. Accès à un ordinateur à la maison, à une connexion à Internet, à un ordinateur à usage privé (12-16 ans), FWB, 2013 _____	33
II.44. Fréquence d'utilisation d'Internet, 9-12 ans, Belgique, 2010 _____	33
II.45. Fréquence d'utilisation d'Internet, 13-16 ans, Belgique, 2010 _____	34
II.46. « Durant le dernier mois écoulé, avez-vous passé du temps sur Internet pour... » (9-16 ans), Belgique, 2010 _____	34
II.47. « Durant le dernier mois écoulé, avez-vous passé du temps sur Internet pour... », par âge, Belgique, 2010 _____	35
II.48. Fréquentation de groupes d'affiliation sur Internet (12-16 ans), selon la fréquence, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013 _____	35
II.49. Fréquentation de jeux en ligne (12-16 ans), selon le genre, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013 _____	36
II.50. Fréquentation de réseaux sociaux (12-16 ans), selon le genre, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013 _____	36
II.51. Fréquentation de groupes de discussions thématiques en ligne (12-16 ans), selon le genre, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013 _____	36

II.52. Raisons d'utilisation d'Internet, par âges, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2007	37
II.53. « Je connais beaucoup de choses concernant l'utilisation d'Internet » (11-16 ans), Belgique, 2010	37
II.54. « J'en connais plus sur Internet que mes parents » (11-16 ans), Belgique, 2010	37
II.55. Compétences dans l'usage d'Internet, 11-16 ans, Belgique, 2010	38
II.56. Relation entre le niveau d'éducation maximum au sein du ménage et la capacité à juger de la véracité des informations en comparant divers sites Web, enfants de 11 à 16 ans, Belgique, 2010	38
II.57. « Tes parents savent-ils ce que tu fais sur Internet ? » (9-16 ans), Belgique, 2010	38
II.58. Souhait des enfants par rapport à l'attention des parents quant à leur utilisation d'Internet (9-16 ans), Belgique, 2010	39
II.59. « Est-ce qu'il t'arrive d'ignorer ce que tes parents te disent au sujet de tes usages d'Internet ? » (9-16 ans), Belgique, 2010	39
II.60. Possession d'un GSM, selon l'âge, Belgique, 2010	39
II.61. Participation à un groupe d'affiliation de type associatif (12-16 ans), Fédération Wallonie-Bruxelles	40
II.62. Participation associative par âge, Wallonie, 2013	40
II.63. Opinions sur l'engagement bénévole pour une cause (11-16 ans), Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013	41
II.64. Actions que le jeune serait prêt à entreprendre pour défendre une cause importante à ses yeux (12-16 ans), FWB, 2013	41
II.65. Intérêt pour la politique, par âge, Wallonie, 2013	41
II.66. Expérience de mobilisation politique (pétition, manifestation, grève, etc.), par âge, Wallonie, 2013	42
II.67. Structure d'activité des 18-24 ans en Wallonie et Région Bruxelles-capitale, 2013	42
II.68. Structure d'activité des jeunes (18-24 ans) sortis du système éducatif, selon le sexe, Wallonie et Région Bruxelles-capitale, 2013	44
II.69. Structure d'activités des jeunes (18-24 ans) sortis du système éducatif, selon le sexe et le niveau de diplôme, Wallonie et Région Bruxelles-capitale, 2013	44
II.70. Taux de chômage des jeunes (15-24 ans), 2014	45
II.71. Part de l'emploi à temps partiel (hormis ALE et travail occasionnel) dans l'emploi total (15-64 ans), par sexe, âge, région, 2013	45
II.72. Part des jeunes salariés de moins de 30 ans travaillant à temps partiel (hormis ALE et travail occasionnel) selon le motif, Wallonie, 2009	46
II.73. Part des jeunes salariés de moins de 30 ans travaillant à temps partiel (hormis ALE et travail occasionnel), selon le motif et le sexe, 2009	46
II.74. Personnes qui courent un risque de pauvreté (monétaire), par âge, Belgique, 2013	51
II.75. Personnes/Ménages qui courent un risque de pauvreté (monétaire), Belgique, 2013	51
II.76. Pourcentage d'enfants vivant dans un ménage où ils sont privés des biens/activités suivants pour des raisons financières, Belgique, 2009	52
II.77. Personnes appartenant à un ménage confronté à une privation matérielle grave, Belgique, 2013	52
II.78. Pourcentage d'enfants (0-17 ans) vivant dans un ménage au sein duquel personne n'exerce d'emploi rémunéré, Belgique, 2013	53
II.79. Taux d'enfants (0-17 ans) vivant dans un logement ayant soit des fuites dans la toiture, soit des murs, sols ou fondations humides, soit de la pourriture dans l'encadrement des fenêtres ou au sol, 2013	54
II.80. Surpeuplement du logement des familles composées d'au moins deux adultes, selon le nombre d'enfants, Région de Bruxelles-Capitale, 2013	54
II.81. Surpeuplement du logement des familles monoparentales, selon le nombre d'enfants, Région de Bruxelles-Capitale, 2013	55
II.82. Surpeuplement du logement parmi les familles selon qu'il y ait garde alternée des enfants ou non, Région de Bruxelles-Capitale, 2013	55

II.83. Part des jeunes vivant avec leurs parents, selon le sexe, Belgique, 2013 _____	55
II.84. Raisons de vivre en colocation, jeunes de moins de 25 ans, Région de Bruxelles-Capitale, 2013 _____	56
II.85. Répartition des élèves de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> primaire selon leur statut pondéral, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2010 _____	61
II.86. Répartition des jeunes du secondaire selon leur statut pondéral, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2010 _____	61
II.87. Répartition des élèves de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> primaire selon leur statut pondéral, selon le sexe, FWB, 2010 _____	62
II.88. Répartition des élèves de secondaire selon leur statut pondéral, selon le sexe, FWB, 2010 _____	62
II.89. Fréquence du petit déjeuner les jours d'école, élèves de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> primaire, FWB, 2010 _____	62
II.90. Fréquence du petit déjeuner les jours d'école, élèves de secondaire, FWB, 2010 _____	63
II.91. Pourcentage d'élèves du secondaire affirmant ne jamais prendre de petit-déjeuner les jours d'école, selon l'âge, FWB, 2010 _____	63
II.92. Part des élèves de primaire qui prennent un petit-déjeuner tous les jours d'école, selon le niveau d'aisance matérielle du ménage, FWB, 2010 _____	63
II.93. Part des élèves de secondaire qui prennent un petit-déjeuner tous les jours d'école, selon le niveau d'aisance matérielle du ménage, FWB, 2010 _____	63
II.94. Fréquence de consommation de fruits, élèves de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> primaire, FWB, 2010 _____	64
II.95. Fréquence de consommation de fruits, élèves du secondaire, FWB, 2010 _____	64
II.96. Fréquence de consommation de légumes, élèves de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> primaire, FWB, 2010 _____	64
II.97. Fréquence de consommation de légumes, élèves du secondaire, FWB, 2010 _____	64
II.98. Evolution de la consommation de fruits/légumes (au moins une fois par jour), élèves de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> primaire et du secondaire, FWB, 2010 _____	65
II.99. Fréquence de la consommation de cola et autres limonades sucrées, élèves de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> primaire et du secondaire, FWB, 2010 _____	65
II.100. Fréquence du repas du soir dans ou venant d'un fast-food, élèves de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> primaire et du secondaire, FWB, 2010 _____	65
II.101. Fréquence de l'activité physique, élèves de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> primaire et du secondaire, FWB, 2010 _____	66
II.102. Fréquence de la pratique du sport (en dehors de l'école), élèves de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> primaire et du secondaire, FWB, 2010 _____	66
II.103. Fréquence de la pratique du sport (en dehors de l'école), élèves de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> primaire et du secondaire, selon le sexe, FWB, 2010 _____	67
II.104. Fréquence des symptômes psychologiques: nervosité et déprime, élèves de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> primaire et du secondaire, FWB, 2010 _____	67
II.105. Répartition en % des élèves de 15 à 18 ans ayant déjà eu ou pas une relation sexuelle, FWB, 2010 _____	68
II.106. Opinions des élèves de 15 à 18 ans sur la transmission du VIH, FWB, 2010 _____	68
II.107. Vaccination (ou initiation du processus de vaccination) : papillomavirus, par âge, FWB, 2010 _____	69
II.108. Nombre d'interruptions volontaires de grossesses (IVG), par âge, Belgique, 2006 à 2011 _____	70



# MEMENTO 2014

